

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2021



PROGRAMME 212

SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE LA DÉFENSE

MINISTRE CONCERNÉE : FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Isabelle SAURAT

Secrétaire générale pour l'administration

Responsable du programme n° 212 : Soutien de la politique de la défense

Au sein de la mission « Défense », le programme 212 « Soutien de la politique de la défense » rassemble les fonctions de soutien mutualisé (finances, ressources humaines, expertise juridique, achats hors armement, systèmes d'information, d'administration et de gestion, accompagnement des restructurations) et les politiques transverses au ministère des Armées : politiques immobilière, environnementale, du logement familial, culturelle et éducative. Dans le cadre de la réorganisation du soutien en Ile de France, les missions de soutien financées par le programme sont recentrées, à compter de 2021, sur le site de Balard.

Le programme regroupe enfin l'ensemble des crédits de personnel (T2) du ministère ce qui permet d'optimiser la gestion de la masse salariale et d'assurer une bonne adéquation entre emplois et compétences.

L'ACTION DU SGA AU SERVICE DU MINISTÈRE EN 2021

La politique des ressources humaines : recruter, accompagner, fidéliser, reconvertir

La politique des ressources humaines a pour objet de pourvoir aux emplois militaires et civils du ministère, tant en effectifs qu'en compétences, en vue de lui permettre de remplir ses missions et d'adapter son format aux enjeux et conflits de demain. Déclinant la trajectoire fixée par la loi de programmation militaire (LPM), elle trouve son point d'application dans les domaines du recrutement, de la formation, de la condition du personnel, de l'action sociale des parcours de carrière comme de la reconversion du personnel.

L'annuité 2021 de la LPM 2019-2025 offre à notre défense les moyens de son renouveau en se plaçant à hauteur d'homme. L'attention particulière accordée aux femmes et aux hommes qui servent nos armées ainsi qu'à leurs familles est consolidée, notamment avec la mise en œuvre du plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires, dit « Plan Famille », décidé en 2017. En 2021, ce plan se traduit par la poursuite des efforts en matière de construction de crèches et de logements, en métropole comme en outre-mer, d'amélioration des conditions de vie en garnison (rénovations, installations de sport, connectivité WIFI), d'action sociale et d'accompagnement des conjoints à l'emploi ou à la mobilité.

Par ailleurs, le PLF 2021 prévoit une augmentation de 300 postes (annuité 2021 de la trajectoire 2019-2025 dont le total est de + 6 000 postes), contribuant ainsi au renforcement de la protection du territoire national, de l'action dans l'espace numérique et du renseignement ; les effectifs du ministère seront portés en 2021 à 272 224 équivalent temps plein travaillés (ETPT), soit 267 438 ETPT hors service industriel aéronautique.

Enfin, 2021 constitue la première année de mise en œuvre de la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM), refonte profonde du système indemnitaire des militaires qui le rendra plus lisible, plus souple et mieux adapté aux besoins actuels des armées, directions et services. Au 1^{er} janvier 2021 sera ainsi créée une nouvelle « indemnité de mobilité géographique du militaire », qui permettra, en lieu et place des dispositifs existants, de prendre en compte la sujétion de mobilité de manière plus efficace et plus équitable.

Les systèmes d'information, d'administration et de gestion : outils majeurs de la transformation du ministère

Le Secrétariat général pour l'administration (SGA) porte la transformation et la modernisation des métiers d'administration et de gestion du ministère. Celle-ci couvre deux enjeux : la transformation de ces métiers et de leurs processus, et la rationalisation du parc des applications informatiques indispensables au bon fonctionnement du ministère.

Le budget 2021 soutient la poursuite des projets ministériels structurants, en particulier :

- le SI SOURCE-SOLDE (en remplacement du système de solde Louvois) : après sa mise en production, son déploiement au profit de la Marine en mai 2019, et son extension à l'armée de terre en avril 2020, 2021 sera l'année de son déploiement au profit de l'armée de l'air et du service de santé des armées. Parallèlement, un effort de financement sera maintenu au profit de l'écosystème RH Solde ;
- le déploiement du SI ROC ayant pour objectif de simplifier et de moderniser la gestion, les processus et l'employabilité des réservistes afin de faciliter en particulier le recrutement au sein de la Garde nationale au ministère des armées ;
- la mise en production opérationnelle de la première version du SI ARCHIPEL dédié à la gestion des archives, en vue de la généralisation du déploiement de la solution complète en 2022 ;
- la sécurisation du raccordement de SOURCE-WEB (interface de saisie RH) aux SIRH des armées, directions et services en vue d'un déploiement de la solution cible à terminaison en 2021 ;
- la consolidation du déploiement d'EUREKA, portail fédérateur de services relatifs au soutien individuel, destiné à l'usage de l'ensemble des ressortissants militaires et civils.

Dans le cadre de la transformation numérique, la délégation à la transformation et la performance ministérielles (DTPM) créée le 1er janvier 2020, soutiendra, en 2021, les actions de coordination, de suivi et d'appui de la conduite des projets de transformation et de modernisation du ministère via le lancement de différentes initiatives au profit des usagers ministériels. Parallèlement, l'année 2021 poursuivra l'extension ministérielle des offres d'outils de travail collaboratif.

Un renforcement d'efficience de la politique des achats

La politique des achats du ministère vise, par une action continue de professionnalisation et de modernisation de la fonction achat, à concourir à une utilisation efficace et responsable des deniers publics tout en assurant un soutien du tissu économique propice à la redynamisation des territoires.

2021 verra ainsi la poursuite du plan d'action triennal 2020-2022 de la politique d'achat ministérielle, qui a pour objectifs de mettre en place une organisation rénovée de la fonction achat, de renforcer la coopération entre les acteurs de l'achat, de poursuivre la professionnalisation des acheteurs, d'accentuer la simplification et la dématérialisation des processus, tout en exploitant l'ensemble des possibilités offertes par le code de la commande publique et en développant le recours à l'innovation.

Le ministère s'inscrira également dans le nouveau plan achat de l'Etat (PAE), qui vise, à l'échelle interministérielle, à réaliser des gains budgétaires et à renforcer l'efficience de la fonction achat sur la période 2020-2023.

La politique immobilière : un effort toujours soutenu sur l'amélioration des conditions de vie et de travail

Depuis 2020, le périmètre du programme 212 se concentre principalement sur le financement des infrastructures non opérationnelles. La programmation 2021 correspond en grande partie à la mise en œuvre du plan Famille dans le domaine du logement familial, à la réalisation du plan Hébergement, programme d'investissements ambitieux (1 Md€ sur 2019-2025) pour améliorer le quotidien des jeunes engagés et cadres célibataires, et du plan Lycées (100 M€ d'ici 2025), qui vise à offrir aux jeunes de meilleures conditions d'accueil.

Ce sont ainsi 237 M€ qui seront engagés pour la rénovation et la construction d'hébergements destinés aux jeunes engagés et aux cadres célibataires (dont 20 M€ dans le cadre du plan Famille). La programmation 2021 comprend en outre la construction ou restructuration de logements domaniaux mais également le financement des travaux nécessaires à l'installation de l'administration générale et des soutiens communs au profit des bases de défense et la construction ou la rénovation de bâtiments dédiés à la restauration. Parallèlement, les actions relatives au maintien en condition opérationnelle des sites et à la restauration du parc immobilier historique seront poursuivies.

La transition écologique : une priorité accordée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation des énergies fossiles

Le périmètre du programme 212 porte également les crédits dédiés à la transition écologique. Celle-ci se structure autour de trois axes, visant respectivement à réduire et mieux prévenir les risques environnementaux, à développer la protection de la biodiversité et à réduire l'empreinte énergétique des infrastructures. Dans ce cadre, une stratégie

ministérielle de performance énergétique a été élaborée pour les années 2019 à 2023. Elle prévoit d'une part de réduire les consommations d'énergie en évoluant vers une mobilité propre, en améliorant l'efficacité énergétiques des bases de défense et en disposant d'un parc immobilier à usage tertiaire et résidentiel économe en énergie, d'autre part de développer les énergies renouvelables en mobilisant 2 000 hectares de terrains pour des centrales photovoltaïques dans le cadre du plan « place au soleil », en privilégiant le raccordement des emprises au réseaux de chaleur ou de froid urbains et en expérimentant l'autoconsommation d'énergies renouvelables.

La politique culturelle : un effort soutenu de valorisation des patrimoines culturels

La politique culturelle a pour objectif de conserver et de valoriser l'important patrimoine culturel (bâtiments historiques, ouvrages militaires, musées, archives et bibliothèques) détenu par le ministère des armées, deuxième acteur culturel de l'État. A ce titre, le programme 212 a engagé un important chantier de rénovation de ses opérateurs, qui s'étendra sur toute la durée de la LPM et qui vise le renouvellement et la diversification de l'offre culturelle afin de conquérir de nouveaux publics et développer de nouveaux espaces d'exposition. Quatre axes principaux sont développés :

- préparer les musées de demain ;
- moderniser et faire entrer la fonction « archives » dans l'ère du numérique ;
- conserver et valoriser le patrimoine ;
- poursuivre la structuration et la modernisation du cadre d'action de la fonction « culture ».

Sont ainsi programmés d'importants projets de rénovation du Palais de Chaillot pour le Musée national de la marine et des infrastructures du Musée de l'air et de l'espace. La modernisation du service historique de la défense, premier service d'archives nationales en France, qui déploie d'ambitieuses solutions d'archivage numérique facilitant la consultation des archives et l'engageant sur la voie d'une réduction, à terme, du volume des archives papiers, sera également poursuivie.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Réussir la transformation du ministère et garantir les grands équilibres portés par la LPM
INDICATEUR 1.1	Taux de reclassement du personnel militaire
INDICATEUR 1.2	Taux de renouvellement des emplois primo-contractuels - Armées
OBJECTIF 2	Mettre les infrastructures à la disposition des forces armées en maîtrisant les coûts et les délais.
INDICATEUR 2.1	Respect des délais et des coûts des grands projets d'infrastructure
OBJECTIF 3	Rationaliser le développement des projets informatiques
INDICATEUR 3.1	Respect des délais et des coûts des projets informatiques
OBJECTIF 4	Renforcer l'efficacité du soutien sur des fonctions cibles
INDICATEUR 4.1	Efficacité de la gestion des ressources humaines
INDICATEUR 4.2	Efficacité immobilière
INDICATEUR 4.3	Efficacité de la fonction achat
INDICATEUR 4.4	Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

Le dispositif de performance du programme « Soutien de la politique de la défense » évolue au PAP 2020.

L'indicateur 4.4 portant sur la « l'efficience bureautique » est transféré au programme 178 « Préparation et emploi des forces »

OBJECTIF

1 – Réussir la transformation du ministère et garantir les grands équilibres portés par la LPM

Cet objectif comprend deux indicateurs (« taux de reclassement du personnel militaire » et « taux de renouvellement des emplois primo-contractuels - Armées ») qui permettent d'appréhender l'ambition et la complexité de la manœuvre RH du ministère.

INDICATEUR

1.1 – Taux de reclassement du personnel militaire

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Part des militaires ayant recours à l'ARD	%	66	64	70	64	70	72
Taux d'accès à l'emploi des militaires accompagnés par l'ARD	%	60	62	62	60	63	64

Précisions méthodologiques

Le taux de reclassement du personnel militaire est un des indicateurs clés de la mesure de la performance de l'agence de reconversion de la défense (ARD) / Défense Mobilité. Il évalue la capacité de « Défense Mobilité » à réaliser une transition professionnelle optimale du secteur militaire vers le secteur civil pour ses candidats au cours de l'année suivant leur départ. Depuis le PAP 2019, celui-ci est constitué de deux sous-indicateurs :

- la part des militaires ayant recours à l'ARD (1.1.1) : ce sous-indicateur vise à détailler le niveau de captation de l'ARD sur l'ensemble des départs de militaires dit « utiles » c'est-à-dire hors période probatoire et hors limite d'âge ou de service ;
- le taux d'accès à l'emploi des militaires accompagnés par l'ARD (1.1.2) : ce sous-indicateur recouvre l'ensemble du périmètre des agents reclassés par Défense Mobilité y compris les reclassements des militaires dans les fonctions publiques par la voie des procédures dérogatoires.

Source des données :

Les données sont issues directement de l'infocentre lié au système d'information (SI) propre à la reconversion (ARIANE) déployé dans les antennes et pôles de l'ARD et consolidées par cette dernière.

Mode de calcul :

1.1.1. Nombre de militaires ayant quitté le ministère l'année A dans le cadre d'un départ "utile" et ayant bénéficié d'un accompagnement par l'ARD / Nombre de militaires ayant quitté le ministère l'année A dans le cadre d'un départ "utile".

1.1.2. Nombre de militaires ayant quitté le ministère l'année A dans le cadre d'un départ "utile" et ayant accédé à l'emploi dans l'année suivant leur départ à la suite d'un accompagnement par l'ARD / Nombre de militaires ayant quitté le ministère au titre de l'année A captés par l'Agence.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La réévaluation de la prévision 2020 est due :

- à la dégradation de la situation nationale du marché de l'emploi, notamment suite à la pandémie de COVID19 ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- à une augmentation de la part des militaires du rang (MDR) et des sous-officier ayant moins de 4 ou 5 ans de service, population pour laquelle les leviers d'action disponibles sont limités (elle n'est en particulier pas éligible au congé de reconversion) ;

- au contexte opérationnel qui limite l'accompagnement par Défense Mobilité des militaires mobilisé dans les OPEX et les missions de courte durée (MCD) ;

Par ailleurs, des leviers d'actions sont déjà déployés pour favoriser l'augmentation des taux 2021 et la cible 2023 :

- une transmission mensuelle, par les trois armées, des départs actés de militaires dès leur notification sera mise en place. Ce nouveau mode de fonctionnement, en amont du départ effectif des militaires, se traduit par la révision des conventions liant Défense Mobilité et les armées, la mise en place de protocoles d'échanges de données RH. Ces actions doivent aboutir au début du second semestre 2020 et s'inscrivent dans les objectifs assignés à Défense Mobilité dans le cadre du projet reconversion ;

- l'offre de service de Défense Mobilité et son adaptation aux différentes typologies de candidats (contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, certification professionnelle, etc.) sera améliorée, notamment au profit des jeunes militaires du rang non éligibles à un congé de reconversion ;

- la convention de partenariat avec Pôle emploi sera renouvelée et visera à orienter vers Défense Mobilité davantage d'anciens militaires demandeurs d'emploi.

INDICATEUR**1.2 – Taux de renouvellement des emplois primo-contractuels - Armées**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Armée de Terre – Officiers	%	Sans objet	Sans objet	100	100	100	100
Armée de Terre – Sous-officiers	%	Sans objet	Sans objet	95	95	95	100
Armée de Terre – Militaires du rang	%	Sans objet	Sans objet	97	95	97	100
Armée de Terre – Total	%	Sans objet	Sans objet	98	97	98	100
Marine – Officiers	%	Sans objet	Sans objet	95	100	100	100
Marine – Sous-officiers	%	Sans objet	Sans objet	86	96	96	100
Marine – Militaires du rang	%	Sans objet	Sans objet	78	94	94	100
Marine – Total	%	Sans objet	Sans objet	82	95	95	100
Armée de l'air - Officiers	%	Sans objet	Sans objet	96	90	91	100
Armée de l'air - Sous-officiers	%	Sans objet	Sans objet	94	89	89	100
Armée de l'air - Militaires du rang	%	Sans objet	Sans objet	91	88	89	100
Armée de l'air - Total	%	Sans objet	Sans objet	94	89	89	100

Précisions méthodologiques

L'indicateur portant sur la performance des leviers de départs aidés rapportée aux volumes de départs a été remplacé par un indicateur ayant trait au « taux de renouvellement des emplois primo-contractuels – Armées » à compter du PAP 2020, ce nouvel indicateur permettant de mesurer les enjeux actuels de modernisation et de transformation du ministère des armées sur le volet ressources humaines et en particulier sur la fidélisation du métier de militaire.

L'indicateur permet de mesurer le taux de fidélisation dans les armées. Il s'apprécie en mesurant le volume de primo contrats dont le renouvellement souhaité par les armées est accepté par les intéressés. Cet indicateur permet d'évaluer la capacité du ministère à retenir son personnel militaire en poste ayant donné satisfaction, durant et à la suite du premier contrat d'engagement.

Sources des données : sous-direction du pilotage des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD).

Périmètre : officiers (OFF) / sous-officiers (SOFF) / militaires du rang (MDR) sous contrats

Mode de calcul :

Ratio : nombre de contrats renouvelés une première fois (signature d'un acte de réengagement par le militaire) / nombre de premiers contrats arrivant à échéance dont l'administration souhaite le renouvellement.

Numérateur : nombre de contrats renouvelés une première fois (signature d'un acte de réengagement par le militaire).

Dénominateur : nombre de premiers contrats arrivant à échéance dont l'administration souhaite le renouvellement.

Total : nombre total de contrats renouvelés une première fois (signature d'un acte de réengagement par le militaire) / nombre total de premiers contrats arrivant à échéance dont l'administration souhaite le renouvellement.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Armée de terre :

Concernant la catégorie des officiers et sous-officiers, la prévision 2021 reste stable, au niveau prévu initialement en 2020. La situation actuelle ne devrait en effet pas impacter l'atteinte des objectifs fixés de renouvellement des primo-contrats pour ce qui concerne ces catégories.

S'agissant des militaires du rang (MDR), la prévision pour 2020 est légèrement revue à la baisse, en raison des premiers effets de la crise sanitaire. D'une manière générale, le COVID affecte sur les flux d'effectifs de l'armée de terre de la manière suivante : réduction du volume de recrutement, même si une partie a été reprogrammée sur le reste de l'année pour rattraper le retard pris ; compensation uniquement partielle par de moindres départs avec un taux de renouvellement des primo-contrats moins significatif que prévu initialement. Ainsi, l'armée de terre poursuit la mise en œuvre de sa politique de gestion des flux de sa population la plus importante afin de maintenir le taux de fidélisation à 97% pour 2021.

Marine :

Les prévisions 2020 actualisées ont été revues à la hausse (+16% pour les MDR, +10% pour les SOFF, +5% pour les OFF), le périmètre prenant désormais en compte les renouvellements d'office à la suite d'une admission à un cours, d'une affectation à l'étranger ou outre-mer. Les prévisions 2021 sont alignées sur les prévisions actualisées pour 2020.

Cette hausse des prévisions est aussi le reflet de l'effort global que la marine a porté sur la fidélisation à travers un plan d'actions spécifique portant notamment sur l'adaptation de sa politique indemnitaire (attribution des primes aux viviers les plus critiques et/ou en tension), la mobilité, la prise en compte du couple, l'amélioration de la visibilité des parcours professionnels et des cursus de carrière.

Selon l'évolution du contexte économique, potentiellement favorable aux armées, la trajectoire pour 2023 pourrait encore s'infléchir positivement.

Armée de l'air :

L'actualisation de la prévision 2020 ainsi que de la prévision 2021 se fondent sur les restitutions réalisées lors des deux années précédentes ainsi qu'au premier trimestre 2020. Malgré des prévisions moins favorables qu'initialement déterminées, le contexte sanitaire actuel pourrait avoir un impact sur celles-ci, encore difficilement évaluable cependant.

L'enjeu de fidélisation reste ainsi primordial pour l'armée de l'air et s'est traduit il y a un an par l'élaboration d'une feuille de route, actualisée - selon une approche globale en cinq axes - qui permet de mobiliser les énergies pour une formation modernisée, une gestion individualisée des aviateurs avec une progression de carrière dynamique et une rémunération valorisante tout en travaillant à l'amélioration des conditions de vie des personnels et de leur famille.

OBJECTIF

2 – Mettre les infrastructures à la disposition des forces armées en maîtrisant les coûts et les délais.

L'objectif est de suivre le respect des engagements en termes de coûts et de délais pris par le service d'infrastructure de la défense (SID) auprès de ses bénéficiaires. Cet indicateur permet également d'apprécier la fiabilité des estimations réalisées par le SID lors des études d'avant-projet servant de base à ces engagements.

INDICATEUR transversal ***2.1 – Respect des délais et des coûts des grands projets d'infrastructure**

(du point de vue du contribuable)

* "Respect des coûts et délais des grands projets"

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Taux d'écart calendaire agrégé	%	17	21	30	25	30	30
Taux d'écart budgétaire agrégé	%	38	33	20	20	20	20

Précisions méthodologiques

Le périmètre retenu est constitué des opérations d'infrastructure individualisées dont le coût initial est supérieur à 5 M€ (coût mentionné dans le programme ou dans l'avant-projet (AVP) selon les cas), et qui ont été livrées dans l'année considérée. Chaque opération livrée compte pour un projet. Seules les opérations en dépassement sont prises en compte.

Source des données : tableaux de restitution semi-déclaratifs, réalisés sur la base d'extraction de données de l'application métier COSI du service d'infrastructure de la défense.

Mode de calcul :

Taux d'écart budgétaire = moyenne pondérée des écarts entre budgets finaux et budgets prévus initialement = $\sum (Bai - Bpi) / \sum Bpi$

Bpi = budget prévu initialement de l'opération

Bai = budget final de l'opération

Taux d'écart calendaire = moyenne pondérée des écarts entre durées finales et durées prévues initialement = $\sum (Dai - Dpi) / \sum Dpi$

Dpi = durée prévue initialement de l'opération

Dai = durée finale de l'opération

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le plan de transformation du service d'infrastructure de la défense 2020-2022 pose le principe de l'amélioration de la conduite des programmes d'infrastructure basé sur trois piliers fondamentaux : la standardisation, la massification et l'externalisation. Il s'agit, par exemple, de rechercher une plus grande standardisation du besoin en développant le recours à des marchés nationaux et régionaux et en favorisant l'intensification du recours à l'externalisation de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Ce type d'action devrait permettre d'accroître la capacité de production du SID en consolidant l'écart calendaire et les coûts prévisionnels, ce qui explique l'amélioration de la prévision 2020.

La programmation 2021 relative aux opérations d'infrastructures supérieures à 5 M€ correspond en grande partie à la mise en œuvre du plan Famille dans le domaine du logement familial, la réalisation du plan Hébergement et du plan Lycées.

La préparation de l'avenir, conditionnée par les objectifs de la LPM, conduit le SID à faire des choix stratégiques importants à travers :

- l'amélioration de la relation avec les bénéficiaires en renforçant la maîtrise d'ouvrage (accompagner le bénéficiaire dans l'expression de son besoin au plus juste) ;
- la transformation des modes d'actions du service (améliorer la conduite des programmes d'infrastructure en anticipant les nouveaux besoins le plus en amont possible de l'expression).

Ces mesures visent à améliorer les performances en termes de respect des délais et des coûts du SID en s'appuyant sur une optimisation et une adéquation des ressources et des moyens. Elles permettent de maintenir sur les deux sous-indicateurs des prévisions stables par rapport au PLF 2020, malgré la programmation d'opérations très exigeante que porte le service.

OBJECTIF

3 – Rationaliser le développement des projets informatiques

L'objectif est de maîtriser le développement des nouveaux projets par la maîtrise des coûts et des délais.

INDICATEUR transversal *

3.1 – Respect des délais et des coûts des projets informatiques

(du point de vue du contribuable)

* "Respect des coûts et délais des grands projets"

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Taux d'écart calendaire agrégé	%	13,2	8,1	6,30	9,5	10	10
Taux d'écart budgétaire agrégé	%	17,68	25,3	25,30	25,90	25,90	26,50

Précisions méthodologiques

Cet indicateur transversal interministériel a été progressivement mis en place à partir de 2016. Il concerne les SI figurant sur la liste des projets informatiques sensibles suivis par la Direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication de l'État (DINSIC). Pour le ministère, quatre projets sont concernés : SOURCE SOLDE (système de calcul de la solde des militaires), SOURCE WEB (interface de saisie RH), SI ROC – (projet de la relation client entre les référents ministériels et les réservistes opérationnels) et ARCHIPEL-NG (SI de l'archivage électronique). Seuls les coûts en dépassement sont pris en compte.

Mode de calcul :

Taux d'écart budgétaire = moyenne pondérée des écarts entre budgets finaux et budgets prévus initialement = $\sum (Bai - Bpi) / \sum Bpi$

Bpi = budget prévu initialement de l'opération

Bai = budget final de l'opération

Taux d'écart calendaire = moyenne pondérée des écarts entre durées finales et durées prévues initialement = $\sum (Dai - Dpi) / \sum Dpi$

Dpi = durée prévue initialement de l'opération

Dai = durée finale de l'opération

Source des données : Délégation des systèmes d'information, d'administration et de gestion du ministère des armées (DéSIAG)

Les coûts des projets sont issus des fiches TOP 50 en cours de validité. Les coûts présentés dans les fiches TOP 50 sont eux-mêmes issus des analyses de la valeur (partie rentabilité) du projet, réalisées selon la méthode interministérielle MAREVA (méthode d'analyse et de remontée de la valeur). Les durées sont issues des contributions des directions de projet et correspondent aux informations contenues dans la dernière version en cours de validité des fiches TOP 50.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

L'indicateur de respect des délais et des coûts des projets ministériels à fort enjeu est adossé aux résultats des grands projets informatiques ministériels suivis en interministériel au niveau de la DINUM et figurant sur le panorama des grands projets informatiques de l'Etat ;

En 2020, le périmètre de l'actualisation de l'indicateur a évolué et concerne à date cinq opérations SOURCE-SOLDE, SOURCE-WEB, ARCHIPEL SI ROC et EUREKA (projet de numérisation des soutiens délivrés par les bases de défense) :

- les deux opérations initiales : SOURCE-SOLDE et SOURCE-WEB

- et trois nouvelles opérations à fort enjeu ministériel : ARCHIPEL, SI ROC et EUREKA entrées en phase de réalisation respectivement fin octobre 2018, mi-décembre 2018 et fin décembre 2019.

La prévision 2021 se fonde sur le même référentiel de projets.

Le taux d'écart calendaire prévu pour 2021 ressort à 10%, synthèse des éléments suivants :

- la période de confinement a entraîné un report de la recette des premiers livrables et un réajustement du planning opérationnel d'ARCHIPEL (dérive calendaire de 12 mois, de 81 à 93 mois) ;

- la mise au point plus complexe que prévue de nouvelles fonctionnalités a conduit à un allongement des travaux de l'opération SI ROC (dérive de 6 mois, de 87 à 93 mois).

Le taux d'écart budgétaire prévu pour 2021 ressort à 25,9%, synthèse des éléments suivants :

- le choix d'allonger les phases d'expérimentation pour sécuriser la mise en service, des précisions du besoin (cas métiers particuliers) décelées pendant le déroulement du marché et la prise en compte d'évolutions d'origine réglementaire (comme le prélèvement à la source) ont conduit à une réévaluation budgétaire de l'opération SOURCE-SOLDE (44,2 M€, de 108,3 M€ à 152,5 M€),

- les opérations ARCHIPEL (14,3 M€), SI ROC (15,5 M€), EUREKA (16,1 M€) et SOURCE-WEB (14,7 M€) ne présentent pas d'évolution budgétaire.

Enfin, la prévision de cible 2023 de 26,5%, comprend une réévaluation du devis EUREKA à hauteur d'un million (17,1 M€ au lieu de 16,1 M €) liée à une consolidation des coûts de développement.

OBJECTIF

4 – Renforcer l'efficacité du soutien sur des fonctions cibles

Cet objectif décline autour de cinq axes l'efficacité des fonctions transverses au ministère des armées :

- gérer avec efficacité les ressources humaines du ministère ;
- gérer avec efficacité le patrimoine immobilier du ministère ;
- maîtriser les coûts en globalisant et en standardisant les achats ;
- gérer avec efficacité la bureautique ;
- suivre l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987.

INDICATEUR transversal *

4.1 – Efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

* "Efficacité de la gestion des ressources humaines"

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Efficacité RH (gérants/gérés)	%	2,68	2,69	2,66	2,67	2,67	2,66

Précisions méthodologiques

Source des données : les directions des ressources humaines des armées et services.

Mode de calcul : le périmètre du ratio présenté, communément appelé « ratio gérants/gérés » est ministériel. Il couvre la gestion du personnel civil et militaire. Il s'agit du rapport entre les effectifs chargés de gérer les ressources humaines (fonction RH), déclarés en organisation au titre des projets « GRH » et « Recrutement hors orientation », rapportés à l'ensemble des effectifs du ministère. Il est calculé selon le périmètre suivant :

- les effectifs gérés en ressources humaines correspondent à l'effectif réalisé prévisionnel (ERP) à la fin de l'année considéré sur le périmètre du plafond ministériel des emplois autorisés (PMEA). Il est également complété des personnels civils et militaires hors PME, des généraux en 2^{ème} section et de la réserve opérationnelle, sous-populations nécessitant une gestion RH spécifique. L'unité retenue est l'effectif équivalent temps plein emploi (ETPE) ;
- les effectifs des gérants comprennent les gestionnaires de la famille professionnelle GRH, identifiés selon la filière professionnelle à laquelle ils appartiennent, cette approche métier étant croisée avec le périmètre organique (les armées, directions et services). Il s'agit ainsi des effectifs gérants au titre des activités suivantes : recruter, administrer, former, politique RH, pilotage RH, statuts-réglementation et système d'information RH. En revanche, ne sont pas inclus dans le périmètre les gestionnaires de ressources humaines exerçant leur métier dans les domaines suivants : écoles, orientation/information, reconversion, liquidation de la paie et pension. En effet, la longueur et la spécificité des formations dispensées par les écoles de la défense, le caractère particulier du dispositif de reconversion ainsi que de la filière paye des militaires conduisent à exclure ces fonctions du périmètre de l'indicateur. L'unité retenue est l'ETPE.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La prévision actualisée pour 2020 (2,67%) est reprise à l'identique pour la prévision initiale 2021. Cette baisse modérée par rapport à 2019 s'explique principalement par une légère hausse du nombre de personnels gérés conjuguée à une stabilisation du nombre de « gérants » pour les trois prochaines années.

La poursuite de l'effort de rationalisation engagé par le ministère permet d'envisager une cible de ce ratio d'efficience à hauteur de 2,66% pour 2023, à l'identique de celle 2020.

En ce qui concerne les effectifs des gérants (numérateur), le perfectionnement de l'utilisation du répertoire des emplois ministériel (REM) intégré dans les SIRH a permis d'ajuster le périmètre de ces effectifs et de fiabiliser les données. La méthode privilégie une approche croisée entre prisme « métiers » (famille professionnelle GRH) et « organique » (armées, directions et services).

S'agissant des effectifs des gérés (dénominateur), les prévisions intègrent une hausse ténue des effectifs considérée, cohérente avec l'effort poursuivi de doter le ministère des Armées des ressources humaines nécessaires pour renforcer la protection du territoire national.

INDICATEUR transversal *

4.2 – Efficience immobilière

(du point de vue du contribuable)

* "Efficience de la gestion immobilière"

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Ratio SUN / Poste de travail	m ² /poste de travail	12,95	12,64	12,95	12,64	12,50	12,50
Ratio entretien courant / SUB	€/m ²	*		*	*	*	*
Ratio entretien lourd / SUB	€/m ²	*		*	*	*	*

Précisions méthodologiques

L'indicateur transverse interministériel d'efficience immobilière présenté ne prend en compte que l'emprise du partenariat public-privé (PPP) Balard. Il est en effet impossible de distinguer sur les autres emprises ce qui relève uniquement de bureaux de ce qui relève de locaux opérationnels.

Source des données : contrat du PPP Balard et suivi réalisé par le service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC).

Mode de calcul :

- « Ratio SUN / poste de travail » : la surface utile nette (SUN) et le nombre de postes de travail sont définis dans le PPP Balard ;
- « Ratio entretien courant / surface utile brute » (SUB) et « Ratio entretien lourd / SUB » : les coûts et la SUB sont définis dans le contrat du PPP Balard.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Ratio SUN / Poste de travail :

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les prévisions restent supérieures à la norme fixée par la direction de l'immobilier de l'État (DIE), soit 12 m² par poste de travail. En effet, la configuration de certains bâtiments anciens, bien que rénovés, ne permet pas d'atteindre cette norme. Cependant, le ministère des Armées s'attache, par des opérations de densification, à améliorer ce ratio qui est passé de 13,5 m² en 2016 à 12,64 m² en 2019. La prévision pour 2020 est actualisée à la baisse pour prendre en compte le résultat de l'année 2019.

La prévision 2021 est en amélioration du fait des mouvements liés au chantier OCM qui pourront conduire à une densification supplémentaire. Concernant la prévision 2023, celle-ci est établie dans le prolongement de 2021.

Ratios d'entretien courant / SUB et d'entretien lourd / SUB :

Les dépenses d'entretien courant et d'entretien lourd sont comprises dans le périmètre du contrat de partenariat public-privé qui gère l'emprise et sont réalisées par le prestataire de services OPALE. Il n'est pas possible de distinguer l'entretien lourd de l'entretien courant. Les coûts de la maintenance globale, regroupant entretiens lourd et courant, étaient de 143 € par m² pour 2018 et de 145 € pour 2019. La prévision reste fixée à 138 € pour 2020, elle est de 130 € pour 2021 et 129 € pour 2023.

INDICATEUR transversal ***4.3 – Efficience de la fonction achat**

(du point de vue du contribuable)

* "Efficience de la fonction achat"

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Gains relatifs aux actions achat (DAE + actions ministérielles propres)	M€	139,1	150	120	120	120	120

Précisions méthodologiques

De meilleures conditions tarifaires et/ou des volumes réduits permettent aux gestionnaires d'acheter davantage de produits ou simplement de reporter les moyens dégagés au bénéfice d'autres postes de dépenses.

Il convient de noter que les mesures strictement quantitatives (prix, quantités achetées) ne rendent pas compte des effets qualitatifs qui accompagnent l'organisation des achats. Ces effets peuvent être aussi bien positifs (amélioration de l'ergonomie grâce au nouveau mobilier) que négatifs (une imprimante en réseau distante implique des déplacements plus longs et une perte potentielle de productivité).

Les cibles sont déterminées par la direction des achats de l'État (DAE).

Source des données : logiciel interministériel « Impact » (suivi par le DAE).

Mode de calcul : la méthode interministérielle de calcul des gains d'achat (validée par le comité des achats en juillet 2009) est fondée sur la comparaison entre :

- les prix ou situations « de référence » éventuellement révisés selon les termes du marché, ou prenant en compte l'évolution du marché économique si celle-ci est supérieure à 4 % en valeur absolue ;
- les prix « nouveaux ».

L'écart de prix ou de coût est multiplié par le volume prévisionnel annuel. Est ainsi calculé un « gain achat base 12 mois », comptabilisé une seule fois l'année de réalisation (= sécurisation) du projet achat.

Le mode de calcul est adapté et justifié pour les rares cas où il n'y a pas de référence historique.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

L'objectif de performance 2020 est de 120 M€. Le montant d'économies retenues pour l'année 2020 a été reconduit sur la période 2021 à 2023, correspondant à une performance de 2,2%.

Le maintien de ce résultat est dû à :

- la mise en œuvre des stratégies d'achats en place ;
- la montée en maturité continue des services d'achats avec un effort sur la professionnalisation des acheteurs ;
- l'utilisation à bon escient des leviers de performance dans les projets d'achats, notamment le sourcing et la négociation.

INDICATEUR transversal ***4.4 – Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987**

(du point de vue du citoyen)

* "Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987"

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2021 Prévision	2023 Cible
Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987	%	7,14	7,14	7,20	7,20	7,25	7,30

Précisions méthodologiques

Cet indicateur mesure annuellement et en pourcentage la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987. Il est basé sur une enquête ministérielle globale effectuée chaque année en collaboration avec les différents employeurs ministériels. Cet indicateur correspond à celui adressé chaque année au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Source des données : les données relatives aux effectifs civils rémunérés émanent de la DRH-MD. Les effectifs rémunérés sont restitués à partir du SIRH et les effectifs civils bénéficiaires d'une obligation d'emploi sont recueillis par une enquête annuelle auprès des différents employeurs ministériels.

Mode de calcul : ce dernier résulte du rapport entre les effectifs civils bénéficiaires d'une obligation d'emploi et les effectifs civils des agents rémunérés (effectifs rémunérés et en activité au ministère des armées).

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La politique volontariste du ministère des Armées en faveur du recrutement et du maintien en emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) civils se poursuit dans la durée afin de se maintenir au minimum à un point au-dessus du taux légal de 6%.

La prévision pour 2021 de 7,25% (+0,5%) résulte d'une tendance constatée à la hausse lors des deux années précédentes due à une augmentation des effectifs de BOE (+114 ETP au cours de cette période). Cette progression permet ainsi d'évaluer la cible en 2023 au taux de 7,30% nonobstant une évolution quant au recensement des BOE, en cohérence avec l'ambition de la délégation nationale handicap

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
04 – Politique immobilière	0	93 499 998	484 288 454	7 230 000	0	585 018 452	20 156 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	120 288 000	67 208 067	0	0	187 496 067	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	144 515 107	600 000	40 000	0	145 155 107	1 150 000
06.03 – Reconversion	0	32 160 287	600 000	40 000	0	32 800 287	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	112 354 820	0	0	0	112 354 820	1 150 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	25 891 163	0	685 630	7 215 317	33 792 110	300 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	22 472 024	0	685 630	7 215 317	30 372 971	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	3 419 139	0	0	0	3 419 139	300 000
10 – Restructurations	0	617 737	27 938 200	6 044 051	0	34 599 988	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	342 357 625	13 236 171	0	3 368 757	358 962 553	975 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	616 732 707	0	0	0	0	616 732 707	0
50.01 – Renseignement extérieur	492 007 397	0	0	0	0	492 007 397	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	124 725 310	0	0	0	0	124 725 310	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	24 464 673	0	0	0	0	24 464 673	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	24 464 673	0	0	0	0	24 464 673	0
52 – Relations internationales	68 221 994	0	0	0	0	68 221 994	0
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	5 895 690	0	0	0	0	5 895 690	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	62 326 304	0	0	0	0	62 326 304	0
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 062 870 883	0	0	0	0	2 062 870 883	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 062 870 883	0	0	0	0	2 062 870 883	0
54 – Planification des moyens et	1 392 744 942	0	0	0	0	1 392 744 942	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"							
54.01 – Commandement des armées	165 139 997	0	0	0	0	165 139 997	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	231 805 490	0	0	0	0	231 805 490	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	17 347 160	0	0	0	0	17 347 160	0
54.04 – Enseignement interarmées	148 228 537	0	0	0	0	148 228 537	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	142 843 175	0	0	0	0	142 843 175	0
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	173 794 020	0	0	0	0	173 794 020	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	513 586 563	0	0	0	0	513 586 563	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	7 062 675 859	0	0	0	0	7 062 675 859	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 062 675 859	0	0	0	0	7 062 675 859	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 481 276 063	0	0	0	0	2 481 276 063	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 481 276 063	0	0	0	0	2 481 276 063	0
56.02 – Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0	0	0	0	0	0	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 512 521 031	0	0	0	0	2 512 521 031	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 512 521 031	0	0	0	0	2 512 521 031	0
57.02 – Service industriel aéronautique(SIAé)	0	0	0	0	0	0	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 688 470 445	0	0	0	0	2 688 470 445	250 900 000
58.01 – Fonction pétrolière	132 987 545	0	0	0	0	132 987 545	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICoS	71 779 386	0	0	0	0	71 779 386	0
58.03 – Soutiens complémentaires	0	0	0	0	0	0	0
58.04 – Service interarmées des munitions	90 914 513	0	0	0	0	90 914 513	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 488 776 059	0	0	0	0	1 488 776 059	0
58.06 – Fonction santé	904 012 942	0	0	0	0	904 012 942	250 900 000
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	350 000 000	0	0	0	0	350 000 000	0
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	0	0	0	250 000 000	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	100 000 000	0
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action	494 476 024	0	0	0	0	494 476 024	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
"Politique immobilière"							
61 – Action sociale, chômage et pensions	290 667 405	0	0	0	0	290 667 405	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 560 702	0	0	0	0	156 560 702	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	124 821 711	0	0	0	0	124 821 711	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	9 284 992	0	0	0	0	9 284 992	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	41 143 942	0	0	0	0	41 143 942	0
63 – Restructurations - RH	52 516 708	0	0	0	0	52 516 708	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	26 277 786	0	0	0	0	26 277 786	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	26 238 922	0	0	0	0	26 238 922	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	394 384 930	0	0	0	0	394 384 930	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	281 053 454	0	0	0	0	281 053 454	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	59 544 954	0	0	0	0	59 544 954	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	53 786 522	0	0	0	0	53 786 522	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Liens entre la Nation et son armée"	88 171 942	0	0	0	0	88 171 942	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	44 737 929	0	0	0	0	44 737 929	0
66.01 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PME A Mindef	43 387 352	0	0	0	0	43 387 352	0
66.03 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.04 – Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	0	0	0	0	0	0	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 350 577	0	0	0	0	1 350 577	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	86 057 723	0	0	0	0	86 057 723	0
67.01 – Sous-Direction des Bureau des Cabinets - Cabinet du Ministre de la Défense - Cabinet du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants - Bureau des Officiers Généraux	31 592 245	0	0	0	0	31 592 245	0
67.02 – Contrôle général des armées	22 605 558	0	0	0	0	22 605 558	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
67.03 – Direction Générale du Numérique	7 221 513	0	0	0	0	7 221 513	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	11 411 711	0	0	0	0	11 411 711	0
67.05 – Gendarmerie de la Sûreté de l'Armement Nucléaire	5 087 220	0	0	0	0	5 087 220	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	5 363 482	0	0	0	0	5 363 482	0
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 775 994	0	0	0	0	2 775 994	0
Total	20 752 135 200	727 169 630	593 270 892	13 999 681	10 584 074	22 097 159 477	274 521 667

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
04 – Politique immobilière	0	98 722 312	403 556 097	7 230 000	0	509 508 409	20 156 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	107 905 000	60 035 401	0	0	167 940 401	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	145 501 107	600 000	40 000	0	146 141 107	1 150 000
06.03 – Reconversion	0	32 150 287	600 000	40 000	0	32 790 287	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	113 350 820	0	0	0	113 350 820	1 150 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	25 891 163	0	685 630	12 475 229	39 052 022	300 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	22 472 024	0	685 630	12 475 229	35 632 883	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	3 419 139	0	0	0	3 419 139	300 000
10 – Restructurations	0	627 737	30 460 033	11 100 943	0	42 188 713	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	341 628 644	28 335 571	0	3 368 757	373 332 972	975 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	616 732 707	0	0	0	0	616 732 707	0
50.01 – Renseignement extérieur	492 007 397	0	0	0	0	492 007 397	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	124 725 310	0	0	0	0	124 725 310	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	24 464 673	0	0	0	0	24 464 673	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	24 464 673	0	0	0	0	24 464 673	0
52 – Relations internationales	68 221 994	0	0	0	0	68 221 994	0
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	5 895 690	0	0	0	0	5 895 690	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de	62 326 304	0	0	0	0	62 326 304	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
<i>défense</i>							
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 062 870 883	0	0	0	0	2 062 870 883	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 062 870 883	0	0	0	0	2 062 870 883	0
54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	1 392 744 942	0	0	0	0	1 392 744 942	0
54.01 – Commandement des armées	165 139 997	0	0	0	0	165 139 997	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	231 805 490	0	0	0	0	231 805 490	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	17 347 160	0	0	0	0	17 347 160	0
54.04 – Enseignement interarmées	148 228 537	0	0	0	0	148 228 537	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	142 843 175	0	0	0	0	142 843 175	0
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	173 794 020	0	0	0	0	173 794 020	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	513 586 563	0	0	0	0	513 586 563	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	7 062 675 859	0	0	0	0	7 062 675 859	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 062 675 859	0	0	0	0	7 062 675 859	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 481 276 063	0	0	0	0	2 481 276 063	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 481 276 063	0	0	0	0	2 481 276 063	0
56.02 – Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0	0	0	0	0	0	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 512 521 031	0	0	0	0	2 512 521 031	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 512 521 031	0	0	0	0	2 512 521 031	0
57.02 – Service industriel aéronautique(SIAé)	0	0	0	0	0	0	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 688 470 445	0	0	0	0	2 688 470 445	250 900 000
58.01 – Fonction pétrolière	132 987 545	0	0	0	0	132 987 545	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICOs	71 779 386	0	0	0	0	71 779 386	0
58.03 – Soutiens complémentaires	0	0	0	0	0	0	0
58.04 – Service interarmées des munitions	90 914 513	0	0	0	0	90 914 513	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 488 776 059	0	0	0	0	1 488 776 059	0
58.06 – Fonction santé	904 012 942	0	0	0	0	904 012 942	250 900 000
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le	350 000 000	0	0	0	0	350 000 000	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
programme "Préparation et emploi des forces"							
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	0	0	0	250 000 000	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	100 000 000	0
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	494 476 024	0	0	0	0	494 476 024	0
61 – Action sociale, chômage et pensions	290 667 405	0	0	0	0	290 667 405	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 560 702	0	0	0	0	156 560 702	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	124 821 711	0	0	0	0	124 821 711	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	9 284 992	0	0	0	0	9 284 992	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	41 143 942	0	0	0	0	41 143 942	0
63 – Restructurations - RH	52 516 708	0	0	0	0	52 516 708	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	26 277 786	0	0	0	0	26 277 786	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	26 238 922	0	0	0	0	26 238 922	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	394 384 930	0	0	0	0	394 384 930	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	281 053 454	0	0	0	0	281 053 454	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	59 544 954	0	0	0	0	59 544 954	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	53 786 522	0	0	0	0	53 786 522	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Liens entre la Nation et son armée"	88 171 942	0	0	0	0	88 171 942	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	44 737 929	0	0	0	0	44 737 929	0
66.01 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PME A Mindef	43 387 352	0	0	0	0	43 387 352	0
66.03 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PME A Mindef	0	0	0	0	0	0	0
66.04 – Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	0	0	0	0	0	0	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 350 577	0	0	0	0	1 350 577	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	86 057 723	0	0	0	0	86 057 723	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
67.01 – Sous-Direction des Bureau des Cabinets - Cabinet du Ministre de la Défense - Cabinet du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants - Bureau des Officiers Généraux	31 592 245	0	0	0	0	31 592 245	0
67.02 – Contrôle général des armées	22 605 558	0	0	0	0	22 605 558	0
67.03 – Direction Générale du Numérique	7 221 513	0	0	0	0	7 221 513	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	11 411 711	0	0	0	0	11 411 711	0
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 087 220	0	0	0	0	5 087 220	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	5 363 482	0	0	0	0	5 363 482	0
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 775 994	0	0	0	0	2 775 994	0
Total	20 752 135 200	720 275 963	522 987 102	19 056 573	15 843 986	22 030 298 824	274 521 667

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
04 – Politique immobilière	0	90 266 115	473 420 590	7 900 000	0	571 586 705	21 691 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	104 630 837	57 848 062	0	0	162 478 899	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	148 433 167	600 000	39 813	0	149 072 980	700 000
06.03 – Reconversion	0	32 232 861	0	0	0	32 232 861	0
06.03 – Reconversion	0	0	600 000	0	0	600 000	0
06.03 – Reconversion	0	0	0	39 813	0	39 813	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	116 200 306	0	0	0	116 200 306	700 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	29 610 122	0	401 884	18 800 000	48 812 006	260 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	25 443 637	0	0	0	25 443 637	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	401 884	0	401 884	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	0	18 800 000	18 800 000	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	4 166 485	0	0	0	4 166 485	260 000
10 – Restructurations	0	600 717	15 000 000	6 470 952	0	22 071 669	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	347 651 017	16 419 345	0	4 303 000	368 373 362	3 500 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	590 222 016	0	0	0	0	590 222 016	0
50.01 – Renseignement extérieur	468 459 029	0	0	0	0	468 459 029	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	121 762 987	0	0	0	0	121 762 987	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	24 400 445	0	0	0	0	24 400 445	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	24 400 445	0	0	0	0	24 400 445	0
52 – Relations internationales	64 162 703	0	0	0	0	64 162 703	0
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	6 259 303	0	0	0	0	6 259 303	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	57 903 400	0	0	0	0	57 903 400	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 122 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 061 690 840	0	0	0	0	2 061 690 840	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 061 690 840	0	0	0	0	2 061 690 840	0
54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	1 374 010 154	0	0	0	0	1 374 010 154	0
54.01 – Commandement des armées	164 143 681	0	0	0	0	164 143 681	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	236 341 641	0	0	0	0	236 341 641	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	17 226 830	0	0	0	0	17 226 830	0
54.04 – Enseignement interarmées	143 481 577	0	0	0	0	143 481 577	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	141 163 433	0	0	0	0	141 163 433	0
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	171 373 781	0	0	0	0	171 373 781	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	500 279 211	0	0	0	0	500 279 211	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	6 996 806 128	0	0	0	0	6 996 806 128	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	6 996 806 128	0	0	0	0	6 996 806 128	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 431 721 801	0	0	0	0	2 431 721 801	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 431 721 801	0	0	0	0	2 431 721 801	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 477 018 212	0	0	0	0	2 477 018 212	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 477 018 212	0	0	0	0	2 477 018 212	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 845 555 928	0	0	0	0	2 845 555 928	248 442 467
58.01 – Fonction pétrolière	131 941 704	0	0	0	0	131 941 704	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICO S	63 789 508	0	0	0	0	63 789 508	0
58.04 – Service interarmées des munitions	90 275 680	0	0	0	0	90 275 680	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 479 501 003	0	0	0	0	1 479 501 003	0
58.06 – Fonction santé	1 080 048 033	0	0	0	0	1 080 048 033	248 442 467
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	354 201 203	0	0	0	0	354 201 203	0
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	254 201 203	0	0	0	0	254 201 203	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	100 000 000	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	457 284 538	0	0	0	0	457 284 538	0
61 – Action sociale, chômage et pensions	277 641 206	0	0	0	0	277 641 206	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	157 450 768	0	0	0	0	157 450 768	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	114 116 518	0	0	0	0	114 116 518	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	6 073 920	0	0	0	0	6 073 920	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	41 625 934	0	0	0	0	41 625 934	0
63 – Restructurations - RH	57 784 997	0	0	0	0	57 784 997	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	23 564 287	0	0	0	0	23 564 287	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	34 220 710	0	0	0	0	34 220 710	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	397 691 891	0	0	0	0	397 691 891	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	301 332 320	0	0	0	0	301 332 320	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	46 929 955	0	0	0	0	46 929 955	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	49 429 616	0	0	0	0	49 429 616	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Liens entre la Nation et son armée"	93 689 430	0	0	0	0	93 689 430	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	24 910 262	0	0	0	0	24 910 262	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PMEA Mindéf	23 750 403	0	0	0	0	23 750 403	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 159 859	0	0	0	0	1 159 859	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	88 712 768	0	0	0	0	88 712 768	0
67.01 – Sous-Direction des Bureau des Cabinets - Cabinet du Ministre de la Défense - Cabinet du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants - Bureau des Officiers Généraux	37 447 273	0	0	0	0	37 447 273	0
67.02 – Contrôle général des armées	21 123 699	0	0	0	0	21 123 699	0
67.03 – Direction Générale du Numérique	6 549 252	0	0	0	0	6 549 252	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	10 287 974	0	0	0	0	10 287 974	0
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 194 420	0	0	0	0	5 194 420	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense -	5 794 059	0	0	0	0	5 794 059	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
<i>Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement</i>							
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 316 091	0	0	0	0	2 316 091	0
Total	20 659 130 456	721 191 974	563 287 997	14 812 649	23 103 000	21 981 526 076	275 634 134

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
04 – Politique immobilière	0	95 003 920	373 964 517	7 900 000	0	476 868 437	21 691 667
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	111 719 274	61 093 620	0	0	172 812 894	0
06 – Politiques des ressources humaines	0	146 441 167	600 000	39 813	0	147 080 980	700 000
06.03 – Reconversion	0	32 232 861	0	0	0	32 232 861	0
06.03 – Reconversion	0	0	600 000	0	0	600 000	0
06.03 – Reconversion	0	0	0	39 813	0	39 813	0
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	114 208 306	0	0	0	114 208 306	700 000
08 – Politique culturelle et éducative	0	29 468 369	0	401 884	20 604 721	50 474 974	260 000
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	25 443 637	0	0	0	25 443 637	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	401 884	0	401 884	0
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	0	0	0	20 604 721	20 604 721	0
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	4 024 732	0	0	0	4 024 732	260 000
10 – Restructurations	0	600 717	10 326 507	10 438 030	1 500 000	22 865 254	0
11 – Pilotage, soutien et communication	0	353 181 734	50 387 278	0	4 303 000	407 872 012	3 500 000
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	590 222 016	0	0	0	0	590 222 016	0
50.01 – Renseignement extérieur	468 459 029	0	0	0	0	468 459 029	0
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	121 762 987	0	0	0	0	121 762 987	0
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	24 400 445	0	0	0	0	24 400 445	0
51.01 – DGRIS / Administration centrale	24 400 445	0	0	0	0	24 400 445	0
52 – Relations internationales	64 162 703	0	0	0	0	64 162 703	0
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	6 259 303	0	0	0	0	6 259 303	0
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	57 903 400	0	0	0	0	57 903 400	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 061 690 840	0	0	0	0	2 061 690 840	0
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 061 690 840	0	0	0	0	2 061 690 840	0
54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	1 374 010 154	0	0	0	0	1 374 010 154	0
54.01 – Commandement des armées	164 143 681	0	0	0	0	164 143 681	0
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	236 341 641	0	0	0	0	236 341 641	0
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	17 226 830	0	0	0	0	17 226 830	0
54.04 – Enseignement interarmées	143 481 577	0	0	0	0	143 481 577	0
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	141 163 433	0	0	0	0	141 163 433	0
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	171 373 781	0	0	0	0	171 373 781	0
54.07 – Systèmes d'information et de communication	500 279 211	0	0	0	0	500 279 211	0
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	6 996 806 128	0	0	0	0	6 996 806 128	1 040 000
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	6 996 806 128	0	0	0	0	6 996 806 128	1 040 000
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 431 721 801	0	0	0	0	2 431 721 801	0
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 431 721 801	0	0	0	0	2 431 721 801	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 477 018 212	0	0	0	0	2 477 018 212	0
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 477 018 212	0	0	0	0	2 477 018 212	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 845 555 928	0	0	0	0	2 845 555 928	248 442 467
58.01 – Fonction pétrolière	131 941 704	0	0	0	0	131 941 704	0
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICoS	63 789 508	0	0	0	0	63 789 508	0
58.04 – Service interarmées des munitions	90 275 680	0	0	0	0	90 275 680	0
58.05 – Service du commissariat des armées	1 479 501 003	0	0	0	0	1 479 501 003	0
58.06 – Fonction santé	1 080 048 033	0	0	0	0	1 080 048 033	248 442 467
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	354 201 203	0	0	0	0	354 201 203	0
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	254 201 203	0	0	0	0	254 201 203	0
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	0	0	0	100 000 000	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 122 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	457 284 538	0	0	0	0	457 284 538	0
61 – Action sociale, chômage et pensions	277 641 206	0	0	0	0	277 641 206	0
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	157 450 768	0	0	0	0	157 450 768	0
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	114 116 518	0	0	0	0	114 116 518	0
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	6 073 920	0	0	0	0	6 073 920	0
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	41 625 934	0	0	0	0	41 625 934	0
63 – Restructurations - RH	57 784 997	0	0	0	0	57 784 997	0
63.01 – Restructurations Personnels civils	23 564 287	0	0	0	0	23 564 287	0
63.02 – Restructurations Personnels militaires	34 220 710	0	0	0	0	34 220 710	0
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	397 691 891	0	0	0	0	397 691 891	0
64.01 – Personnel du SGA employeur	301 332 320	0	0	0	0	301 332 320	0
64.07 – Personnel de l'action sociale	46 929 955	0	0	0	0	46 929 955	0
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	49 429 616	0	0	0	0	49 429 616	0
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Liens entre la Nation et son armée"	93 689 430	0	0	0	0	93 689 430	0
66 – Rayonnement et contribution extérieure	24 910 262	0	0	0	0	24 910 262	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PME A Mindef	23 750 403	0	0	0	0	23 750 403	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 159 859	0	0	0	0	1 159 859	0
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	88 712 768	0	0	0	0	88 712 768	0
67.01 – Sous-Direction des Bureau des Cabinets - Cabinet du Ministre de la Défense - Cabinet du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants - Bureau des Officiers Généraux	37 447 273	0	0	0	0	37 447 273	0
67.02 – Contrôle général des armées	21 123 699	0	0	0	0	21 123 699	0
67.03 – Direction Générale du Numérique	6 549 252	0	0	0	0	6 549 252	0
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	10 287 974	0	0	0	0	10 287 974	0
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 194 420	0	0	0	0	5 194 420	0
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense -	5 794 059	0	0	0	0	5 794 059	0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total pour 2020	FdC et AdP prévus en 2020
<i>Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement</i>							
<i>67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense</i>	2 316 091	0	0	0	0	2 316 091	0
Total	20 659 130 456	736 415 180	496 371 922	18 779 727	26 407 721	21 937 105 006	275 634 134

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Titre 2 – Dépenses de personnel	20 659 130 456	20 752 135 200	251 940 000	20 659 130 456	20 752 135 200	251 940 000
Rémunérations d'activité	10 376 558 607	10 525 774 320	251 940 000	10 376 558 607	10 525 774 320	251 940 000
Cotisations et contributions sociales	10 007 016 397	9 939 421 192	0	10 007 016 397	9 939 421 192	0
Prestations sociales et allocations diverses	275 555 452	286 939 688	0	275 555 452	286 939 688	0
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	721 191 974	727 169 630	2 425 000	736 415 180	720 275 963	2 425 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	627 530 872	631 041 881	2 425 000	642 754 078	623 954 181	2 425 000
Subventions pour charges de service public	93 661 102	96 127 749	0	93 661 102	96 321 782	0
Titre 5 – Dépenses d'investissement	563 287 997	593 270 892	20 156 667	496 371 922	522 987 102	20 156 667
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	506 948 316	526 177 825	20 156 667	436 238 302	463 442 701	20 156 667
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	56 339 681	67 093 067	0	60 133 620	59 544 401	0
Titre 6 – Dépenses d'intervention	14 812 649	13 999 681	0	18 779 727	19 056 573	0
Transferts aux ménages	106 000	0	0	106 000	0	0
Transferts aux entreprises	691 100	788 088	0	3 653 311	2 848 200	0
Transferts aux collectivités territoriales	5 779 852	5 205 963	0	6 001 867	7 005 034	0
Transferts aux autres collectivités	8 235 697	8 005 630	0	9 018 549	9 203 339	0
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	23 103 000	10 584 074	0	26 407 721	15 843 986	0
Prêts et avances	0	0	0	1 500 000	0	0
Dotations en fonds propres	23 103 000	10 584 074	0	24 907 721	15 843 986	0
Total	21 981 526 076	22 097 159 477	274 521 667	21 937 105 006	22 030 298 824	274 521 667

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Les chiffrages présentés pour 2021 ont été réalisés sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2021. L'impact des dispositions fiscales de ce dernier sur les recettes 2021 est, pour sa part, présenté dans les tomes I et II de l'annexe « Évaluation des Voies et Moyens ».

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (3)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffre 2019	Chiffre 2020	Chiffre 2021
230605	Exonération du bénéfice réalisé par les entreprises créées en zone de restructuration de la défense Dispositions communes à l'impôt sur le revenu (bénéfices industriels et commerciaux) et à l'impôt sur les sociétés <i>Bénéficiaires 2019 : 400 Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2008 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : 2030 - Fin du fait générateur : 2023 - code général des impôts : 44 terdecies</i>	3	3	3
120141	Exonération de l'indemnité de départ volontaire versée dans le cadre d'une restructuration ou d'une réorganisation du ministère de la défense Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2019 : 149 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2018 - Dernière incidence budgétaire : 2025 - Fin du fait générateur : 2025 - code général des impôts : 81-30° bis</i>	1	1	1
120140	Exonération du pécule modulable d'incitation au départ des militaires Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : 2020 - Fin du fait générateur : 2019 - code général des impôts : 81-30°</i>	4	3	0
Total		8	7	4

DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS LOCAUX PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux contribuant au programme de manière principale		Chiffre 2019	Chiffre 2020	Chiffre 2021
090201	Cotisation foncière des entreprises <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2009 - Dernière modification : 2015 - Dernière incidence budgétaire : 2021 - Fin du fait</i>	0	0	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux contribuant au programme de manière principale	Chiffrage 2019	Chiffrage 2020	Chiffrage 2021
<i>générateur : 2019 - code général des impôts : 1647 C septies</i>			
Total			

DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS LOCAUX PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT (1)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux contribuant au programme de manière subsidiaire	Chiffrage 2019	Chiffrage 2020	Chiffrage 2021
090201 Crédit d'impôt pour les micro entreprises implantées en zone de restructuration de la défense Cotisation foncière des entreprises <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2009 - Dernière modification : 2015 - Dernière incidence budgétaire : 2021 - Fin du fait</i> <i>générateur : 2019 - code général des impôts : 1647 C septies</i>	0	0	0
Total			

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
04 – Politique immobilière	0	585 018 452	585 018 452	0	509 508 409	509 508 409
05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0	187 496 067	187 496 067	0	167 940 401	167 940 401
06 – Politiques des ressources humaines	0	145 155 107	145 155 107	0	146 141 107	146 141 107
06.03 – Reconversion	0	32 800 287	32 800 287	0	32 790 287	32 790 287
06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0	112 354 820	112 354 820	0	113 350 820	113 350 820
08 – Politique culturelle et éducative	0	33 792 110	33 792 110	0	39 052 022	39 052 022
08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0	30 372 971	30 372 971	0	35 632 883	35 632 883
08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense	0	3 419 139	3 419 139	0	3 419 139	3 419 139
10 – Restructurations	0	34 599 988	34 599 988	0	42 188 713	42 188 713
11 – Pilotage, soutien et communication	0	358 962 553	358 962 553	0	373 332 972	373 332 972
50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	616 732 707	0	616 732 707	616 732 707	0	616 732 707
50.01 – Renseignement extérieur	492 007 397	0	492 007 397	492 007 397	0	492 007 397
50.02 – Renseignement de sécurité et de défense	124 725 310	0	124 725 310	124 725 310	0	124 725 310
51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	24 464 673	0	24 464 673	24 464 673	0	24 464 673
51.01 – DGRIS / Administration centrale	24 464 673	0	24 464 673	24 464 673	0	24 464 673
52 – Relations internationales	68 221 994	0	68 221 994	68 221 994	0	68 221 994
52.01 – DGA / Soutien aux exportations	5 895 690	0	5 895 690	5 895 690	0	5 895 690
52.02 – DGRIS / Diplomatie de défense	62 326 304	0	62 326 304	62 326 304	0	62 326 304
53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	2 062 870 883	0	2 062 870 883	2 062 870 883	0	2 062 870 883
53.01 – Soutien aux opérations d'armement	2 062 870 883	0	2 062 870 883	2 062 870 883	0	2 062 870 883
54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	1 392 744 942	0	1 392 744 942	1 392 744 942	0	1 392 744 942
54.01 – Commandement des armées	165 139 997	0	165 139 997	165 139 997	0	165 139 997
54.02 – Organismes interarmées à vocation opérationnelle	231 805 490	0	231 805 490	231 805 490	0	231 805 490

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

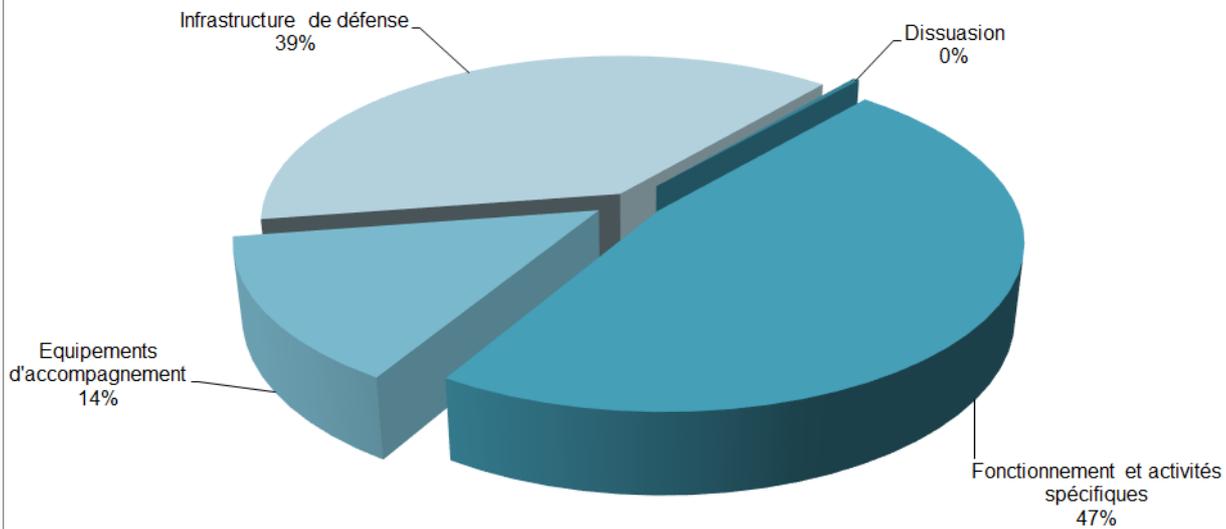
Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
54.03 – Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	17 347 160	0	17 347 160	17 347 160	0	17 347 160
54.04 – Enseignement interarmées	148 228 537	0	148 228 537	148 228 537	0	148 228 537
54.05 – EMA / Relations internationales militaires / PPE	142 843 175	0	142 843 175	142 843 175	0	142 843 175
54.06 – Renseignement d'intérêt militaire	173 794 020	0	173 794 020	173 794 020	0	173 794 020
54.07 – Systèmes d'information et de communication	513 586 563	0	513 586 563	513 586 563	0	513 586 563
55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	7 062 675 859	0	7 062 675 859	7 062 675 859	0	7 062 675 859
55.01 – Ressources humaines des forces terrestres	7 062 675 859	0	7 062 675 859	7 062 675 859	0	7 062 675 859
56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 481 276 063	0	2 481 276 063	2 481 276 063	0	2 481 276 063
56.01 – Ressources humaines des forces navales	2 481 276 063	0	2 481 276 063	2 481 276 063	0	2 481 276 063
56.02 – Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0	0	0	0	0	0
57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 512 521 031	0	2 512 521 031	2 512 521 031	0	2 512 521 031
57.01 – Ressources humaines des forces aériennes	2 512 521 031	0	2 512 521 031	2 512 521 031	0	2 512 521 031
57.02 – Service industriel aéronautique(SIAé)	0	0	0	0	0	0
58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	2 688 470 445	0	2 688 470 445	2 688 470 445	0	2 688 470 445
58.01 – Fonction pétrolière	132 987 545	0	132 987 545	132 987 545	0	132 987 545
58.02 – Logistique et soutien interarmées / CICoS	71 779 386	0	71 779 386	71 779 386	0	71 779 386
58.03 – Soutiens complémentaires	0	0	0	0	0	0
58.04 – Service interarmées des munitions	90 914 513	0	90 914 513	90 914 513	0	90 914 513
58.05 – Service du commissariat des armées	1 488 776 059	0	1 488 776 059	1 488 776 059	0	1 488 776 059
58.06 – Fonction santé	904 012 942	0	904 012 942	904 012 942	0	904 012 942
59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	350 000 000	0	350 000 000	350 000 000	0	350 000 000
59.01 – Surcoûts liés aux opérations extérieures	250 000 000	0	250 000 000	250 000 000	0	250 000 000
59.02 – Surcoûts liés aux opérations intérieures	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000
60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	494 476 024	0	494 476 024	494 476 024	0	494 476 024
61 – Action sociale, chômage et pensions	290 667 405	0	290 667 405	290 667 405	0	290 667 405
61.01 – Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	156 560 702	0	156 560 702	156 560 702	0	156 560 702
61.02 – Reconversion des personnels militaires - Chômage	124 821 711	0	124 821 711	124 821 711	0	124 821 711
61.03 – Reconversion des personnels civils - Chômage	9 284 992	0	9 284 992	9 284 992	0	9 284 992

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	41 143 942	0	41 143 942	41 143 942	0	41 143 942
63 – Restructurations - RH	52 516 708	0	52 516 708	52 516 708	0	52 516 708
63.01 – Restructurations Personnels civils	26 277 786	0	26 277 786	26 277 786	0	26 277 786
63.02 – Restructurations Personnels militaires	26 238 922	0	26 238 922	26 238 922	0	26 238 922
64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	394 384 930	0	394 384 930	394 384 930	0	394 384 930
64.01 – Personnel du SGA employeur	281 053 454	0	281 053 454	281 053 454	0	281 053 454
64.07 – Personnel de l'action sociale	59 544 954	0	59 544 954	59 544 954	0	59 544 954
64.08 – Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	53 786 522	0	53 786 522	53 786 522	0	53 786 522
65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Liens entre la Nation et son armée"	88 171 942	0	88 171 942	88 171 942	0	88 171 942
66 – Rayonnement et contribution extérieure	44 737 929	0	44 737 929	44 737 929	0	44 737 929
66.01 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PMEA Mindef	0	0	0	0	0	0
66.02 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PMEA Mindef	43 387 352	0	43 387 352	43 387 352	0	43 387 352
66.03 – Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PMEA Mindef	0	0	0	0	0	0
66.04 – Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	0	0	0	0	0	0
66.05 – Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	1 350 577	0	1 350 577	1 350 577	0	1 350 577
67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	86 057 723	0	86 057 723	86 057 723	0	86 057 723
67.01 – Sous-Direction des Bureau des Cabinets - Cabinet du Ministre de la Défense - Cabinet du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants - Bureau des Officiers Généraux	31 592 245	0	31 592 245	31 592 245	0	31 592 245
67.02 – Contrôle général des armées	22 605 558	0	22 605 558	22 605 558	0	22 605 558
67.03 – Direction Générale du Numérique	7 221 513	0	7 221 513	7 221 513	0	7 221 513
67.04 – Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	11 411 711	0	11 411 711	11 411 711	0	11 411 711
67.05 – Gendarmerie de la Sureté de l'Armement Nucléaire	5 087 220	0	5 087 220	5 087 220	0	5 087 220
67.06 – Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	5 363 482	0	5 363 482	5 363 482	0	5 363 482
67.07 – Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	2 775 994	0	2 775 994	2 775 994	0	2 775 994
Total	20 752 135 200	1 345 024 277	22 097 159 477	20 752 135 200	1 278 163 624	22 030 298 824

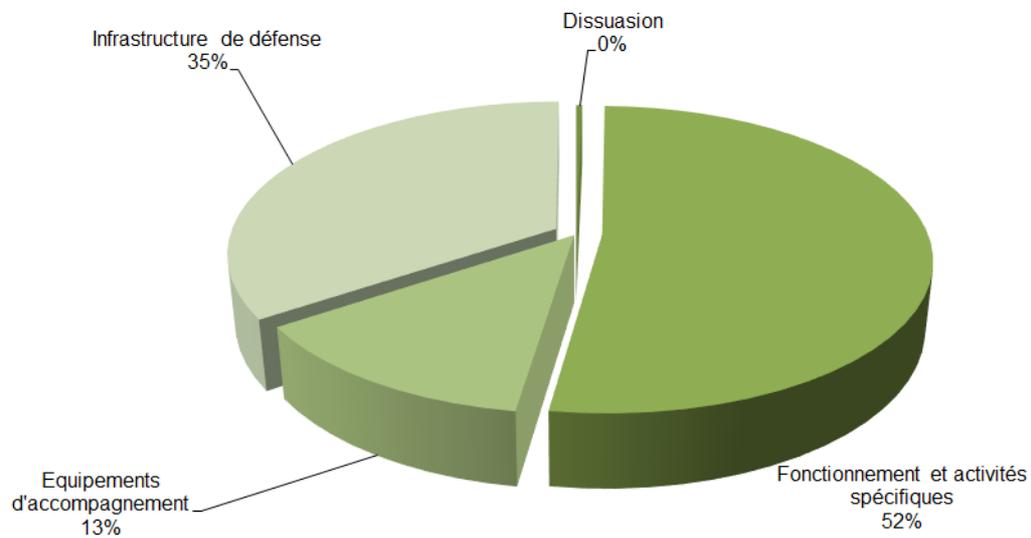
Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Répartition des crédits par OS - AE 2021



Répartition des crédits par OS - CP 2021



SYNTHÈSE - RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR OS ET PAR TITRE (EN M€)

Répartition des crédits par OS - AE 2021

Opérations stratégiques	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Dissuasion	4 500 000	-	-	-	4 500 000
Fonctionnement et activités spécifiques	604 161 718	14 736 171	6 769 681	8 803 986	634 471 556
Equipements d'accompagnement	120 288 000	67 208 067	-	-	187 496 067

Infrastructure de défense	-	511 326 654	7 230 000	-	518 556 654
Total	724 449 718	593 270 892	13 999 681	8 803 986	1 345 024 277

Répartition des crédits par OS - CP 2021

Opérations stratégiques	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Dissuasion	4 500 000	-	-	-	4 500 000
Fonctionnement et activités spécifiques	609 651 051	29 835 571	11 826 573	14 063 898	665 377 093
Equipements d'accompagnement	107 905 000	60 035 401	-	-	167 940 401
Infrastructure de défense	-	433 116 130	7 230 000	-	440 346 130
Total	717 556 051	522 987 102	19 056 573	14 063 898	1 278 163 624

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE (EN M€)

Opérations stratégiques	Engagements		
	RàP à fin 2019	Eng 2020	Eng 2021
Dissuasion	2 950	4 440 000	4 500 000
Fonctionnement et activités spécifiques	1 085 957 758	649 533 109	636 896 556
Équipements d'accompagnement	97 399 090	179 170 937	184 511 298
Infrastructure de défense	642 188 286	519 381 344	540 873 321
Total	1 825 548 084	1 352 525 390	1 366 781 175
Somme des engagement			4 544 854 649

Opérations stratégiques	Paiements					Total
	2020	2021	2022	2023	>2023	
Dissuasion	60	-	-	-	2 890,00	2 950
	4 439 940	-	-	-	60	4 440 000
		4 500 000	-	-	-	4 500 000
Fonctionnement et activités spécifiques	147 870 324	29 083 537	53 031 182	42 194 499	813 778 216	1 085 957 758
	542 742 751	95 472 712	9 110 507	888 482	1 318 657	649 533 109
		547 245 844	79 898 344	2 957 075	6 795 293	636 896 556
Équipements d'accompagnement	77 690 741	18 808 349	900 000	-	-	97 399 090
	100 124 794	65 122 141	13 924 002	-	-	179 170 937
		91 894 910	65 156 388	27 460 000	-	184 511 298
Infrastructure de défense	324 564 496	98 957 750	69 641 007	36 286 014	112 739 019	642 188 286
	127 543 647	201 444 156	82 833 614	61 100 549	46 459 378	519 381 344
		160 100 891	225 748 105	97 603 030	57 421 295	540 873 321
Total	1 324 976 753	1 312 630 290	600 243 149	268 489 649	1 038 514 808	4 544 854 649
Somme des paiements						4 544 854 649

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

TABLEAU DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT SUR TRANCHES FONCTIONNELLES (EN M€)

Opérations stratégiques	AEANE fin 2020	AE affectées 2021	Total AE	Engagement 2021
Equipements d'accompagnement	656 938,00	10 900 000,00	11 556 938,00	7 915 231,00
Infrastructure de défense	5 381 073,00	-	5 381 073,00	2 160 000,00
Total	6 038 011,00	10 900 000,00	16 938 011,00	10 075 231,00

TABLEAU DES FDC-ADP (EN €)

OS	Prévisions de crédits 2021	
	AE	CP
Fonctionnement et activités spécifiques	2 425 000	2 425 000
Infrastructure de défense	20 156 667	20 156 667
Total	22 581 667	22 581 667

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

TRANSFERTS EN CRÉDITS

	Prog Source / Cible	T2 Hors Cas pensions	T2 CAS pensions	Total T2	AE Hors T2	CP Hors T2	Total AE	Total CP
Transferts entrants					+30 000	+30 000	+30 000	+30 000
Enveloppe mutualisée formation	144 ▶				+10 000	+10 000	+10 000	+10 000
Enveloppe mutualisée formation	146 ▶				+10 000	+10 000	+10 000	+10 000
Enveloppe mutualisée formation	178 ▶				+10 000	+10 000	+10 000	+10 000
Transferts sortants		-2 232 316	-1 104 792	-3 337 108	-28 976 725	-28 976 725	-32 313 833	-32 313 833
Réforme de la gestion des retraites de l'Etat - Ministère des armées	▶ 156	-506 148	-248 261	-754 409	-30 000	-30 000	-784 409	-784 409
ONAC-Transfert d'un agent du plafond PMEA du MINARM	▶ 169	-64 223	-27 938	-92 161			-92 161	-92 161
Constitution de la mission SNU	▶ 163	-282 191	-178 837	-461 028			-461 028	-461 028
RIE soclage du transfert en gestion 2020	▶ 129	-70 231		-70 231			-70 231	-70 231
Transfert d'ETP au profit de la DINUM dans le cadre de la lettre plafond du 26 juillet 2019	▶ 129	-405 000		-405 000			-405 000	-405 000
Ecole de l'Air-effectifs complémentaires	▶ 178	-426 726	-248 855	-675 581			-675 581	-675 581
Dissolution SPAC- transfert au P 178	▶ 178				-28 652 725	-28 652 725	-28 652 725	-28 652 725
Dissolution SPAC-Transfert au P146	▶ 146				-294 000	-294 000	-294 000	-294 000
Renforcement de la sécurité de l'Hôtel national des invalides	▶ 152	-201 192	-184 572	-385 764			-385 764	-385 764

	Prog Source / Cible	T2 Hors Cas pensions	T2 CAS pensions	Total T2	AE Hors T2	CP Hors T2	Total AE	Total CP
Réorganisation du GSPI de Rueil-Malmaison par le MINARM	► 152	-276 605	-216 329	-492 934			-492 934	-492 934

TRANSFERTS EN ETPT

	Prog Source / Cible	ETPT ministériels	ETPT hors État
Transferts entrants		+232	
SGDSN-Mise à disposition du CTG et du CIG	129 ►	+230	
Ecole de l'Air-ouvriers de l'Etat	178 ►	+2	
Transferts sortants		-52	
Réforme de la gestion des retraites de l'Etat - Ministère des armées	► 156	-12	
ONAC-Transfert d'un agent du plafond PMEA du MINARM	► 169	-1	
Constitution de la mission SNU	► 163	-4	
RIE soclage du transfert en gestion 2020	► 129	-1	
Transfert d'ETP au profit de la DINUM dans le cadre de la lettre plafond du 26 juillet 2019	► 129	-5	
Ecole de l'Air-effectifs complémentaires	► 178	-10	
Renforcement de la sécurité de l'Hôtel national des invalides	► 152	-12	
Réorganisation du GSPI de Rueil-Malmaison par le MINARM	► 152	-7	

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Plafond autorisé pour 2020	Effet des mesures de périmètre pour 2021	Effet des mesures de transfert pour 2021	Effet des corrections techniques pour 2021	Impact des schémas d'emplois pour 2021	dont extension en année pleine des schémas d'emplois 2020 sur 2021	dont impact des schémas d'emplois 2021 sur 2021	Plafond demandé pour 2021
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = 6-1-2-3-4			(6)
Catégorie A (personnels civils titulaires et non titulaires)	13 746	0	-1	+3	+489	+273	+216	14 237
Catégorie B (personnels civils titulaires et non titulaires)	13 134	0	+1	-10	+840	+527	+313	13 965
Catégorie C (personnels civils titulaires et non titulaires)	22 214	0	-15	+401	+98	+215	-117	22 698
Ouvriers de l'Etat	13 101	0	+2	+5	-696	-311	-385	12 412
Officiers	33 730	0	+17	+34	+356	+353	+3	34 137
Sous-officiers	93 001	0	+186	-39	-268	+78	-346	92 880
Militaires du rang	79 168	0	+2	-61	+371	+508	-137	79 480
Volontaires	1 934	0	-12	-14	-211	+28	-239	1 697
Volontaires stagiaires du SMV	718	0	0	0	0	0	0	718
Total	270 746	0	+180	+319	+979	+1 671	-692	272 224

Elaboré à partir du PMEA 2020, tel qu'inscrit en LFI 2020, le PMEA 2021 s'élève à 272 224 ETPT, soit une hausse de +1 478 ETPT par rapport à 2020.

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Il intègre les facteurs d'évolutions suivants:

- l'effet des mesures de transfert de +180 ETPT ;
- un impact des schémas d'emplois 2021 de +979 ETPT, qui se décompose en une EAP 2020 sur 2021 de +1 671 ETPT (qui découle de la différence entre le schéma d'emplois 2020 en ETP et l'impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020 calculé à partir de mois moyens arrondis) et un EAC 2021 de - 692 ETPT (calculé à partir des mois moyens arrondis des flux entrées et de sorties prévus en 2021) ;
- des corrections techniques à hauteur de +319 ETPT portant principalement sur les apprentis et la DGA.

REPARTITION DE L'EFFECTIF SOUS PLAFOND, PAR CATEGORIE D'EMPLOIS

Catégorie d'emplois	Effectif exprimés en ETPT		
	Plafond d'emplois 2020	dont SIAé	dont Présidence de la République
Total civils	63 312	3 915	13
Catégorie A	14 237	592	2
Catégorie B	13 965	751	2
Catégorie C	22 698	337	9
Ouvriers de l'Etat	12 412	2 236	0
Total militaires	208 912	871	61
Officiers	34 137	105	18
Sous-officiers	92 880	707	41
Militaires du rang	79 480	59	2
Volontaires	1 697	0	0
Volontaires stagiaires du SMV	718	0	0
Total général	272 224	4 786	74

REPARTITION DU PMEA, PAR BOP

Budget opérationnel de programme	Effectif exprimés en ETPT
	Plafond d'emplois 2021
Personnels militaires de l'armée de terre	115 856
Personnels militaires de l'armée de l'air	40 950
Personnels militaires de la marine	36 396
Personnels militaires du SCA	2 003
Personnels militaires du SEA	1 411
Personnels du SSA	10 016
Personnels de la DGA	6 088
Personnels ingénieurs de l'infrastructure	650
Autres personnels militaires (CGA, APM, gendarmes non spécialisés et de la sûreté des armements nucléaires)	528
Personnels civils de la défense (1)	52 684
Personnels de la DGSE	5 642

Total 272 224

(1) Le BOP "Personnels civils du ministère de la Défense" n'inclut pas les populations suivantes:

- le personnel civil paramédical, rattaché au service de santé des armées (SSA) ;
- les cadres technico-commerciaux, ingénieurs (ICT) et techniciens (TCT), rattachés à la direction générale de l'armement (DGA) ;
- les aumôniers civils rattachés au service du commissariat des armées (SCA) ;
- le personnel civil employé à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

ÉVOLUTION DES EMPLOIS

(en ETP)

Catégorie d'emplois	Sorties prévues	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées prévues	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois
Catégorie A (personnels civils titulaires et non titulaires)	1 299	305	6,70	1 857	1 093	7,20	+558
Catégorie B (personnels civils titulaires et non titulaires)	1 237	381	6,10	1 781	913	6,10	+544
Catégorie C (personnels civils titulaires et non titulaires)	2 511	486	6,00	2 567	1 307	6,70	+56
Ouvriers de l'Etat	1 493	789	6,50	908	548	7,40	-585
Officiers	2 670	680	7,50	3 004	1 360	8,10	+334
Sous-officiers	9 113	3 425	6,80	9 026	4 180	7,20	-87
Militaires du rang	18 074	1 265	6,90	18 102	16 054	7,00	+28
Volontaires	2 075	0	7,20	1 527	1 350	7,00	-548
Volontaires stagiaires du SMV	0	0	0,00	0	0	0,00	0
Total	38 471	7 331	6,83	38 771	26 805	7,09	+300

Le schéma d'emplois s'établit en 2021 à 300 ETP. Il répond aux évolutions prioritaires des armées, notamment en matière de renseignement et de cyberdéfense, ainsi qu'à la nécessité d'améliorer la résilience en matière de protection et de prévention, tout en poursuivant la transformation du ministère dans le domaine du soutien. Les schémas d'emplois positifs pour les catégories A et B ainsi que pour les officiers s'expliquent par le fait que la nature des engagements opérationnels, la transformation et la modernisation du ministère, de même que la technicité croissante des systèmes d'armes exigent des compétences de haut niveau.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	LFI 2020	PLF 2021	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques
Administration centrale	15 165	15 226	188	0	-121
Services régionaux	0	0	0	0	0
Opérateurs	0	0	-8	0	0
Services à l'étranger	11 847	11 895	0	0	0
Services départementaux	0	0	0	0	0
Autres	243 734	245 103	0	0	440
Total	270 746	272 224	180	0	319

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

(en ETPT)

Service	LFI 2020	PLF 2021	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques
---------	----------	----------	---------------------------	---------------------------	-----------------------------

Les périmètres d'administration centrale (définis par le décret modifié n°2000-1178 du 4 décembre 2000) et de l'étranger (personnel permanent à l'étranger - attachés de défense et unités pré positionnées) du ministère des armées ne correspondent ni à un budget opérationnel de programme (BOP), ni à une action /sous action. Dès lors, la détermination du plafond d'emplois par service ne revêt qu'une valeur indicative. Les effectifs ventilés ci-dessus constituent une estimation du volume des effectifs (en équivalents temps plein travaillé) présents au 1er janvier 2021.

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	ETPT
04 Politique immobilière	0
05 Systèmes d'information, d'administration et de gestion	0
06 Politiques des ressources humaines	0
06 03 Reconversion	0
06 04 Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)	0
08 Politique culturelle et éducative	0
08 01 Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine	0
08 02 Gestion et communication des archives historiques de la défense	0
10 Restructurations	0
11 Pilotage, soutien et communication	0
50 Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	7 181
50 01 Renseignement extérieur	5 641
50 02 Renseignement de sécurité et de défense	1 540
51 Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"	251
51 01 DGRIS / Administration centrale	251
52 Relations internationales	361
52 01 DGA / Soutien aux exportations	50
52 02 DGRIS / Diplomatie de défense	311
53 Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "	10 046
53 01 Soutien aux opérations d'armement	10 046
54 Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	15 637
54 01 Commandement des armées	1 559
54 02 Organismes interarmées à vocation opérationnelle	2 117
54 03 Organismes interarmées à vocation prospective et maîtrise des armements	168
54 04 Enseignement interarmées	1 855
54 05 EMA / Relations internationales militaires / PPE	798
54 06 Renseignement d'intérêt militaire	2 060
54 07 Systèmes d'information et de communication	7 080
55 Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	105 523
55 01 Ressources humaines des forces terrestres	105 523
56 Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme	34 266

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	ETPT
"Préparation et emploi des forces"	
56 01 Ressources humaines des forces navales	34 266
56 02 Rémunérations des ouvriers de l'Etat de la DCNS	0
57 Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	38 469
57 01 Ressources humaines des forces aériennes	33 682
57 02 Service industriel aéronautique(SIAé)	4 787
58 Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	43 109
58 01 Fonction pétrolière	2 054
58 02 Logistique et soutien interarmées / CICO S	516
58 03 Soutiens complémentaires	0
58 04 Service interarmées des munitions	1 361
58 05 Service du commissariat des armées	24 146
58 06 Fonction santé	15 032
59 Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"	0
59 01 Surcoûts liés aux opérations extérieures	0
59 02 Surcoûts liés aux opérations intérieures	0
60 Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"	7 081
61 Action sociale, chômage et pensions	0
61 01 Actions sociales et autres politiques des ressources humaines	0
61 02 Reconversion des personnels militaires - Chômage	0
61 03 Reconversion des personnels civils - Chômage	0
62 Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"	651
63 Restructurations - RH	0
63 01 Restructurations Personnels civils	0
63 02 Restructurations Personnels militaires	0
64 Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "	5 559
64 01 Personnel du SGA employeur	3 847
64 07 Personnel de l'action sociale	963
64 08 Personnel de l'agence de reconversion de la Défense	749
65 Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Liens entre la Nation et son armée"	2 080
66 Rayonnement et contribution extérieure	1 071
66 01 Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés sous PME A Mindef	467
66 02 Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants non remboursés sous PME A Mindef	530
66 03 Pilotage, soutien et communication - effectifs sortants remboursés hors PME A Mindef	0
66 04 Pilotage, soutien et communication - Présidence de la République	74
66 05 Pilotage, soutien et communication - Elèves des classes préparatoires des lycées de la défense	0
67 Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH	939
67 01 Sous-Direction des Bureau des Cabinets - Cabinet du Ministre de la Défense - Cabinet du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants - Bureau des Officiers Généraux	354
67 02 Contrôle général des armées	177
67 03 Direction Générale du Numérique	64
67 04 Délégation à l'Information et la Communication de la Défense	122

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	ETPT
67 05 Gendarmerie de la Sûreté de l'Armement Nucléaire	54
67 06 Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel défense - Agence Comptable des Services Industriels de l'Armement	146
67 07 Direction de la Protection des Installations, moyens et activités de la Défense	22
Total	272 224

La répartition du plafond d'emploi par action et sous-action est donnée à titre indicatif compte tenu du fait que la répartition définitive des effectifs par armée, direction et service n'est arrêtée par gestionnaire de personnel et employeur qu'après la publication du PLF.

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2020-2021 : 2 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	LFI 2020	PLF 2021
Rémunération d'activité	10 376 558 607	10 525 774 320
Cotisations et contributions sociales	10 007 016 397	9 939 421 192
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	8 570 767 921	8 488 624 712
– Civils (y.c. ATI)	685 224 763	769 452 637
– Militaires	6 645 629 360	6 499 027 155
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)	1 239 913 798	1 220 144 920
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)		
Cotisation employeur au FSPOEIE	142 612 411	120 367 068
Autres cotisations	1 293 636 065	1 330 429 412
Prestations sociales et allocations diverses	275 555 452	286 939 688
Total en titre 2	20 659 130 456	20 752 135 200
Total en titre 2 hors CAS Pensions	12 088 362 535	12 263 510 488
<i>FDC et ADP prévus en titre 2</i>	<i>249 482 467</i>	<i>251 940 000</i>

L'estimation de dépenses 2021 relatives aux « prestations sociale et allocations diverses » comprend notamment la prévision de dépenses relative à l'allocation de retour à l'emploi (142,6 M€), pour un effectif prévisionnel de 14 359 ETPE.

REFERENTIEL D'OPERATIONS BUDGETAIRES:

OPERATION STRATEGIQUE (OS)	OPERATION PROGRAMMEE (OP)	OPERATION BUDGETAIRE (OB)	LFI 2020	PAP 2021	
Masse salariale socle - hors CAS pensions	Socle - personnels civils		2 775 887 733	3 031 311 267	
	Socle - personnels militaires		8 287 914 121	8 177 458 626	
	Total Masse salariale socle - hors CAS pensions		11 063 801 854	11 208 769 893	
MISSINT			100 000 000	100 000 000	
Masse salariale hors socle - hors CAS pensions	Dépenses de non activité		96 064 892	114 490 000	
	Dépenses de réservistes		172 300 000	176 200 392	
	Restructurations et autres rémunérations (hors chômage)	Autres rémunérations		50 557 071	52 950 033
		Dépenses de restructurations liées au PAR		48 720 617	42 578 449

		Allocations chômage	127 913 831	142 601 961
	Prestations sociales et allocations diverses	Autres prestations sociales (cotisations sociales amiante incluses)	179 004 270	175 919 760
	Autres dépenses hors socle - DAD			
OPEX			250 000 000	250 000 000
Total Masse salariale hors socle - hors CAS pensions			1 024 560 681	1 054 740 595
Masse salariale - CAS pensions	CAS pensions - personnels civils		1 925 138 561	1 987 449 978
	CAS pensions - personnels militaires	CAS pensions militaire - socle	6 546 599 579	6 308 609 252
		CAS pensions militaire - hors socle	36 253 997	65 348 590
		CAS pensions militaire - hors socle (BMPM)	62 775 784	127 216 892
Total Masse salariale - CAS pensions			8 570 767 921	8 488 624 712
TOTAL			20 659 130 456	20 752 135 200

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions

Socle Exécution 2020 retraitée	11 791,92
Prévision Exécution 2020 hors CAS Pensions	12 397,40
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020–2021	-2,23
Débasage de dépenses au profil atypique :	-603,25
– GIPA	0,00
– Indemnisation des jours de CET	-6,29
– Mesures de restructurations	-45,59
– Autres	-551,37
Impact du schéma d'emplois	28,26
EAP schéma d'emplois 2020	69,50
Schéma d'emplois 2021	-41,25
Mesures catégorielles	66,53
Mesures générales	0,00
Rebasage de la GIPA	0,00
Variation du point de la fonction publique	0,00
Mesures bas salaires	0,00
GVT solde	0,00
GVT positif	195,97
GVT négatif	-195,97
Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA	371,34
Indemnisation des jours de CET	6,76
Mesures de restructurations	42,58
Autres	322,00
Autres variations des dépenses de personnel	5,47
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	4,36
Autres	1,11
Total	12 263,51

Le solde d'exécution 2020 retraitée inclut notamment, dans la ligne « Autres » de la rubrique « Débasage de dépenses au profil atypique », la neutralisation des prévisions de ressources extra-budgétaires attendues pour 2021 (attributions de produits du SSA et de la Bundeswehr), et de dépenses d'OPEX (-287,6 M€) et MISSINT (-100,7 M€).

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La prévision d'exécution 2020 est retraitée des mesures de restructuration dites « plan d'accompagnement des restructurations » (PAR) pour -45,6 M€.

Le solde d'exécution 2020 retraitée inclut aussi l'impact des mesures de transferts et de périmètre 2020-2021 précédemment détaillées dans le tableau « transferts en crédits » figurant dans la partie « évolution du périmètre du programme ».

L'impact du schéma d'emplois se décompose en une extension en année pleine 2020 sur 2021 (+69,5 M€), d'un effet année courante 2021 (-21,2 M€) et d'une moindre réalisation frictionnelle (en ETPT) de -20 M€.

Les mesures catégorielles sont commentées ci-après.

Le GVT solde programmé pour 2021 s'élève à 0 M€, soit +196 M€ au titre du GVT positif et -196 M€ au titre du GVT négatif. Le GVT solde est programmé hors montant de revalorisation des agents civils sous contrat, ce facteur étant désormais programmé de manière distincte (hors GVT).

Le rebasage de dépenses au profil atypique (hors GIPA) s'effectue pour 2021 en miroir des retraitements effectués sur l'exécution prévisionnelle 2020, actualisé des prévisions 2021, soit +6,8 M€ au titre de l'abondement des comptes épargnes temps (CET) et +42,6 M€ de mesures de restructuration, ainsi que de -- 28 M€ d'indus.

Les « autres variations de dépenses de personnel » s'expliquent notamment par l'augmentation des dépenses de rémunération liées au personnel affecté à l'outre-mer et à l'étranger (+7,6 M€), le recours accru aux apprentis (+6,8 M€), l'évolution des pensions des ouvriers d'État (-9,4 M€), et par la hausse des indemnités opérationnelles (+8,6 M€).

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
Catégorie A (personnels civils titulaires et non titulaires)	53 450	64 527	58 065	45 898	56 108	50 883
Catégorie B (personnels civils titulaires et non titulaires)	37 479	45 417	41 940	32 467	40 272	37 226
Catégorie C (personnels civils titulaires et non titulaires)	27 840	32 851	28 693	23 602	28 930	24 873
Ouvriers de l'Etat	37 364	47 218	48 141	31 897	40 436	41 717
Officiers	40 282	75 643	75 619	36 247	69 158	68 778
Sous-officiers	28 658	41 708	38 566	25 329	37 702	34 643
Militaires du rang	23 806	30 866	27 225	20 904	27 550	24 098
Volontaires	14 905	14 919	13 928	13 242	13 277	12 453
Volontaires stagiaires du SMV	4 493	4 493	4 493	4 156	4 156	4 156

Les coûts moyens d'entrée et de sortie présentés ci-dessus retracent les coûts des agents entrants (y compris les primo-recrutés au ministère) et ceux des agents sortants (y compris les départs en fin de carrière).

Ces coûts estimés sont réalisés à partir des derniers coûts constatés auxquels sont appliqués les taux du GVT positif.

MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2021	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						2 069 665	3 128 887

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2021	Coût	Coût en année pleine
DGSE - Revalorisation indemnitaire (filière expertise)	2 137	A, B et C	Tous corps	04-2020	3	125 000	500 000
DRSD - Modulation de l'indemnité d'activité opérationnelle (IAO)	60	A, B et C	Tous corps	10-2020	9	46 890	62 520
DRSD - Modulation de l'indemnité d'activité opérationnelle (IAO)	413	Officiers, sous-officiers et MDR	Officiers, sous-officiers et MDR	10-2020	9	323 910	431 880
Extension de la prime ATOM aux militaires du centre de Valduc (AA)	20	Sous-officiers	Sous-officiers	07-2020	6	54 000	108 000
Rénovation du dispositif de rémunération des praticiens	272	Praticiens des armées	Praticiens des armées	10-2020	9	1 519 865	2 026 487
Mesures statutaires						17 792 745	17 792 745
Avancement semi-automatique au grade d'adjudant à 25 ans de service - 5ème annuité	115	SOG	SOG	01-2021	12	116 256	116 256
GRAF des IEF - Poursuite de la création du grade d'IEF hors classe	67	A	IEF hors classe	01-2021	12	59 160	59 160
Mesure de requalification de cat. C en cat. B	190	C	Adjoints administratifs	01-2021	12	410 000	410 000
PPCR - Grille des catégories A et A+, y compris DGSE	6 669	A et A+	AC, attachés, IEF, conservateurs CED, ASS	01-2021	12	111 894	111 894
PPCR - Grilles catégories B, C et A (filiale sociale et paramédicale), y compris DGSE	15 620	A, B et C	SA, TSEF, TPC, ASS, AA, ATMD, ASHQ, infirmiers, cadres de santé CTSS	01-2021	12	1 922 544	1 922 544
PPCR - Revalorisation indiciaire (MDR)	44 231	MDR	MDR	01-2021	12	4 692 133	4 692 133
PPCR - Revalorisation indiciaire (MITHA)	290	MITHA	MITHA	01-2021	12	69 476	69 476
PPCR - Revalorisation indiciaire (SOF)	598	Sous-officiers	Sous-officiers	01-2021	12	397 874	397 874
PPCR - Revalorisation indiciaire (SOG)	1 848	SOG	SOG	01-2021	12	13 408	13 408
Revalorisation des contractuels	10 960	Civils non-titulaires	Civils non-titulaires	01-2021	12	10 000 000	10 000 000
Mesures indemnitaires						46 667 000	50 627 000
DGSE (RIFSEEP/CIA+GRAF AAE/AG+IFSE socle+tickets+10ème ech AC)- 1ère annuité	2 461	A, B et C	Tous corps	01-2021	12	1 640 000	1 640 000
GRAF des IEF - RIFSEEP tickets promotion	67	A	IEF hors classe	01-2021	12	268 000	268 000
Indemnité spécifique de haute responsabilité (ISHR)	98	Officiers généraux	Officiers généraux	01-2021	12	430 000	430 000
NBI DIRISI	40	A, B et C	Tous corps	01-2021	12	30 000	30 000
NPRM	24 100	Tous les PM	Tous les PM	01-2021	12	38 000 000	38 000 000
RIFSEEP - Clause de revoyure	8 268	A, B et C	AC, attachés, , CTSS, ASS, adjoints adm, ATMD, conservateurs,	01-2021	12	2 409 000	2 409 000
RIFSEEP - Passage en A des assistantes sociales	579	A	ASS	01-2021	12	400 000	400 000
Revalorisation de la prime de rendement des OE (passage de 16% à 17%)	12 209	OE	OE	10-2021	3	1 320 000	5 280 000
Rénovation du dispositif de rémunération des praticiens	440	Praticiens des armées	Praticiens des armées	01-2021	12	2 130 000	2 130 000
Taux d'avancement Pro- Pro (cat C)	445	C	Adjoints administratifs	01-2021	12	40 000	40 000
Total						66 529 410	71 548 632

Le plan catégoriel programmé pour 2021 et la revalorisation du personnel contractuel civil représentent un montant de 66,53 M€, réparti de la manière suivante :

- 38 M€ pour la nouvelle rémunération des militaires (NPRM) ;
- 9,6 M€ en faveur du personnel militaire hors NPRM (hors gendarmes) ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- 18,8 M€ en faveur du personnel civil (dont une enveloppe de 10 M€ de revalorisation des contractuels) ;
- 0,1 M€ en faveur des gendarmes employés au ministère des armées.

Ce plan se compose, d'une part, à 18 % de coups partis et d'extension en année pleine de mesures adoptées en 2020 et, d'autre part, à 82 % de mesures mises en application en 2021 (comprenant la revalorisation des contractuels).

Ces mesures 2021 concernent notamment :

- les mesures nouvelles à hauteur de 44 M€, qui participent à l'objectif stratégique visant à consolider la capacité à fidéliser les compétences tout en préservant l'attractivité. Elles se décomposent de la manière suivante :
 - la mise en œuvre de la nouvelle indemnité de mobilité géographique militaire en 2021, valorisée à hauteur de 38 M€ et qui constitue la première marche de la nouvelle politique de rémunération des militaires ;
 - 6 M€ consacrés à d'autres mesures nouvelles ciblées, de moindre ampleur budgétaire mais contribuant au profit de certaines populations militaires (praticiens des armées) ou civiles (ouvriers d'Etat) ou de certaines compétences afin d'en améliorer l'attractivité et la fidélisation
- la poursuite de la mise en œuvre des mesures prévues par la réforme « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) commencée en 2016, à hauteur de 7,2 M€ (5,2 M€ pour les militaires, 2 M€ pour les civils et 0,01 M€ pour les gendarmes employés au ministère) ;
- 3,1 M€ consacrés à la poursuite de la mise à niveau ministériel du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), de manière à garantir l'équité avec d'autres ministères ;
- la revalorisation des contractuels à hauteur de 10 M€.

ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Prévision Titre 3	Prévision Titre 5	Total
Restauration	4 393 701	5 580 000		5 580 000
Logement	381 874	5 629 980		5 629 980
Famille, vacances	381 874	56 435 231		56 435 231
Mutuelles, associations	282 544	8 710 325		8 710 325
Prévention / secours	381 874	6 624 000		6 624 000
Autres	381 874	15 387 544		15 387 544
Total		98 367 080		98 367 080

L'agrégat "Autres" recouvre principalement les actions sociales communautaires et culturelles (8,7 M€), l'allocation pour l'amélioration du cadre de vie en enceinte militaire (0,8 M€), les crédits de fonctionnement courant du personnel du réseau social (2,8 M€), les aménagements de postes de travail au profit des handicapés (0,5 M€), les actions collectives (1,1 M€), les chèques sociaux (0,4 M€)...

DÉPENSES PLURIANNUELLES

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

Sont présentés au titre des grands projets informatiques du programme de soutien de la mission défense, les projets du ministère inscrits sur le tableau de bord des projets sensibles pour le gouvernement, visé par la circulaire du Premier ministre du 20 janvier 2015, et déterminés par la DINUM en accord avec les ministères, soit cinq projets au titre des restitutions du PAP 2021 : SOURCE-WEB, SOLDE DES ARMEES, ARCHIPEL, SI ROC et EUREKA.

Le périmètre a évolué avec l'ajout des éléments relatifs au projet EUREKA, entré en phase de réalisation fin décembre 2019. Elle est associée à l'adoption d'un devis détaillé de référence pour l'opération, au moment de la notification du marché le 06 décembre 2019.

ARCHIPEL NG

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet ARCHIPEL s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique d'archivage devant permettre une gestion organisée et efficace de l'archivage des informations par les entités du ministère des armées.

Il s'agit de développer l'archivage électronique, en définissant et en mettant en œuvre un dispositif outillé de manière robuste, qui met en place une solution de conservation pérenne des archives dématérialisées. La solution gèrera également les archives papier. Le projet s'appuiera sur la brique interministérielle VITAM (*back office*). Les besoins spécifiques de protection du secret de la défense nationale seront pris en compte.

Année de lancement du projet	2015
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Archives définitives

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Prévision		2021 Prévision		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	3,50	1,40	0,50	1,30	1,50	1,90	2,40	2,30	1,60	2,60	9,50	9,50
Titre 2	1,50	1,50	1,30	1,30	1,20	1,20	0,80	0,80	0,00	0,00	4,80	4,80
Total	5,00	2,90	1,80	2,60	2,70	3,10	3,20	3,10	1,60	2,60	14,30	14,30

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	14,30	14,30	0,00
Durée totale en mois	81	93	+14,81

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Commentaires

Le projet a été lancé en avril 2015. La fin du projet qui correspond à la dernière livraison de jalon de la solution, est estimée à décembre 2022, en intégrant une prolongation de 12 mois sur la durée du projet (de 81 mois constatée en novembre 2019 à 93 mois relevée en mai 2020) en raison du report de la recette des premiers livrables et du réajustement du planning opérationnel en raison de la période de confinement due au COVID-19, soit une durée de référence de 7 ans et 9 mois.

Le projet ne présente pas de dérive de coûts

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	3,30	3,30	0,00
Gain annuel en M€ en titre 2	0,40	0,40	0,00
Gain annuel moyen en ETPT	7	7	+4,48
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	57,80	57,80	0,00
Délai de retour en années	12	12	-1,88

Commentaires

Les gains annuels totaux et le délai de retour sont issus de la dernière mise à jour de l'analyse de la rentabilité du projet Archipel au titre des actualisations des projets relevant du Top 50.

L'estimation du gain moyen annuel HT2 (3,3 M€) sur la durée de vie du projet et du SI correspond :

- aux prévisions d'économies notamment celles liées aux kilomètres d'archives économisées,
- légèrement minorées du coût de fonctionnement du futur SI supérieur au coût du SI historique (vieillissant et avec un moindre périmètre fonctionnel).

Le gain moyen annuel T2 (6,7 ETP) correspond à la charge de travail économisée (estimé notamment à 0,4 M€ par an à partir de 2030) dans l'hypothèse du déploiement de la solution, en s'appuyant notamment sur l'hypothèse d'une réduction des travaux de manutention d'archivage papier et de ressaisie.

Le gain total (+57,8 M€) correspond à l'ensemble des gains envisagés sur une durée de vie prévisionnelle de 20 ans.

EURÊKA

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet Eurêka s'inscrit dans le cadre général de la transformation numérique du ministère des armées et plus spécifiquement pour digitaliser et unifier l'appel au soutien.

L'objectif est de permettre le développement d'un système d'information accessible depuis Internet, mais aussi depuis l'Intradef du ministère des armées et d'en assurer la maintenance applicative.

Année de lancement du projet	2017
Financement	P212
Zone fonctionnelle principale	Relation avec les agents

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Prévision		2021 Prévision		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	0,40	0,00	2,00	1,20	2,80	2,70	2,30	2,50	2,10	3,20	9,60	9,60
Titre 2	1,50	1,50	1,50	1,50	1,20	1,20	1,20	1,20	1,10	1,10	6,50	6,50
Total	1,90	1,50	3,50	2,70	4,00	3,90	3,50	3,70	3,20	4,30	16,10	16,10

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	16,10	16,10	0,00
Durée totale en mois	70	70	0,00

Commentaires :

Le projet a été lancé en novembre 2017. La fin du projet correspondant à la dernière livraison du module de la solution, est estimée à septembre 2023, soit une durée de référence de 5 ans et 10 mois.

Le projet intègre le périmètre de suivi des grands projets informatiques du MINARM.

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	-0,30	-0,30	0,00
Gain annuel en M€ en titre 2	6,30	63,00	+900,00
Gain annuel moyen en ETPT	105	105	0,00
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	96,20	96,20	0,00
Délai de retour en années	7	7	0,00

Commentaires :

Les gains annuels totaux et le délai de retour sont issus de la dernière mise à jour de l'analyse de la rentabilité du projet Eurêka au titre des actualisations des projets relevant du Top 50.

L'estimation d'un moindre gain moyen annuel HT2 sur la durée de vie du projet et du SI (-0,3 M€) est négative car il s'agit d'un nouveau système d'information digitalisé et numérique incluant toutes les prestations de service offertes sur le périmètre des bases de défense en France et à l'étranger.

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Le gain moyen annuel T2 (104,7 ETP) correspond aux gains de productivité des personnels soutenant (gain de 6,3 M€ envisagé en moyenne par an à partir de 2022) dans l'hypothèse du déploiement de la solution à terminaison (réemploi des soutenant sur des tâches à plus forte valeur ajoutée que la numérisation des documents ou le suivi des prises des rendez-vous).

Le gain total (+96,2 M€) correspond à l'ensemble des gains sur une durée de vie prévisionnelle de 16 ans.

ROC

DESCRIPTION DU PROJET

Le système d'information des réservistes opérationnels connectés (SI ROC) vise à améliorer la relation client entre les référents ministériels et les réservistes opérationnels du MINARM.

L'objectif est de simplifier et moderniser la gestion, les processus et l'employabilité des réservistes afin de faciliter en particulier le recrutement au sein de la Garde nationale au ministère des armées.

Année de lancement du projet	2016
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Ressources humaines

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Prévision		2021 Prévision		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	2,30	0,40	0,60	1,10	1,60	2,20	2,00	2,00	5,10	5,90	11,60	11,60
Titre 2	0,90	0,90	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	1,50	1,50	3,90	3,90
Total	3,20	1,30	1,10	1,60	2,10	2,70	2,50	2,50	6,60	7,40	15,50	15,50

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	15,50	15,50	0,00
Durée totale en mois	88	93	+5,68

Commentaires

Le projet a été lancé en mars 2016. La fin du projet correspond à la dernière livraison du module de la solution. Elle est estimée à décembre 2023 en intégrant une prolongation de 6 mois sur la durée du projet (de 87 mois constatée en mars 2019 à 93 mois relevée en novembre 2019) due à la mise au point plus complexe que prévue des nouvelles fonctionnalités du SI, soit une durée de référence de 7 ans et 9 mois.

Le projet ne présente pas de dérive budgétaire.

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	2,90	2,80	-3,45
Gain annuel en M€ en titre 2	3,50	2,50	-28,57
Gain annuel moyen en ETPT	47	47	-0,84
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	108,20	90,30	-16,54
Délai de retour en années	6	7	+11,46

Commentaires

Les gains annuels totaux et le délai de retour sont issus de la dernière mise à jour de l'analyse de la rentabilité du projet SI ROC au titre des actualisations des projets relevant du Top 50.

L'estimation du gain moyen annuel HT2 sur la durée de vie du projet et du SI (+2,8 M€) s'appuie sur :

- les économies induites sur les frais bureautiques et d'impression en raison de la numérisation des dossiers ;
- une meilleure fidélisation des incorporés entraînant des économies sur les frais d'incorporation, de paquetage et de formation initiale.

Le gain moyen annuel T2 (47,4 ETP) correspond à la charge de travail économisée (gain de 2,5 M€ par an envisagé à partir de 2019) dans l'hypothèse du déploiement de la solution cible (moins charge de travail due à la numérisation et pas d'augmentation de nombre de gestionnaires).

Le gain total (+90,3 M€) correspond à l'ensemble des gains sur une durée de vie prévisionnelle de 17 ans.

SOURCE SOLDE

DESCRIPTION DU PROJET

Source-Solde est un projet complexe majeur qui a vocation à remplacer, dans un délai très contraint, et dans un environnement soumis à une forte pression politique et sociale, le système actuel de solde Louvois auquel s'ajoute celui de l'Armée de l'air, à la suite de la décision du Ministre de la défense du 3 décembre 2013.

L'objectif de ce projet est d'assurer la détermination, le calcul et le suivi d'une solde juste pour le personnel militaire relevant du ministère des armées, de leurs ayants droit ainsi que de leurs ayants cause (environ 250 000 personnes).

Année de lancement du projet	2014
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Ressources Humaines

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Prévision		2021 Prévision		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	88,60	76,80	19,00	23,80	1,40	7,40	3,80	2,80	1,10	3,10	113,90	113,90
Titre 2	14,90	14,90	4,20	4,20	2,60	2,60	1,20	1,20	0,00	0,00	22,90	22,90
Total	103,50	91,70	23,20	28,00	4,00	10,00	5,00	4,00	1,10	3,10	136,80	136,80

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	108,30	136,80	+26,32
Durée totale en mois	60	79	+31,67

Commentaires

La durée actualisée du projet, lancé en décembre 2013, est de 6 ans et 7 mois. La date de début - avril 2014 - correspondant au lancement de la procédure de dialogue compétitif par l'envoi du dossier de consultation. La date de fin, actualisée à novembre 2020, correspond à la date de la dernière bascule, celle de la vague 3 (Armée de l'air et Service de santé des armées).

La réévaluation de la durée du projet à 79 mois (+ 19 mois) répond aux trois préoccupations suivantes :

- le choix d'allonger les phases d'expérimentation pour sécuriser la mise en service ;
- des précisions du besoin (cas métiers particuliers) décelées pendant le déroulement du marché ;
- la prise en compte d'évolutions d'origine réglementaire (comme le prélèvement à la source).

L'opération Source-Solde présente une augmentation (hors évolutions exogènes au projet) de 44,2 M€, passant de 108,33 à 152,5 M€, selon la formule de calcul liée à l'analyse des coûts et de la rentabilité du projet, en référence à la méthode d'analyse de la valeur interministérielle MAREVA (dénommée MAREVA Rentabilité).

L'augmentation des coûts correspond :

- aux travaux de reprise de conception et de fiabilisation de données ;
- au renfort d'assistance industrielle sur site pendant les phases de solde à blanc et solde en double ;
- à la prise en compte d'évolutions hors périmètre initial ;
- à la consolidation du coût T2 ;
- à l'intégration des dépenses liées à l'acquisition des matériels ;
- à l'allongement des phases d'expérimentation de solde à blanc et de solde en double de la vague 1 (marine nationale) ;
- à la mise en place d'une nouvelle stratégie pour les phases d'expérimentation des vagues 2 (armée de terre) et 3 (armée de l'air et service de santé des armées) suite au retour d'expérience de la vague 1 ;
- à l'extension calendaire de la période couverte dans le périmètre (maintenance des licences) ;
- à la consolidation du coût de MCO du SI suite à la mise en service du SI pour la marine nationale, ainsi que du "reste à faire" pour sécuriser la bascule et la mise en service du SI pour les vagues suivantes.

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	5,20	7,20	+38,46
Gain annuel en M€ en titre 2	15,20	20,50	+34,87
Gain annuel moyen en ETPT	200	267	+33,77
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	347,20	470,80	+35,60
Délai de retour en années	10	10	+2,88

Commentaires

Les gains annuels totaux et le délai de retour sont issus de l'analyse MAREVA DINUM Rentabilité au 18/08/2020.

L'estimation du gain moyen annuel HT2 sur la durée de vie du projet et du SI (+7,2 M€) s'appuie sur :

- la fiabilisation du calcul de la solde apportée par SourceSolde,
- l'estimation de la différence entre le coût de maintenance des SI remplacés et celui de Source Solde.

Le gain moyen annuel T2 (267 ETP valorisés à 20,5 M€ selon la méthode MAREVA) correspond à la moyenne des différences entre le nombre d'ETP mobilisé dans l'hypothèse de maintien des SI Louvois et Solde Air, et celui mobilisé dans l'hypothèse du déploiement de Source-Solde, en remplacement de ces SI.

Le gain total (+470,8 M€) correspond à l'ensemble des gains sur une durée de vie prévisionnelle d'environ 17 ans.

SOURCE-WEB

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet Source-Web vise à réaliser une interface simplifiée et sécurisée de saisie des données RH qui s'appuie sur une base de données agrégée pour les armées, directions et services, interfacée avec les SIRH du ministère des armées. Cette interface novatrice permettra d'uniformiser et de simplifier la saisie des informations en intégrant une fonctionnalité de requêtage. Elle permettra aussi de gérer l'ensemble des aspects liés à la dématérialisation des pièces justificatives.

Année de lancement du projet	2014
Financement	0212-05
Zone fonctionnelle principale	Ressources humaines

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Prévision		2021 Prévision		2022 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	4,50	3,00	1,40	1,60	3,10	2,60	1,60	3,00	0,00	0,40	10,60	10,60
Titre 2	2,60	2,60	1,00	1,00	0,40	0,40	0,10	0,10	0,00	0,00	4,10	4,10
Total	7,10	5,60	2,40	2,60	3,50	3,00	1,70	3,10	0,00	0,40	14,70	14,70

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	15,00	14,70	-2,00
Durée totale en mois	91	91	0,00

Commentaires

Lancé en janvier 2014, la fin du projet correspondant au déploiement du dernier « run » d'enrichissement de la solution, est estimée à juillet 2021, soit une durée de référence de 7 ans et 7 mois.

L'opération Source-Web présente une légère baisse du devis à hauteur de 0,3 M€ soit un coût de 14,7 M€, selon la formule de calcul se rapportant à « MAREVA Rentabilité », liée à la consolidation du coût du premier « run » d'enrichissement du devis de l'opération.

Le projet ne présente pas de dérive calendaire.

GAINS DU PROJET**Évaluation des gains quantitatifs du projet**

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	-0,20	-0,20	0,00
Gain annuel en M€ en titre 2	5,00	5,00	0,00
Gain annuel moyen en ETP	90	90	+0,11
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	62,40	62,40	0,00
Délai de retour en années	8	8	+2,70

Commentaires

Les gains annuels totaux et le délai de retour sont issus de la dernière mise à jour de l'analyse de la rentabilité du projet Source-Web au titre des actualisations des projets relevant du Top 50.

L'estimation du gain moyen annuel HT2 (-0,2 M€) sur la durée de vie du projet et du SI est négative car il s'agit d'un nouveau SI ne remplaçant pas de SI historiques. Il génère ainsi des coûts de fonctionnement, minorés toutefois des gains envisagés en matière d'éditique.

Le gain moyen annuel T2 (89,9 ETP) correspond à la charge de travail économisée (gain de 5 M€ par an en moyenne envisagé à partir de 2023), dans l'hypothèse du déploiement de la solution (uniformisation des saisies quel que soit le SIRH d'armée concerné).

Le gain total (+62,4 M€) correspond à l'ensemble des gains sur une durée de vie prévisionnelle de 13 ans.

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

MARCHÉ DE PARTENARIAT / PPP BALARD

(en millions d'euros)

AE CP	2018 et années précédentes	2019	2020	2021	2022	2023 et années suivantes	Total
Investissement	129,21	12,03	15,71	13,24	10,00	0,00	180,19
	129,21	47,11	43,83	28,34	32,67	733,77	1 014,92
Fonctionnement	129,21	142,19	139,48	157,79	147,03	0,00	715,69
	0,00	146,15	143,45	160,66	162,21	316,58	929,06
Financement	129,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129,21
	145,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145,43

Le projet de regroupement des états-majors et des services centraux du ministère des armées sur le site de Balard (Paris XV^e) est désigné sous le terme « projet Balard ».

Il se décompose en deux parties :

- une partie propre au contrat de partenariat-public privé (PPP), incluse au sein de l'action 11 « Pilotage, soutien et communication » du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » ;
- une autre partie liée aux opérations d'infrastructure connexes au PPP, retracées à l'action 4 « Politique immobilière » du programme 212.

Participant au processus de transformation du ministère des armées, le regroupement des états-majors du ministère sur le site de Balard est une mesure emblématique de la réforme de ce département ministériel. Pour mener à bien cette réforme, la formule du contrat de partenariat public-privé a été retenue.

Le contrat de partenariat de l'État (CPE) « PPP Balard » a été signé le 30 mai 2011 avec un groupement d'entreprises, réunies au sein d'une société de projet baptisée OPALE DÉFENSE et dont le mandataire est la société BOUYGUES.

Ce PPP intègre :

- la conception architecturale et technique ;
- la construction ou la rénovation de bâtiments (notamment celle du bâtiment Perret, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) ;
- l'entretien et la maintenance ;
- les services (restauration, nettoyage, gardiennage extérieur, gestion de l'hébergement des militaires sur le site, etc.) ;
- la réalisation et la maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques, y compris la fourniture et l'entretien des postes informatiques pendant une durée de cinq ans.

Durée du PPP

La durée de ce PPP est fixée à 30 ans incluant la période de conception/construction (3 ans) et la période d'exploitation (27 ans).

Montant et financement du PPP

Montant

Le montant total du contrat, c'est-à-dire le cumul des redevances sur vingt-sept années d'exploitation, de 2014 à 2041, a été initialement évalué à 3 540 M€ constants hors taxes (valeur décembre 2010).

Calendrier des principales échéances :

Juin 2011 à février 2012 :	Préparation, dépôt, instruction et délivrance du permis de construire
Janvier 2012 :	Début du chantier (terrassement)
Octobre 2014 :	Début des travaux sur la 2 ^e tranche parcelle Est
Février 2015 :	Fin du chantier principal (travaux sur la parcelle Ouest)
Avril 2015 :	Fin des travaux de phase 1 de la parcelle Est
Janvier à juin 2015 :	Levée des réserves, prise de possession des immeubles, transfert des personnels
Novembre 2015 :	Fin du transfert des personnels ; libération des emprises parisiennes
Été 2018 :	Fin de la rénovation des bâtiments de la parcelle Est – phase 2

État d'avancement des travaux et d'exploitation dans le cadre du PPP :

Les travaux des deux phases (construction du bâtiment ministère et rénovation de bâtiments de la parcelle Est) ont été menés à bien. Ils sont finalisés depuis 2018.

Les crédits 2020 et ceux programmés en 2021 portent sur le financement des différentes redevances (exploitation, mobilières et immobilières) et divers travaux d'adaptation des locaux.

CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)**Génération CPER 2015-2020**

Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Consommation au 31/12/2020		Prévision 2021		2022 et après
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	CP sur engagements à couvrir
10 Restructurations	1 250 000	1 250 000	1 250 000			
Total	1 250 000	1 250 000	1 250 000			

Génération CPER 2007-2014

Action	CPER 2007-2015 (rappel du montant initial)	AE engagées au 31/12/2020	CP réalisés au 31/12/2020 (prev.)	AE demandés pour 2021	CP demandés pour 2021	CP sur engagements à couvrir après 2021
10 Restructurations	8 920 000	8 803 817	8 546 520		217 564	39 733
11 Pilotage, soutien et communication						
Total						

Total des crédits de paiement pour ce programme

CP demandés pour 2021	CP sur engagements à couvrir après 2021
217 564	39 733

Le montant de 8,92 M€ initialement inscrit au titre des CPER 2007-2014 comprend :

- en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la réhabilitation de l'ancienne base aéronavale de Saint-Mandrier située en zone industrielle pour 2,72 M€, dont 0,72 M€ accordé en complément du CPER par la commission nationale du fonds de restructuration de la défense (FRED) ;
- en région Bretagne, la réhabilitation du plateau des Capucins à Brest pour 4,5 M€ (emprise rachetée par la commune) ;
- en région Lorraine, la réhabilitation de friches militaires *via* l'établissement public foncier de Lorraine pour un coût initial de 1,7 M€.

Cette programmation initiale a été modifiée à la suite de deux décisions.

En premier lieu, la commission nationale du fonds de restructuration de la défense (FRED) a abondé le CPER PACA de + 0,48 M€. La clôture du contrat en 2017 (constatée en 2018) génère un moindre coût pour l'administration de 0,08 M€, portant le montant définitif du CPER PACA à 3,12 M€.

En second lieu, l'engagement sur le CPER Lorraine a été revu à la baisse à 1,2 M€ selon les estimations actuelles, car certaines actions ont été abandonnées ou sont moins onéreuses.

Pour mémoire, le CPER Bretagne s'est achevé avec un paiement de 4,5 M€ correspondant à la programmation.

Au global, les CPER 2007-2014 sont désormais programmés à 8,80 M€.

Le montant inscrit au titre de la génération de CPER 2015-2020 concerne un contrat en région Champagne Ardennes signé le 28 août 2015 qui porte sur la rénovation du Fort de Charlemont à Givet. Cette opération devrait être achevée et payée en totalité en 2020.

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2020

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 (RAP 2019)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019	AE (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020
3 625 399 300	0	1 383 255 612	1 305 784 027	1 853 096 721

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP au-delà de 2023
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020	CP demandés sur AE antérieures à 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE antérieures à 2021
1 853 096 721	511 985 234 0	226 343 723	140 469 544	974 298 220
AE nouvelles pour 2021 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021
1 345 024 277 22 581 667	766 178 390 22 581 667	374 523 963	169 590 067	34 731 857
Totaux	1 300 745 291	600 867 686	310 059 611	1 009 030 077

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2021

CP 2021 demandés sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2022 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021
57,67 %	27,39 %	12,40 %	2,54 %

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION 2,6 %**04 – Politique immobilière**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	585 018 452	585 018 452	20 156 667
Crédits de paiement	0	509 508 409	509 508 409	20 156 667

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	93 499 998	98 722 312
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	93 499 998	98 722 312
Dépenses d'investissement	484 288 454	403 556 097
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	484 288 454	403 556 097
Dépenses d'intervention	7 230 000	7 230 000
Transferts aux autres collectivités	7 230 000	7 230 000
Total	585 018 452	509 508 409

CONTENU DE L'ACTION

L'action n°04 « Politique immobilière » comprend deux opérations stratégiques (OS), une qui recouvre des dépenses de fonctionnement – l'OS « Fonctionnement et activités spécifiques » - et une qui finance des infrastructures de défense hors forces (OS « Infrastructures de défense »).

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le budget des infrastructures rattachées aux programmes d'armement relève du programme 146, le budget des infrastructures liées à l'activité opérationnelle des forces et celui de la maintenance « locataire », déconcentré au sein des bases de défense relèvent du programme 178, tandis que l'action 4 du programme 212 conserve le budget lié au logement familial, à l'hébergement en enceinte militaire, aux ensembles d'alimentation, aux locaux d'administration générale et à la transition écologique.

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

La dotation budgétaire consacrée en 2021 à l'action n°04 « Politique immobilière » du programme 212 s'élève à un total, toutes opérations stratégiques confondues, de 585,02 M€ en autorisations d'engagement (AE) et de 509,51 M€ en crédits de paiement (CP). Elle traduit la priorité ministérielle relative à l'amélioration des conditions de vie et de travail des ressortissants du ministère des armées et de leurs familles. Le budget 2021 met également l'accent sur les engagements du ministère en matière de transition écologique.

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT

1. DESCRIPTION

L'opération stratégique « Fonctionnement et activités spécifiques » (OS FAS) comprend plusieurs opérations budgétaires (OB) dont le « Logement familial » et les « Locations d'infrastructures ». Elle intègre également les crédits

de fonctionnement du service d'infrastructure de la défense (SID) regroupés en huit OB : « Mobilité du personnel », « Communications et relations publiques », « Déplacements et transport », « Fonctionnement courant », « Formation et instruction », « Prestations intellectuelles », « Soutien courant des structures » et « Soutien des matériels ».

Les crédits de fonctionnement du SID financent principalement les dépenses de fonctionnement métier des établissements du SID, qu'ils soient stationnés en métropole, en outre-mer et à l'étranger ainsi que quelques dépenses de fonctionnement au profit du service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) et du service technique de l'aviation civile (STAC) sur la base d'un protocole.

Dans la continuité des années précédentes, les priorités données en 2021 visent à permettre au SID de remplir ses missions d'expertise, tout en gagnant en efficience et en simplification pour garantir l'atteinte des objectifs et répondre aux ambitions de la loi de programmation militaire. Ces priorités ont donc guidé la répartition en AE/CP par opération budgétaire tout en préservant le socle pour le fonctionnement des régies infrastructure dont la contribution à la capacité opérationnelle du SID a été pleinement confirmée pendant la crise.

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Locations d'infrastructures	6 254 253	11 976 167	-	-	ND
OB	Logement familial	74 789 000	74 289 400	Effectifs bénéficiaires	-	ND
OB	Communication et relations publiques	1 155 000	1 155 000	ND	-	ND
OB	Prestations intellectuelles	330 000	330 000	Nombre de prestations de conseil ou d'AMOA	4	82 500
OB	Fonctionnement courant	1 826 000	1 826 000	Effectifs soutenus	6 725	272
OB	Formation et instruction	2 300 000	2 300 000	Nombre de jours de formation	15 371	150
OB	Déplacement et transport	4 086 500	4 086 500	Nombre de jours de déplacement	69 267	59
OB	Mobilité des personnels	1 424 245	1 424 245	Nombre de mutation avec changement de résidence	237	6 009
OB	Soutien courant des structures	20 000	20 000	m² SHON	-	ND
OB	Soutien des matériels communs	2 215 000	2 215 000	Équipements immobilisés	682	3 248
Total		94 399 998	99 622 312			

Commentaires

L'OB « Locations d'infrastructures » supporte les coûts des prises à bail d'immeubles et de terrains (hors logement) au profit de l'ensemble des entités du ministère. Elle augmente de 0,5 M€ en AE et de 1,5 M€ en CP par rapport au PLF 2020 pour s'établir à 6,2 M€ en AE et 12 M€ en CP. Cette augmentation résulte d'une hausse des loyers et de la conclusion de nouvelles prises à bail au profit de plusieurs centres de recrutement (CIRFA).

L'OB « Logement familial » (74,8 M€ en AE et 74,3 M€ en CP) finance les loyers versés en métropole, outre-mer et à l'étranger (60,1 M€ en AE et 59,6 M€ en CP), les garanties d'occupation (3,5 M€ en AE et en CP) et l'entretien courant des logements domaniaux (11,2 M€ en AE et en CP).

Son montant est en augmentation par rapport à 2020 (72,6 M€ en AE et en CP en 2020), notamment sur l'entretien courant (+ 1,4 M€ en AE et en CP) afin d'améliorer les conditions de logement en outre-mer. La dotation supérieure allouée à l'activité « Loyers métropole » (+ 0,8 M€ en AE et + 0,3 M€ en CP) est liée à l'augmentation des effectifs de gendarmes spécialisés logés pour « nécessité absolue de service » (NAS).

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Les crédits de fonctionnement du service d'infrastructure de la défense (SID) prévus au PLF 2021 s'élèvent à 13,4 M€ en autorisation d'engagement et crédits de paiement, en augmentation de 6,3 % par rapport au PLF 2020. La dotation de l'année 2021 découle des orientations stratégiques du service, évoquées *supra*, et s'inscrit dans les premières orientations de la feuille de route SID 2025. Elle concerne essentiellement les OB « Formation et instruction », « Soutien des matériels communs » et « Déplacement et transport ».

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT ÉQUIPEMENT

OPÉRATION STRATÉGIQUE : INFRASTRUCTURES DE DÉFENSE

1. DESCRIPTION

L'opération stratégique « Infrastructures de défense » comprend les crédits destinés à la construction, à la rénovation et à la maintenance des infrastructures du ministère des armées qui ne concernent pas la dissuasion nucléaire. Les crédits prévus à ce titre sur l'action 4 du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » servent à financer les infrastructures d'intérêt général des bases de défense (ensembles d'hébergement et d'alimentation, locaux d'administration générale), les dépenses liées au logement familial et à l'action sociale, des opérations liées à la transition écologique et les dépenses de maintenance correspondant à ce périmètre.

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021			
		AE HTF	AE affectées sur TF	Total AE	CP
OB	Réaliser les infrastructures des bases de défense	278 319 504	-	278 319 504	162 709 802
OB	Soutenir les familles	100 024 000	-	100 024 000	88 361 502
OB	Réaliser les op cent d'adaptation des sites	7 588 950	-	7 588 950	10 237 962
OB	Maintenir et soutenir les sites	104 686 000	-	104 686 000	148 576 831
OB	Autres investissements d'adaptation capacités NTO	-	-	-	-
Total		490 618 454	-	490 618 454	409 886 097

Commentaires

La dotation de l'OS « infrastructure de défense » s'élève à un total de 490,62 M€ en AE et de 409,87 M€ en CP.

L'opération budgétaire « **Réaliser les infrastructures des bases de défense** » est dotée de 278,32 M€ en AE et de 162,71 M€ en CP.

Cette dotation sera majoritairement consacrée à l'hébergement en enceinte militaire. Cet effort permettra d'améliorer la qualité du parc d'hébergements existant et d'augmenter l'offre au profit des cadres d'active, en particulier dans les zones tendues (Île-de-France notamment).

Cet effort se poursuivra tout au long de la période couverte par la loi de programmation militaire dans le cadre d'un « programme hébergement » doté, au total, de 1 Md€ de crédits d'investissement sur la période 2019-2025, soit le double du flux consacré à l'hébergement par la loi de programmation militaire précédente. D'ici à la fin de l'année

2025, 18 000 places d'hébergements existantes seront rénovées et 7 600 nouvelles places d'hébergements seront construites.

Le reste de la dotation de l'opération budgétaire « *Réaliser les infrastructures des bases de défense* » financera la construction et la réhabilitation des ensembles d'alimentation et de diverses infrastructures de soutien commun.

L'opération budgétaire « *Soutenir les familles* » est dotée de 100,02 M€ en AE et de 88,36 M€ en CP.

Elle financera, à 90%, la réservation, l'acquisition et la rénovation de logements familiaux, afin de proposer aux ressortissants du ministère, notamment aux familles les plus modestes, des solutions de logement attractives, tout particulièrement dans les zones de fortes tensions locatives (Île-de-France, outre-mer). La ministre des armées a décidé d'intensifier l'effort accordé au logement familial dans le cadre d'un plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires adopté à l'été 2017, dont le volet « infrastructure » prévoit une augmentation nette de l'offre de logement en métropole (+660 unités) et la construction de nouveaux logements domaniaux outre-mer, notamment à Mayotte (24 unités) et en Guyane (65 unités) d'ici à l'année 2023.

L'opération budgétaire « *Soutenir les familles* » financera également des investissements ayant vocation à moderniser les infrastructures d'action sociale du ministère, constituées d'établissements sociaux et médico-sociaux gérés par l'institution de gestion sociale des armées (IGESA).

L'opération budgétaire « *Réaliser les autres opérations centralisées d'adaptation des sites* » est dotée de 7,59 M€ en AE et de 10,24 M€ en CP, entièrement consacrés au financement du partenariat public privé (PPP) au profit de l'école nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA).

L'opération budgétaire « *Maintenir et soutenir les sites* » est dotée de 104,69 M€ en AE et de 148,58 M€ en CP.

Cette dotation sera notamment consacrée à des investissements de transition écologique pour le financement de mises aux normes environnementales, principalement de réseaux d'eau et d'installations classées pour l'environnement dont le ministère est exploitant, et d'investissements de performance énergétique. Ces investissements représenteront environ les deux tiers des engagements de l'OB.

Le reste de la dotation, soit 39,38 M€ en AE et 109,85 M€ de CP, financera des opérations de maintenance et de mise en sécurité des infrastructures d'intérêt général (immeubles de bureaux, locaux de formation et d'instruction, réseaux divers), de restauration de bâtiments présentant un intérêt historique et la remise à niveau des infrastructures des lycées militaires (hors hébergement).

L'opération budgétaire « *Autres investissements d'adaptation de capacités NTO* » n'est plus dotée.

Tableau des Autorisations d'Engagements sur Tranches Fonctionnelles (en M€)

Niveau	Description	AEANE fin 2020	AE affectées 2021	Total AE	Engagement 2021
ACT	Assurer le maintien en condition des logements domaniaux	3 126 925	-	3 126 925	2 100 000
ACT	Construire et adapter les ensembles d'alimentation	2 254 148	-	2 254 148	60 000
ACT	Réaliser l'infrastructure TELSITE2	-	-	-	-
	Total	5 381 073	-	5 381 073	2 160 000

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires par catégorie de coûts est la suivante :

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Niveau	Description	AE	CP
ACT	Réduire l'empreinte énergétique	1 000 000	1 000 000
ACT	Conclure et renouveler les conventions de réservation de logements non domaniaux	16 400 000	16 400 000
ACT	Réaliser la maintenance lourde de l'AGSC	2 756 667	2 756 667
OS	Infrastructure de défense	20 156 667	20 156 667

Commentaires

Les recettes extrabudgétaires attendues en 2021 viendront financer la maintenance lourde des infrastructures et les réservations de logements familiaux, ainsi que la réduction de l'empreinte énergétique du ministère.

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 4

TBF1t	AE				Total
	OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	
Fonctionnement et activités spécifiques	93 499 998	900 000	-	-	94 399 998
Infrastructure de défense	-	483 388 454	7 230 000	-	490 618 454
Total	93 499 998	484 288 454	7 230 000	-	585 018 452

TBF1t	CP				Total
	OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	
Fonctionnement et activités spécifiques	98 722 312	900 000	-	-	99 622 312
Infrastructure de défense	-	402 656 097	7 230 000	-	409 886 097
Total	98 722 312	403 556 097	7 230 000	-	509 508 409

TABLEAU DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT DES TRANCHES FONCTIONNELLES (EN M€)

TBF2 Opérations stratégiques	AEANE fin 2020	AE affectées 2021	Total AE	Engagement 2021
Infrastructure de défense	5 381 073	-	5 381 073	2 160 000
Total	5 381 073	-	5 381 073	2 160 000

ÉCHÉANCIERS DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS

TBF3 OS	RàP à fin 2019	Engagements		Paiements					Total
		Eng 2020	Eng 2021	2020	2021	2022	2023	>2023	
FAS	45 108 356			23 838 786	6 389 670	2 893 219	3 113 912	8 872 769	45 108 356
		93 171 176		74 894 303	17 784 055	395 368	48 725	48 725	93 171 176
			94 399 998		75 448 587	18 656 592	294 819	-	94 399 998
INFRA	598 313 820			297 783 818	85 974 068	67 174 944	35 135 184	112 245 806	598 313 820
		491 014 847		115 616 644	192 091 744	78 581 364	59 116 166	45 608 929	491 014 847
			512 935 121		151 976 952	217 167 515	91 658 753	52 131 901	512 935 121
Total	643 422 176	584 186 023	607 335 119	512 133 551	529 665 076	384 869 002	189 367 559	218 908 130	1 834 943 318
		Somme Eng.	1 834 943 318	Somme des paiements					1 834 943 318

ACTION 0,8 %**05 – Systèmes d'information, d'administration et de gestion**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	187 496 067	187 496 067	0
Crédits de paiement	0	167 940 401	167 940 401	0

CONTENU DE L'ACTION

L'action 5 regroupe les crédits permettant de construire et de maintenir les systèmes d'information d'administration et de gestion (SIAG). La totalité des métiers du ministère ont recours aux SIAG pour assurer leurs activités de gestion courante.

L'instance de pilotage de ces systèmes d'information du ministère est la commission des SIAG. Présidée par la secrétaire générale pour l'administration, cette commission est chargée, entre autres responsabilités, d'approuver le schéma directeur des SIAG du ministère, d'en contrôler la feuille de route, d'autoriser le lancement de tous les projets de SIAG et d'entériner l'attribution des crédits.

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

Les principales mesures prévues en 2021 sont :

- la maintenance curative et évolutive des systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) militaires et civils et le maintien en condition opérationnel (MCO) de LOUVOIS ;
- la construction du deuxième incrément du projet Source Solde prenant en charge la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM) et les futures évolutions du système d'information (à compter de 2020, l'activité budgétaire intitulée « projet Source Solde » a été renommée « Solde des armées ». Elle prend

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

désormais en compte le projet NPRM (nouvelle politique de rémunération des militaires) qui vise à réformer en profondeur les règles de rémunération des militaires ;

- la tierce maintenance applicative (TMA) pour le système Source Solde ;
- la reconduction de l'acquisition globalisée de logiciels et de services à travers des accordscadres négociés avec les éditeurs Microsoft, SAP-BO, Oracle ;
- la consolidation de la convergence des systèmes d'information logistique (SIL) par quartiers fonctionnels (terre, mer, air et SIC) ;
- l'effort porté par la direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNUM) sur l'accompagnement de la transformation numérique ;
- la notification du marché SPARTA visant à mettre en place un nouveau système d'information de recrutement militaire dans un contexte interarmées et s'inscrivant dans une démarche de transformation numérique.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	120 288 000	107 905 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	120 288 000	107 905 000
Dépenses d'investissement	67 208 067	60 035 401
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	115 000	491 000
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	67 093 067	59 544 401
Total	187 496 067	167 940 401

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT ÉQUIPEMENT**OPÉRATION STRATÉGIQUE : EAC****1 - DESCRIPTION**

Le financement de cette action par l'opération stratégique « Équipements d'accompagnement et de cohérence » (EAC) est subdivisé en activités budgétaires qui sont des regroupements cohérents de projets de SI relevant d'un même domaine métier du schéma directeur des SIAG. Le tableau ci-après retrace les vingt zones fonctionnelles dotées, déclinées en activités.

2- ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

TBF1r Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021			
		AE HTF	AE affectées sur TF	Total AE	CP
ACT	Achat public	2 058 000		2 058 000	2 546 000
ACT	Archives, bibliothèques, documentation, musées	4 977 000		4 977 000	5 447 000
ACT	Contrôle-exportations	3 281 000		3 281 000	2 323 000
ACT	Décisionnel	6 664 000		6 664 000	7 003 000
ACT	Entraînement des forces	-		-	-
ACT	Finances	1 999 000		1 999 000	2 207 000

ACT	Gestion des SI	1 193 000		1 193 000	1 165 000
ACT	Gisement de données transverses	1 913 000		1 913 000	1 915 000
ACT	Information et communication	473 000		473 000	602 000
ACT	Juridique	3 395 000		3 395 000	2 408 000
ACT	Logistique	21 359 000		21 359 000	11 345 000
ACT	Prestations et équipements	4 428 000		4 428 000	4 354 000
ACT	Solde des armées	16 500 000	10 900 000	27 400 000	24 138 000
ACT	Acquisition Matériels Serveurs et Stockage	385 000		385 000	1 638 000
ACT	Ressources humaines	39 233 067		39 233 067	36 232 401
ACT	Ressources immobilières	6 894 000		6 894 000	7 410 000
ACT	Sécurité de la défense	1 392 000		1 392 000	1 173 000
ACT	Service national	2 797 000		2 797 000	1 818 000
ACT	Socle d'infrastructure	44 193 000		44 193 000	41 054 000
ACT	Soutien de l'homme	13 462 000		13 462 000	13 162 000
	Total	176 596 067	10 900 000	187 496 067	167 940 401

Les prévisions de crédits relatives aux activités budgétaires de l'action du P212 indiquées dans le tableau ci-dessus concernent majoritairement des projets de systèmes d'information ou des applications informatiques pour lesquels l'importance de l'investissement initial ou de la maintenance évolutive sont un bon révélateur des actions de transformation conduites par les métiers de l'administration et de la gestion.

Achat public : 2,06 M€ en AE, 2,55 M€ en CP

Les crédits couvrent la TMA de l'application ALPHA gérant la dématérialisation du processus des achats, la TMA de l'application SILLAGE, pour le portail « Achats » dont l'arrêt est programmé pour fin 2021, pour le portail « Missions » dont l'arrêt n'a pas encore été décidé et pour le portail d'appel aux prestations de soutien général qui doit demeurer avant sa reprise complète par EUREKA.

Archives, bibliothèques, musées, documentation : 4,98 M€ en AE, 5,45 M€ en CP

La dotation de ce domaine métier couvre le déploiement du projet ARCHIPEL (gestion de l'archivage électronique pérenne) ainsi que la contribution du ministère à la brique logicielle interministérielle VITAM et au déploiement du projet CLADE (gestion de bibliothèques électroniques).

Contrôle des exportations : 3,28 M€ en AE, 2,32 M€ en CP

Ce budget couvre les évolutions du système SIGALE permettant la gestion et l'administration des licences d'exportation des matériels de guerre.

Décisionnel : 6,66 M€ en AE, 7,00 M€ en CP

Les crédits couvrent l'accord-cadre pour l'acquisition des licences et la formation pour le logiciel QLIK SENSE (outil de visualisation et d'aide à la décision) et la poursuite de la réalisation de SI ORG (système centralisé de conception et de description des organisations des armées, directions et services).

Juridique : 3,40 M€ en AE, 2,41 M€ en CP

La dotation couvre la poursuite de la création du SI CONTENTIEUX (gestion dématérialisée des contentieux du ministère des armées). Elle comprend par ailleurs une enveloppe destinée à financer des initiatives de transformation numérique pour l'administration et de la gestion.

Ressources humaines : 39,23 M€ en AE, 36,23 M€ en CP

Cette activité budgétaire représente l'effort majeur de l'action 5 du programme 212. Elle couvre plus d'une centaine d'opérations, notamment : le flux récurrent de maintenance des SIRH d'armées et des systèmes de solde existants, la TMA de l'application ALLIANCE (gestion du personnel civil), la réalisation du SI SPARTA (gestion des recrutements

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

dans les armées), du SI ROC (gestion RH globale d'une population de réserviste portée à 40 000 par an), du SI SOURCE WEB (interface unifiée de saisie dans les SIRH d'armées), la suite du développement du projet SOURCE DEMAT (coffre-fort électronique accessible aux administrés et aux gestionnaires RH dans lequel sont déposés toutes les pièces justificatives dématérialisées) et enfin la poursuite de la transformation numérique de l'agence de la reconversion de la défense afin de moderniser et dématérialiser ses processus métiers.

Socle d'infrastructure : 44,19 M€ en AE, 41,05 M€ en CP

Le budget couvre les accords-cadres logiciels (Microsoft, Oracle, Business Objects) du ministère, les prestations d'accompagnement liées à la transformation numérique des métiers du ministère et le déploiement d'ARCADE (solution ministérielle de gestion de courrier et gestion électronique de documents). L'outil d'aide à la décision QLIK SENSE a été transféré dans l'activité « Décisionnel ».

Solde des armées : 16,5 M€ en AE hors TF et 10,9 M€ en AE pour affectation sur TF, 24,14 M€ en CP

Fin 2020, Solde des armées arrive au terme de sa réalisation sur le périmètre de la solde des militaires (Marine, Terre, Air et Service de santé). Le budget 2021 couvre les mises à jour des référentiels, le renouvellement du support de licences logicielles. Les crédits hors TF sont prévus pour les futures évolutions du SI prenant en charge la NPRM.

Logistique : 21,36 M€ en AE, 11,35 M€ en CP

Le budget couvre notamment des évolutions du système d'information SIM@T (système d'information logistique du milieu terrestre) et le renouvellement du marché de MCO de SIGLE (système d'information logistique du milieu naval).

Autres activités : 34,94 M€ en AE, 35,44 M€ en CP

Ces activités regroupent pour l'essentiel des opérations qui sont en phase de maintenance annuelle ou des projets dont le besoin de financement 2021 n'évolue pas de manière significative depuis la LFI 2020. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 5

OS	AE					CP				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Équipements d'accompagnement	120,29	67,21	-	-	187,50	107,91	60,04	-	-	167,94
Total	120,29	67,21	-	-	187,50	107,91	60,04	-	-	167,94

TABLEAU DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT DES TRANCHES FONCTIONNELLES (EN M€)

Opérations stratégiques	AEANE fin 2020	AE affectées 2021	Total AE	Engagement 2021
Équipements d'accompagnement	0,66	10,90	11,56	7,92
Total	0,66	10,90	11,56	7,92

ÉCHEANCIERS DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS

Opérations

Engagements

Paiements

stratégiques	RàP à fin 2019	Eng 2020	Eng 2021	2020	2021	2022	2023	>2023	Total
Équipements d'accompagnement	97,40			77,69	18,81	0,90	-	-	97,40
		179,17		100,12	65,12	13,92	-	-	179,17
			184,51		91,89	65,16	27,46	-	184,51
Total	97,40	179,17	184,51	177,82	175,83	79,98	27,46	-	461,08
	Somme des engagements		461,08	Somme des paiements					461,08

ACTION 0,7 %**06 – Politiques des ressources humaines**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	145 155 107	145 155 107	1 150 000
Crédits de paiement	0	146 141 107	146 141 107	1 150 000

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	144 515 107	145 501 107
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	144 515 107	145 501 107
Dépenses d'investissement	600 000	600 000
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	600 000	600 000
Dépenses d'intervention	40 000	40 000
Transferts aux autres collectivités	40 000	40 000
Total	145 155 107	146 141 107

Sous-action**06.03 – Reconversion****CONTENU DE LA SOUS-ACTION**

La politique de reconversion du personnel militaire et du personnel civil du ministère recouvre notamment la mise en œuvre d'actions d'orientation, de formation professionnelle, de validation des acquis de l'expérience et de reclassement dans le secteur privé ou dans le secteur public (emplois réservés, intégration dans la fonction publique et aide à la préparation aux concours). La ressource 2021 comprend une enveloppe au profit de l'accompagnement des conjoints.

Les crédits de cette sous-action sont dédiés :

- au financement des prestations de reconversion délivrées par l'agence de reconversion de la Défense (ARD), dénommée « Défense Mobilité » hors mesures de restructuration dont les crédits de reconversion figurent à l'action 10 « Restructurations » ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- au financement des frais de déplacement des militaires inscrits dans un parcours de reconversion et des civils en démarche de transition professionnelle hors des fonctions publiques ;
- aux dépenses de soutien de l'activité de reconversion, telles que l'acquisition de documentation technique, les dépenses de marketing opérationnel (*job dating*, rencontres entreprises...) les frais de déplacement temporaire des agents affectés au sein de l'ARD et enfin diverses dépenses de fonctionnement courant non prises en charge par les organismes de soutien ;
- à l'équipement et aux activités de formation du centre militaire de formation professionnelle (CMFP) implanté à Fontenay-le-Comte.

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

La dotation 2021 doit permettre de réaliser de l'ordre de 17 011 stages au profit des militaires inscrits dans un parcours de reconversion, des civils en situation de réorientation professionnelle et des conjoints.

« Défense mobilité » initie des travaux pour tirer les enseignements de la crise COVID-19 en développant des sessions de reconversion en distanciel avec ses prestataires, ce qui pourrait à terme diminuer les frais de déplacements et abaisser le coût moyen d'une session de formation.

L'objectif est de préserver l'adaptation capacitaire « métier » et l'offre de service du centre militaire de formation professionnelle.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT****1. DESCRIPTION**

Les dépenses de fonctionnement du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » sont identifiées sur l'opération stratégique « Fonctionnement et activités spécifiques » (OS FAS) qui regroupe les crédits liés aux engagements contractuels du ministère, à la condition du personnel et aux frais généraux.

La dotation allouée à l'ARD au titre du PLF 2021 concerne la mise en œuvre de la politique de reconversion des militaires quittant les armées, l'accompagnement des civils quittant les fonctions publiques hors restructurations, ainsi que l'accompagnement vers l'emploi des conjoints des ressortissants du ministère des armées.

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Accompagnement de la reconversion	29 363 911	28 936 997	Nombre de stagiaires	17 011	1 701
OB	Fonctionnement courant	748 267	927 438	Effectifs soutenus	-	ND
OB	Frais de gestion pour prestation administrative	-	-	-	-	ND
OB	Soutien des matériels communs	919 047	1 507 000	Nombre de stagiaires	1 650	913

				CMFP		
OB	Soutien du dispositif de reconversion	1 769 062	1 418 852	Effectifs cibles de l'ARD	-	ND
	Total	32 800 287	32 790 287			

Commentaires

OS FAS

La dotation de l'**OS FAS** (32,80 M€ en AE et 32,79 M€ en CP) augmente de 0,5 M€ par rapport au PLF 2020.

La dotation de l'**OB « Accompagnement de la reconversion »** s'élève à 29,36 M€. Elle augmente de 0,73 M€ en AE et de 0,31 M€ en CP par rapport au PLF 2020. Ces crédits financent principalement les actions de reconversion proposées par l'ARD au personnel militaire quittant les armées (hors mesures de restructuration) : prestations d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi, stages de formation professionnelle, remboursement des cycles d'enseignement et de validation des acquis de l'expérience. Ces crédits comprennent également les frais de déplacement des stagiaires.

Ces crédits sont également dédiés à l'accompagnement vers l'emploi des conjoints dans le cadre du « volet conjoints » du plan famille : financement de prestations d'accompagnement, contribution au financement de formation et remboursement de validation des acquis de l'expérience.

La dotation de l'**OB « Soutien du dispositif de reconversion »** est de 1,77 M€ en AE et de 1,42 M€ en CP, en augmentation de 0,39 M€ en AE et de 0,04 M€ par rapport au PLF 2020.

Ces crédits permettent de financer le soutien « cœur de métier » du dispositif de reconversion :

- le budget de la professionnalisation des personnels de l'ARD ;
- le poste « communication métier & marketing opérationnel » qui répond aux besoins de communication interne et externe de l'ARD, et couvre l'organisation de manifestations de type « Rencontre entreprise » contribuant directement au reclassement du personnel militaire, mais aussi certains applicatifs d'aide à l'accompagnement financés auparavant sur l'OB fonctionnement courant ;
- la prise en charge des frais de déplacements temporaires des agents civils et militaires de l'ARD ;
- des achats d'abonnements et de documentation technique spécifique destinés à l'ensemble du réseau de « Défense Mobilité ».

La dotation cumulée des **deux autres OB** s'élève à 1,67 M€ en AE et 2,43 en CP (- 0,61 M€ en AE et + 0,15 M€ en CP). Elles concernent essentiellement :

- le fonctionnement courant (0,75 M€ en AE et 0,93 M€ en CP), une augmentation de 0,15 M€ en CP (+ 19%) par rapport au PLF 2020 ;
- le soutien au centre militaire de formation professionnelle (CMFP) (0,92 M€ en AE et 1,51 M€ en CP), en diminution de 0,58 M€ en AE (39%) par rapport au PLF 2020 pour permettre l'adaptation de l'offre de service et des ateliers de formation au marché du travail.

Il n'est pas prévu de percevoir de ressources extrabudgétaires.

Sous-action

06.04 – Action sociale et autres politiques de ressources humaines (hors rémunérations des agents)

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

CONTENU DE LA SOUS-ACTION

Cette sous-action regroupe les crédits propres à l'action sociale du ministère, à la politique de formation du personnel civil et à la couverture de frais de gestion pour prestation administrative.

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

La dotation 2021 est fixée à 112,35 M€ en AE et 113,35 M€ en CP. L'écart entre les AE et les CP (1 M€) s'explique par l'engagement réalisé en 2020 au titre du renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) avec les associations pour la période 2020-2022.

La répartition interne de la ressource tient compte du transfert de l'activité « garde d'enfants » (réservation de berceaux) vers l'IGeSA dans le cadre du COP 2020-2024 qui lie l'institution au ministère des armées. La subvention versée à IGESA augmente en 2021 de 6,9 M€ au titre de l'allocation complémentaire qui lui permettra de prendre en charge la nouvelle mission de « réservation de berceaux ».

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Fonctionnement courant	1 020 089	1 020 089	Effectifs soutenus	ND	ND
OB	Formation et instruction	13 043 578	13 043 578	Nombre de jours de formation	90 511	144
OB	Action sociale - Prestations interministérielles	5 580 000	5 580 000	Nombre de repas servis	4 393 701	1
OB	Action Sociale - Accpmt RH en faveur du handicap	512 150	512 150	Nombre de bénéficiaires	92	5 567
OB	Action RH pour l'insertion des personnes handicapées (*)	253 831	253 831	ND	-	ND
	Action sociale - prestations ministérielles	90 078 841	91 074 841	ND	-	ND
	<i>dont soutien structures (centres sociaux, MEACS, etc.)</i>	<i>2 500 000</i>	<i>2 500 000</i>	Nombre de m ² de surface bâtie développée	233 520	11
	<i>dont garde d'enfants</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>	Nombre de berceaux	-	ND
	<i>dont autres actions sociales (CESU, défense, ASCC à l'étranger)</i>	<i>1 150 000</i>	<i>1 150 000</i>	Nombre de ressortissants	381 874	3
OB	<i>dont subvention IGeSA</i>	<i>77 814 516</i>	<i>77 814 516</i>	Nombre de ressortissants	381 874	204
	<i>dont subvention infra IGeSA</i>	-	-	ND	-	ND
	<i>dont subventions associations</i>	<i>287 550</i>	<i>1 283 550</i>	Nombre de bénéficiaires	26	49 367
	<i>dont aide aux organismes PSC</i>	<i>7 426 775</i>	<i>7 426 775</i>	Nombre de bénéficiaires	282 544	26
	<i>dont construction de crèches</i>	-	-	Nombre d'opérations	-	ND

	<i>dont chèques sociaux</i>	400 000	400 000	Nombre de dossiers	1 250	320
OB	Frais de gestion pour prestation administrative	1 866 331	1 866 331	ND	-	ND
Total		112 354 820	113 350 820			

Commentaires

OS FAS

La ressource allouée sur l'OS FAS en 2021 connaît des variations en AE et en CP par rapport au PLF 2020 (- 3,85 M€ en AE et - 0,86 M€ en CP). Les évolutions majeures en AE sont identifiées sur les lignes suivantes :

- les subventions aux associations (- 2,99 M€), l'engagement des CPO 2020-2022 ayant eu lieu en totalité en 2020 ;
- l'agrégat « Formation et instruction » (-0,84 M€).

L'OB « Formation et instruction » (13,04 M€) est en diminution de -0,85 M€ (6 %) par rapport au PLF 2020 (13,89 M€). Cette opération couvre les actions de formation statutaire initiale et continue du personnel civil du ministère, dont la validation des acquis de l'expérience, le droit individuel à la formation, les périodes de professionnalisation, les bilans de compétences, les formations liées au handicap à charge de l'employeur et hors FIPHFP, les préparations aux concours et examens professionnels et les formations des membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ces crédits permettent de financer également l'apprentissage.

L'OB « Action sociale – Prestations interministérielles » (5,58 M€ en AE et CP) couvre la prestation-repas (dite « prime ASA »), dont le montant individualisé vient en déduction du prix du repas payé par chaque agent remplissant les conditions d'éligibilité au sein des restaurants administratifs du ministère. La dotation 2021 reste identique à celle inscrite au PLF 2020.

L'OB « Action sociale – Prestations ministérielles » (90,08 M€ en AE et 91,07 M€ en CP) se décompose comme suit :

Soutien aux structures (2,50 M€) :

Ce poste couvre l'ensemble des dépenses liées au soutien et à l'entretien courant des immeubles gérés par l'IGeSA, tels que les maisons d'enfants à caractère social (MEACS), les établissements sociaux et familiaux, les centres de vacances, etc. Ces ressources, en augmentation de 0,2 M€ (9 %) par rapport au PLF 2020 tiennent compte des besoins du maintien en condition des infrastructures et participent notamment à l'entretien des établissements d'accueil pour les enfants.

Garde d'enfants (0,5 M€) :

Comme évoqué précédemment, les crédits alloués à cette activité sont dans leur quasi-totalité transférés à l'IGeSA, dans le cadre du COP 2020-2024 qui lie l'institution au ministère des armées. Cependant, un montant de 0,5 M€ n'est pas transféré, ces crédits étant destinés au financement du protocole transactionnel clôturant le PPP relatif à la crèche de la Valbonne.

Autres actions sociales (1,15 M€) :

Cet agrégat, recouvre les actions sociales communautaires et culturelles réalisées au profit des personnels stationnés temporairement en opérations extérieures, les prestations de soutien psychologique au profit des familles de militaires en opération extérieure ou intérieure, la prévention des risques psycho-sociaux au bénéfice de l'ensemble de la population du ministère. L'actualisation à la baisse de cette dotation de -0,18 M€ (13 %) correspond uniquement à un ajustement au vu des consommations précédentes.

Subvention IGeSA (77,81 M€) :

Les activités de l'IGeSA s'articulent autour de trois domaines principaux :

- le soutien à la vie professionnelle qui passe notamment par des actions sociales collectives ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- le soutien à la vie personnelle et familiale : secours et aide-ménagère à domicile, prêts sociaux, garde d'enfants, accueil dans les établissements sociaux ;

- les vacances et le temps libre (maisons familiales, séjours d'enfants).

La subvention augmente de 8,93 M€ par rapport à 2020, dont 0,25 M€ au titre du « Plan familles ». Cette allocation complémentaire permettra à l'IGeSA de prendre en charge la nouvelle mission de « réservation des berceaux » auprès des prestataires externes (crèches municipales, associatives ou privées), qui lui est confiée dans le cadre du COP 2020-2024. Ces crédits permettent de renforcer la politique volontariste conduite par le ministère en faveur de la petite enfance, dont la mise en œuvre est désormais assurée en totalité par l'institution.

Subvention aux associations (0,29 M€ en AE et 1,28 M€ en CP) :

Le ministère apporte un soutien financier à 26 associations œuvrant dans le domaine social et militaire. Le décalage de 1 M€ en AE est lié à l'engagement pluriannuel réalisé en 2020 au titre du renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) 2020-2022 contractées avec diverses associations.

Participation à la protection sociale complémentaire (PSC) (7,43 M€) :

Ces crédits sont dédiés au versement d'une participation à des organismes de référence désignés au terme d'une procédure de mise en concurrence, dans le cadre de la loi du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique. Dans le cadre du nouveau référencement des mutuelles (2018-2024), la dotation 2020 est ajustée à 7,43 M€ (contre 10,10 M€ en PLF 2020) en lien avec la prévision des transferts de solidarité.

Chèques sociaux (0,40 M€) :

Ces chèques aident les bénéficiaires en difficulté dans l'acquisition de produits de première nécessité (alimentation, hygiène, etc.).

L'OB « Frais de gestion pour prestation administrative » (1,87 M€) regroupe les crédits destinés à la couverture des frais de gestion pour prestation administrative liés à :

- la gestion du fonds des « rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires » (RATOCEM) par la Caisse des dépôts et consignations (0,57 M€).
- l'indemnisation du chômage des anciens ressortissants du ministère des armées (hors personnels civils restructurés) confiée depuis le 1^{er} octobre 2011 à Pôle Emploi pour 1,3 M€.

Ces activités affichent une stabilité dans leurs crédits par rapport au PLF 2020.

L'OB « Fonctionnement courant » (1,02 M€ en AE et CP) est également stable par rapport à 2020. Cette OB finance les frais de déplacement des personnels de l'action sociale y compris les frais de déplacement et de changement de résidence des personnels civils en poste dans les échelons sociaux interarmées outre-mer. Cette ligne de dépense comprend également les crédits correspondant aux achats obligatoires de tenues professionnelles pour les assistantes sociales et conseillères techniques et des achats de documentation à caractère social.

Les OB « Action sociale - Accompagnement RH en faveur du handicap » (0,51 M€ en AE et CP) et « **Action RH pour l'insertion des personnes handicapées** » (0,25 M€) sont destinées :

- d'une part à l'aménagement des postes de travail, au titre, principalement, du transport adapté des personnes handicapées ;
- d'autre part, à l'insertion et à la formation des agents en situation de handicap.

Ces crédits couvrent la contribution du ministère au financement du plan d'action triennal, dans le cadre de la convention passée avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

A ces crédits budgétaires, s'ajoutent des ressources extrabudgétaires provenant notamment du FIPHFP à hauteur de 0,9 M€

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires (1,15 M€) est la suivante :

- 0,9 M€ au titre de la participation du FIPHFP ;

- 0,25 M€ liés à la rémunération des prestations de formation du Centre de formation de la défense (CFD) en faveur du secteur privé.

Niveau	Description	AE	CP
OB	Fonctionnement courant	-	-
OB	Formation et instruction	250 000	250 000
OB	Action Sociale - Accpmt RH en faveur du handicap	450 000	450 000
OB	Action RH pour l'insertion des personnes handicapées	450 000	450 000
OB	Action sociale - prestations ministérielles	-	-
Total		1 150 000	1 150 000

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 6

OS	AE				Total
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	
Fonctionnement et activités spécifiques	144 515 107	600 000	40 000	-	145 155 107
Total	144 515 107	600 000	40 000	-	145 155 107

OS	CP				Total
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	
Fonctionnement et activités spécifiques	145 501 107	600 000	40 000	-	146 141 107
Total	145 501 107	600 000	40 000	-	146 141 107

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE

TBF3 Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					Total
	RàP fin 2019	Eng 2020	Eng 2021	2020	2021	2022	2023	>2023	
Fonctionnement	49 838 223			28 393 666	5 787 109	3 791 005	0	11 866 443	49 838 223
et activités spécifiques		150 114 543		119 789 188	28 513 159	1 546 310	0	265 886	150 114 543
			146 305 107		112 990 839	29 425 722	500 000	3 388 546	146 305 107
Total	49 838 223	150 114 543	146 305 107	148 182 854	147 291 107	34 763 037	500 000	15 520 875	346 257 873
	Total des engagements		346 257 873	Total des paiements				346 257 873	

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ACTION 0,2 %**08 – Politique culturelle et éducative**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	33 792 110	33 792 110	300 000
Crédits de paiement	0	39 052 022	39 052 022	300 000

CONTENU DE L'ACTION

Cette action finance la politique culturelle qui consiste à conserver et à rendre accessible au plus grand nombre un riche patrimoine qui illustre les enjeux passés, présents et à venir de l'institution militaire et dont l'importance place le ministère des Armées au rang de deuxième acteur culturel de l'Etat. Elle contribue ainsi au renforcement du lien armées-nation. Le budget qu'elle mobilise est principalement consacré au soutien des musées d'histoire militaire et du service historique de la défense (SHD). Il finance également des actions récurrentes de promotion du patrimoine culturel militaire à travers différents vecteurs, notamment l'édition d'ouvrages et de revues, la production et la diffusion de documentaires audiovisuels, l'organisation d'expositions et de colloques ou, encore, le soutien à la recherche historique

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	25 891 163	25 891 163
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	4 479 139	4 479 139
Subventions pour charges de service public	21 412 024	21 412 024
Dépenses d'intervention	685 630	685 630
Transferts aux ménages		
Transferts aux autres collectivités	685 630	685 630
Dépenses d'opérations financières	7 215 317	12 475 229
Dotations en fonds propres	7 215 317	12 475 229
Total	33 792 110	39 052 022

CONTENU DE L'ACTION

Cette action finance la politique culturelle qui consiste à conserver et à rendre accessible au plus grand nombre un riche patrimoine qui illustre les enjeux passés, présents et à venir de l'institution militaire et dont l'importance place le ministère des Armées au rang de deuxième acteur culturel de l'Etat. Elle contribue ainsi au renforcement du lien armées-nation. Le budget qu'elle mobilise est principalement consacré au soutien des musées d'histoire militaire et du service historique de la défense (SHD). Il finance également des actions récurrentes de promotion du patrimoine culturel militaire à travers différents vecteurs, notamment l'édition d'ouvrages et de revues, la production et la diffusion de documentaires audiovisuels, l'organisation d'expositions et de colloques ou, encore, le soutien à la recherche historique

Sous-action**08.01 – Actions culturelles et mise en valeur du patrimoine**

CONTENU DE LA SOUS-ACTION

Cette sous-action finance les moyens consacrés à la valorisation de la culture de défense auprès du grand public.

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

Elles concernent :

- la construction d'un centre de conservation et de restauration des collections du Musée de l'air et de l'espace à Dugny et l'installation d'une médiathèque grand public au Bourget ;
- la préparation de l'extension des espaces dédiés aux périodes de la décolonisation et après 1945 du musée de l'armée (déménagements, acquisitions et restauration des collections) ;
- la poursuite de la rénovation du site du MNM, sur la colline de Chaillot, et du programme d'investissement dans les antennes du musée situées dans les ports ;
- la mise en place d'un schéma directeur immobilier de stockage des archives du SHD ;
- la poursuite du développement de systèmes de gestion et d'information des archives et des bibliothèques (Archipel pour les archives, CLADE pour les bibliothèques).

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT

1. DESCRIPTION

Les dépenses de l'OS FAS comprennent principalement les subventions pour charges de service public (SCSP) et les dotations en fonds propres attribuées aux trois musées nationaux (musée de l'armée, musée national de la marine, musée de l'air et de l'espace).

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021	
		AE	CP
OB	Patrimoine et actions culturelles	1 060 000	1 060 000
OB	Subventions et transferts	29 312 971	34 572 883
Total		30 372 971	35 632 883

Commentaires :

Les crédits de l'OS FAS s'élèvent à 30,37 M€ en AE et à 35,63 M€ en CP, respectivement en diminution de -14,2 M€ en AE (-32%) et de -10,8 M€ en CP (-23%) par rapport au PLF 2020. Ces évolutions s'expliquent par une diminution de l'OB « patrimoine et actions culturelles » de -0,2 M€ (en AE et en CP) et une diminution en AE (-14,1 M€) et en CP (-10,8 M€) de l'OB « subventions et transferts » en phase avec le déroulé des travaux des musées de rénovation des musées.

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Dans le détail, l'OB « subventions et transferts » d'un montant de 29,31 M€ en AE et de 34,57 M€ en CP comprend :

- les subventions pour charges de service public attribuées aux trois musées nationaux (21,41 M€ en AE et en CP), qui couvrent les dépenses de rémunérations et de fonctionnement de ces établissements ;
- les dotations en fonds propres (7,2 M€ en AE et 12,48 M€ en CP), qui ont principalement pour vocation le financement de constructions et de rénovations lourdes :
 - construction d'un centre de conservation et de restauration des collections à Dugny et installation de la médiathèque au Bourget, au musée de l'air et de l'espace,
 - travaux d'investissement courant ;
 - travaux de rénovation du musée national de la marine sur le site de Chaillot (achat des premiers équipements, travail sur les contenus (cartels, etc.), restauration des collections et dépôts, systèmes d'information, logiciel de billetterie) et entretien des ports.
 - les subventions versées à diverses associations et organismes intervenant dans le domaine du patrimoine et de la culture de défense d'un montant de 0,69 M€ en AE et CP.

Les crédits de l'OB « patrimoine et actions culturelles » (1,06 M€ en AE et CP) financent les actions culturelles telles que des expositions, des colloques, des concerts, le soutien à des œuvres artistiques, à des ouvrages historiques et des journées d'études. Cette année, seront également financées des campagnes de numérisation et de rétro-catalogage des bibliothèques.

Aucun fonds de concours, attributions de produits attendus ou ressources extrabudgétaires n'est prévu au PLF 2021.

Sous-action**08.02 – Gestion et communication des archives historiques de la défense****CONTENU DE LA SOUS-ACTION**

CETTE SOUS-ACTION RECOUVRE LES DÉPENSES DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE (SHD) QUI A POUR MISSION LA COLLECTE, LA CONSERVATION, LA COMMUNICATION AU PUBLIC, L'ÉTUDE ET LA VALORISATION DES ARCHIVES HISTORIQUES DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET LA GESTION DE LA SYMBOLIQUE DE DÉFENSE.

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

- poursuite de l'opération de rétro-conversion des fonds dans le cadre du déploiement du système d'information « Archipel »
- actions de valorisation des fonds et collections auprès du public ;
- développement de la coopération internationale dans le domaine culturel ;
- actions de médiation pédagogique au profit de nouveaux publics.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT

1. DESCRIPTION

Les dépenses de l'OS FAS comprennent :

- un budget « cœur de métier » destiné à la conservation des archives et des collections de symbolique, ainsi qu'à leur valorisation, notamment par la publication d'ouvrages et la réalisation d'expositions ;
- un budget de fonctionnement courant.

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE	CP	Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
OB	Fonctionnement courant	103 000	103 000	Effectifs soutenus	-	ND
OB	Soutien courant des structures	-	-	m² SHON	-	ND
OB	Déplacements et transports	167 409	167 409	Nombre de jours de formation	-	86
OB	Formation et instruction	85 000	85 000	Nombre de jours de déplacement	1946	113
OB	Patrimoine et actions culturelles	3 063 730	3 063 730	Nombre de jours de formation	756	
	Total	3 419 139	3 419 139	ND		ND

Les crédits de l'OS FAS, soit 3,42 M€ en AE et en CP, sont en baisse de 0,73 M€ en AE (-18%) et de 0,59 M€ en CP (-15%) par rapport au PLF 2020.

Les crédits de l'OB « patrimoine et actions culturelles » (3,06 M€ en AE et en CP) représentent 90% de la dotation de la sous-action. Les crédits dévolus aux activités « cœur de métier » sont en baisse de 20% en AE et 17% en CP par rapport au PLF 2020. La rationalisation des dépenses liées à l'entretien patrimonial (dépoussiérage, reconditionnement et restaurations) rend possible cet effort.

Les crédits positionnés sur les autres OB (0,35 M€ en AE et CP) financent la formation scientifique et technique du personnel, les déplacements temporaires, le fonctionnement courant et les gratifications versées aux stagiaires. La hausse de 0,05 M€, soit +17%, finance les déplacements occasionnés par le projet Archipel et son déploiement.

A titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires est la suivante :

Niveau	Description	AE	CP
OS	Fonctionnement et activités spécifiques	300 000	300 000
	Total	300 000	300 000

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 8

OS	AE					CP				
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	25 891 163	-	685 630	7 215 317	33 792 110	25 891 163	-	685 630	12 475 229	39 052 022
Total	25 891 163	-	685 630	7 215 317	33 792 110	25 891 163	-	685 630	12 475 229	39 052 022

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE

Opérations stratégiques	Engagements			Paiements					Total
	RàP à fin 2019	Eng 2020	Eng 2021	2020	2021	2022	2023	>2023	
Fonctionnement et activités spécifiques	37 752 422			14 416 851	6 288 523	12 047 056	4 999 992	-	37 752 422
		50 072 007		37 318 123	7 742 692	5 011 192	-	-	50 072 007
			34 092 110		25 320 807	8 329 398	441 905	-	34 092 110
Total	37 752 422	50 072 007	34 092 110	51 734 974	39 352 022	25 387 646	5 441 897	-	121 916 539
	Somme engagements		121 916 539	Somme des paiements					121 916 539

ACTION 0,2 %**10 – Restructurations**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	34 599 988	34 599 988	0
Crédits de paiement	0	42 188 713	42 188 713	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	617 737	627 737
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	617 737	627 737
Dépenses d'investissement	27 938 200	30 460 033
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	27 938 200	30 460 033
Dépenses d'intervention	6 044 051	11 100 943
Transferts aux entreprises	788 088	2 848 200
Transferts aux collectivités territoriales	5 205 963	7 005 034
Transferts aux autres collectivités	50 000	1 247 709
Dépenses d'opérations financières		
Prêts et avances		
Total	34 599 988	42 188 713

CONTENU DE L'ACTION

L'ACTION 10 CONCERNE LA MISE EN ŒUVRE DES RESTRUCTURATIONS DÉCIDÉES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

LA POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT SE TRADUIT PAR TROIS TYPES DE MESURES :

- des mesures d'accompagnement social des restructurations, qui regroupent les crédits de titre 2 (mesures d'aide au départ et à la mobilité des personnels civils) ainsi que les crédits hors titre 2 relatifs à la politique d'accompagnement des ressources humaines liés aux restructurations (crédits d'action sociale en faveur du personnel civil et militaire, aides à la mobilité dans le cadre des restructurations, crédits de formation destinées à la reconversion du personnel civil de la défense en situation de réorientation professionnelle et de reconversion du personnel militaire) ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- un accompagnement économique des restructurations, qui se traduit par un soutien économique aux territoires affectés par une restructuration de la défense, grâce aux crédits dédiés du Fonds pour les restructurations de la défense (FRED). Cette intervention s'effectue dans les zones d'emploi qui connaissent une diminution significative de l'activité militaire ou industrielle de défense. Les crédits ainsi mobilisés ont vocation à aider les collectivités locales à reconverter les emprises libérées par la défense et à favoriser le développement d'activités nouvelles pour atténuer l'impact économique des restructurations de ces zones ;
- la mise en œuvre d'un nouveau plan de stationnement, qui concentre les crédits de la politique immobilière gérés par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) afin de réaliser l'adéquation du parc immobilier aux besoins du ministère, en cédant les emprises devenues inutiles et en adaptant ou en densifiant celles dont la destination est modifiée. Ces crédits sont désormais regroupés dans une opération budgétaire unique intitulée « Restructurer les sites ».

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

À compter de 2020, les restructurations ne sont plus accompagnées par des dispositifs spécifiques prévus en LPM (contrats de redynamisation de site de Défense) mais par des dispositifs de droit commun. Depuis 2020, les engagements et dépenses s'établissent donc sur une liste fermée de sites. Le dernier contrat de redynamisation de site de défense, décidé en 2018, a été signé le 30 décembre 2019. Il concerne la fermeture définitive du détachement air de Châteaudun, à la fin 2021.

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du programme 212 « Soutien de la politique de la Défense » sont identifiées sur l'opération stratégique « Fonctionnement et activités spécifiques » (OS FAS) qui regroupe les crédits liés aux engagements contractuels du ministère, à la condition du personnel et aux frais généraux.

1. DESCRIPTION

L'opération stratégique (OS) FAS comprend les crédits relatifs aux volets social et économique de l'accompagnement des restructurations.

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Accompagnement de la réorientation professionnelle	10 000	15 000	Nombre de stagiaires civils restructurés	6	2 500
OB	Soutien du dispositif de reconversion	-	-	ND	-	ND
OB	Accompagnement de la reconversion	10 000	15 000	Nombre de stagiaires	4	3 750
OB	Action sociale - Prestations ministérielles	180 000	180 000	-	-	ND
OB	Formation et instruction	318 029	318 029	Nombre de jours de formation	1 600	199
	<i>dont formations liées aux restructurations</i>	318 029	318 029	-	-	-
	<i>dont formations réorientation pro vers secteur privé</i>	-	-	-	-	ND
OB	Frais de gestion pour prestation	99 708	99 708	-	-	ND

	administrative					
OB	Accompagnement des restructurations	6 044 051	11 100 943	-	-	ND
	Total	6 661 788	11 728 680			

Commentaires

OS FAS

Les dotations des **OB « Accompagnement de la reconversion »** (0,01 M€ en AE et 0,02 M€ en CP) et **« Accompagnement de la réorientation professionnelle »** (0,01 M€ en AE et 0,02 M€ en CP), stables par rapport au PLF 2020, financent les prestations d'accompagnement vers l'emploi des personnels civils en réorientation professionnelle et à la formation professionnelle des militaires en reconversion concernés par les mesures de restructuration (environ 10 dossiers par an).

L'OB « Action sociale - Prestations ministérielles » recouvre deux types d'aides financières pouvant être accordées aux personnels affectés par une restructuration :

- une allocation spécifique pour l'acquisition d'un nouveau logement (8 000 €) ;
- une aide financière à la location pendant six mois au maximum, lorsque le loyer du nouveau logement est supérieur au loyer antérieur.

Ces aides sont délivrées par le réseau social et payées par l'IGeSA. L'enveloppe de 0,18 M€ consacrée à ces aides financières en 2020 est reconduite pour 2021.

L'OB « Formation et instruction » (0,32 M€ en AE et CP) est destinée au financement de la réorientation au sein du ministère, vers les fonctions publiques, du personnel civil dont l'entité d'emploi est touchée par une mesure de restructuration. Cette dotation, légèrement en hausse (+ 0,02 M€) par rapport à 2020 est en lien avec l'augmentation du nombre d'agents concernés par les mesures d'organisation et d'adaptation dans le cadre du chantier de l'organisation centrale ministérielle.

Les crédits de **L'OB « Frais de gestion pour prestation administrative »** (0,1 M€ en AE et CP), destinés au remboursement des frais de gestion liés à l'indemnisation du chômage des personnels civils restructurés, confiée depuis le 1^{er} octobre 2011 à Pôle Emploi, sont liés au nombre d'allocataires.

L'OB « Accompagnement des restructurations » (6,04 M€ en AE et 11,1 M€ en CP) comprend les crédits relatifs à l'accompagnement économique à partir des subventions du FRED, piloté par la délégation à l'accompagnement régional (DAR). Elle diminue de 0,43 M€ en AE et de 0,84 M€ en CP par rapport au PLF 2020. La baisse des crédits de cette OB s'explique par la fin progressive des actions menées au titre de la LPM 2009-2014.

Les restructurations pour la période 2014-2019, induites par le Livre blanc de la défense et la sécurité nationale de 2013, transposé dans la LPM actualisée par la loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015, ont conduit à la mise en place d'une enveloppe, d'un montant global de 150 M€ (dont 100 M€ de FRED et 50 M€ de FNADT) qui permet de poursuivre l'action engagée dans le cadre de la précédente LPM 2009-2014 avec de nouveaux contrats au profit de nouvelles restructurations. Un sixième contrat signé le 30 décembre 2019 se met en place, à nouveau à Châteaudun, à la suite de la fermeture définitive du détachement air de Châteaudun.

	LPM 2009-2014	LPM 2014-2019	
a. Contrats soldés (dette de l'État éteinte) en août 2020 :	29	0	CRSD de Givet, Arras, Barcelonnette, Provins-Sourdun, Briançon, Langres, Châteauroux, Metz, Joigny, Dieuze et Guéret ; PLR de la Creuse, des Landes, de Moselle, de la Manche, du Nord, d'Ille et Vilaine, de Meurthe et Moselle, du Rhône, de la Loire-Atlantique, de Haute-Garonne, du Finistère, d'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de l'Hérault, du Maine-et-Loire, de la Réunion, de la Marne et des Yvelines ; PLR du Tarn et Garonne (non signé, préfinancement seulement)
b. Contrats clos (AE consommées et crédits de paiement en cours de consommation) en août 2020 :	26	0	CDE de Commercy, CRSD de Caen, Cambrai, Limoges, La Rochelle, Laval, Noyon, Martinique, Bourg-Saint-Maurice, Brétigny, Laon-Couvron, Reims et Vernon ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

			PLR de la Nièvre (Château-Chinon), de l'Oise (Compiègne), du Gard, de la Gironde, de la Meuse, de la Nièvre (Fourchambault), de la Dordogne, de l'Oise (Senlis), de la Guadeloupe, des Bouches du Rhône, du Val d'Oise et du Haut-Rhin ; CRSD 1 de Châteaudun
<i>c. Contrats vivants (susceptibles de générer de nouveaux engagements) :</i>	3	6	LPM 2009-2014 : Polynésie, Luxeuil les Bains et Varennes sur Allier ; LPM 2014-2019 : CRSD et CAR de Châlons-en-Champagne, CRSD de Dijon, de Creil et de Drachenbronn, CRSD de Châteaudun 2
<i>Stock de contrats signés gérés :</i>	58	6	

À ces contrats s'ajoute le volet territorial du CPER 2016 de Champagne-Ardenne concernant la rénovation du fort de Charlemont à Givet.

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT ÉQUIPEMENT

OPÉRATION STRATÉGIQUE : INFRASTRUCTURE DE DÉFENSE

1. DESCRIPTION

L'opération stratégique (OS) « Infrastructure de défense » comprend les crédits destinés à financer la réalisation du plan de stationnement des forces issu des réformes de 2008 (REORG1) et de la LPM 2014 - 2019 (REORG 2). Ces crédits sont regroupés dans une opération budgétaire intitulée « Restructurer les sites ».

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021			
		AE HTF	AE affectées sur TF	Total AE	CP
ACT	Mettre en œuvre les restructurations de sites	17 938 200	-	17 938 200	23 349 738
ACT	Accompagner les cessions immobilières	10 000 000		10 000 000	7 110 295
	Total	27 938 200	-	27 938 200	30 460 033

L'**OB « Restructurations des sites »** est dotée de 27,94 M€ en AE et de 30,46 M€ en CP. Ces financements recouvrent la réalisation des opérations de restructuration des sites conservés visant à leur densification (13,7 M€), la préparation et l'accompagnement de la cession des sites devenus inutiles aux besoins des armées (10 M€) ainsi que les frais induits par leur gardiennage (4,2 M€).

La dotation consacrée aux opérations de restructuration des sites conservés se réduit légèrement en 2021 (- 0,2 M€ par rapport au PLF 2020). Les principaux investissements prévus en 2021 concernent la base aérienne 133 Nancy-Ochey (54) pour 7 M€ (accueil du Mirage 2000B et simulateur) et la base aérienne 120 de Cazaux (33) pour 1,01 M€ (achèvement de l'installation de l'escadron d'entraînement 2/2 Côte d'Or en provenance la base aérienne de Dijon qui a été dissoute).

Les dépenses préalables à la cession des emprises libérées (dépollution, bornage, sécurisation des zones concernées, etc.) sont en baisse (- 5 M€ en AE et - 3,2 M€ en CP par rapport au PLF 2020) consécutivement à la diminution du nombre d'emprises cédées.

Le montant des crédits de gardiennage des sites libérés à la suite des évolutions du plan de stationnement s'élève à 4 M€ et demeure inchangé par rapport au PLF 2020.

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 10

OS	AE				Total
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	
Fonctionnement et activités spécifiques	617 737	-	6 044 051	-	6 661 788
Infrastructure de défense	-	27 938 200	-	-	27 938 200
Total	617 737	27 938 200	6 044 051	-	34 599 988

OS	CP				Total
	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	
Fonctionnement et activités spécifiques	627 737	-	11 100 943	-	11 728 680
Infrastructure de défense	-	30 460 033	-	-	30 460 033
Total	627 737	30 460 033	11 100 943	-	42 188 713

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE

Opérations stratégiques	Engagements		
	RàP à fin 2019	Eng. 2020	Eng 2021
Fonctionnement et activités spécifiques	33 288 801	7 403 269	6 661 788
Infrastructure de défense	43 874 466	28 366 497	27 938 200
Total	77 163 267	35 769 766	34 599 988
Somme des engagements			147 533 021

Opérations stratégiques	Paiements					Total
	2020	2021	2022	2023	>2023	

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Fonctionnement et activités spécifiques	8 397 925	8 612 310	5 523 148	4 079 435	6 675 983	33 288 801
	2 865 961	1 500 354	1 193 151	839 757	1 004 046	7 403 269
		1 616 016	1 639 528	1 095 814	2 310 430	6 661 788
Infrastructure de défense	26 780 678	12 983 682	2 466 063	1 150 830	493 213	43 874 466
	11 927 003	9 352 412	4 252 250	1 984 383	850 449	28 366 497
		8 123 939	8 580 590	5 944 277	5 289 394	27 938 200
Total	49 971 567	42 188 713	23 654 730	15 094 496	16 623 515	147 533 021
Somme des paiements						147 533 021

ACTION 1,6 %**11 – Pilotage, soutien et communication**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	358 962 553	358 962 553	975 000
Crédits de paiement	0	373 332 972	373 332 972	975 000

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	342 357 625	341 628 644
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	267 641 900	266 718 886
Subventions pour charges de service public	74 715 725	74 909 758
Dépenses d'investissement	13 236 171	28 335 571
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	13 236 171	28 335 571
Dépenses d'opérations financières	3 368 757	3 368 757
Dotations en fonds propres	3 368 757	3 368 757
Total	358 962 553	373 332 972

CONTENU DE L'ACTION

Les crédits de cette action permettent :

- de verser des subventions à quatre opérateurs : le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) ; l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) ; le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ; l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ;
- de rembourser l'indemnité compensatrice SNCF ;
- de solder les contentieux non contractuels et de réparation de l'ensemble du ministère des armées ;
- d'assurer le financement du partenariat public privé (PPP) Balard ;

- de financer les dépenses de déplacements et de communication et relations publiques des entités d'administration centrale du secrétariat général pour l'administration (SGA) ;
- d'assurer les dépenses de communication et relations publiques, ainsi que les dépenses spécifiques de communication de défense ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- d'assurer des dépenses de fonctionnement des organismes extérieurs de la DRH-MD dans le cadre la politique des ressources humaines.

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

Comme en PLF 2020, la principale mesure de l'année est liée à la poursuite de la réorganisation du soutien en Île-de-France. À ce titre, les fonctions de soutien courant font l'objet d'une reprise globale par le service du commissariat des armées (SCA) au 1^{er} janvier 2021. Cette mesure s'accompagne d'un transfert définitif en PLF 2021 de 28,65 M€ du programme 212 (action 11) vers le programme 178.

Dans ce contexte, 0,29 M€ sont aussi transférés au programme 146 au titre des crédits métiers de la direction générale pour l'armement (DGA), portant l'ensemble des transferts à 28,95 M€ en AE/CP.

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT FONCTIONNEMENT**1. DESCRIPTION**

Les dépenses de fonctionnement regroupent les crédits liés aux engagements contractuels du ministère, à la condition du personnel et aux frais généraux. Elles sont identifiées au sein de l'opération stratégique (OS) « Fonctionnement et activités spécifiques » (FAS).

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

OS FAS

Niv.	Description	Prévisions de crédits 2021		Unité d'œuvre	Volume	Ratio (en CP)
		AE	CP			
OB	Déplacements et transport	3 059 327	3 059 327	ND	ND	ND
OB	Soutien cœur de métier des organismes extérieurs de la DRH-MD	629 565	629 565	Nombre de personnels soutenus	1 319	477
OB	Communication et relations publiques	2 000 221	2 000 221	ND	-	ND
OB	Fonctionnement courant	174 034 003	192 009 422	Effectifs soutenus	-	ND
OB	Prestations intellectuelles	2 602 010	2 602 010	Nombre de prestations de conseil ou d'AMOA	-	ND
OB	Soutien courant des structures	746 177	746 177	m² SHON	-	ND
OB	Soutien des matériels communs	-	-	ND	-	ND
OB	Alimentation	-	-	Nombre de repas	-	ND
OB	Communication institutionnelle	3 656 301	3 656 301	ND	-	ND
OB	Documentation	1 316 598	1 316 598	Nombre d'abonnements / ouvrages	370	3 558
OB	Formation et instruction	210 686	210 686	Nombre de jours de formation	700	301
OB	Compensatrice SNCF	56 425 577	56 425 577	ND	-	ND
OB	Mobilité des personnels	-	-	Nombre de mutation avec changement de résidence	-	ND
OB	Subventions et transferts	74 514 758	74 909 758	Nombre de bénéficiaires	4	18 727 440
OB	Accompagnement des restructurations	-	-	ND	-	ND

OB	Dépenses de contentieux dont frais de justice	35 267 330	31 267 330	ND	-	ND
	Total	354 462 553	368 832 972			

OS FAS

Les crédits positionnés sur l'OS FAS diminuent de 9,14 M€ en AE et de 34,26 M€ en CP par rapport au PLF 2020 après transferts de crédits (28,95 M€), principalement vers le programme 178, consécutifs à la réorganisation du soutien en Île-de-France. Ces transferts impactent intégralement les OB « Soutien courant des structures » et « Alimentation » et partiellement les OB « Déplacements et transports » et « Fonctionnement courant ».

Le détail des OB est présenté ci-après :

L'OB « Déplacements et transports » (3,06 M€ en AE et CP) est recentrée sur les dépenses afférentes aux agents relevant des entités d'administration centrale du secrétariat général pour l'administration ou dont le pilotage relève de sa responsabilité (2,53 M€).

Cette OB regroupe également les dépenses liées aux déplacements professionnels des personnels des organismes extérieurs de la DRH-MD (0,53 M€ contre 0,65 M€ en 2020), dont les centres ministériels de gestion (CMG), le centre de formation de la défense (CFD) et le centre expert des ressources humaines du personnel civil (CERH-PC).

L'OB « Soutien cœur de métier des organismes extérieurs de la DRH-MD » (0,63 M€ en AE et CP) regroupe les crédits de soutien des centres ministériels de gestion (CMG), du centre de formation de la Défense (CFD) et du centre expert des ressources humaines du personnel civil (CERH-PC), organismes extérieurs de la DRH-MD.

L'OB « Communication et relations publiques » (2 M€ en AE et CP) englobe les crédits relatifs aux frais de communication, de documentation et de relations publiques (réceptions, organisations de séminaires, travaux d'impression, abonnements à des journaux et revues spécialisées) du secrétariat général pour l'administration. L'ensemble des autres crédits ont été transférés au programme 178.

L'OB « Fonctionnement courant » (174 M€ en AE et 192 M€ en CP) englobe principalement les dépenses suivantes :

- le PPP Balard (171,02 M€ en AE et 189,0 M€ en CP), soit une hausse de 18,1 M€ en AE par rapport au PLF 2020. Cette hausse recouvre les renouvellements prévus contractuellement et devant intervenir dix ans après la signature du PPP. Ces crédits portent principalement sur le règlement des redevances forfaitaires prévues ainsi que des dépenses liées à la poursuite des travaux de sécurisation du site (bornes mobiles, etc.) et divers travaux d'adaptation réalisés par le titulaire OPALE ;
- le soutien courant du personnel (2,9 M€) intégrant principalement la mise à disposition d'un détachement de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) sur le site de Balard (2,6 M€) et les gratifications d'étudiants stagiaires (0,2 M€) ;

L'OB « Prestations intellectuelles » (2,6 M€ en AE et CP) intègre les dépenses relatives à des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'audits (certification ISO des directions et services du SGA, d'évaluation ou de conseils et de labellisation Marianne. Elle intègre aussi une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la poursuite de l'accompagnement du ministère pour la mise en place d'un contrat d'externalisation de gestion de ses logements domaniaux.

L'OB « Soutien courant des structures » (0,75 M€ en AE et CP) intègre des dépenses diverses relatives, pour l'essentiel, aux règlements d'impôts et de différentes taxes (taxes sur les bureaux, taxes de balayage, taxes d'occupation des égouts, etc.).

L'OB « Communication institutionnelle » (3,66 M€ en AE et CP) permettra de financer :

- la réalisation des revues institutionnelles de la Défense ainsi que les dépenses associées (maquettage, secrétariat de rédaction, routage). Il existe trois revues d'armée en plus de la revue ministérielle *Armées d'Aujourd'hui*, réalisée par la DICOd et qui sera entièrement renouvelée en 2021 ;

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- la réalisation de sondages pour évaluer la perception par les citoyens de leur armée et des enjeux de défense ;
- la maintenance du site Internet de la Défense. Ce site sera refondu en 2021 ;
- la présence du ministère des armées aux salons d'armement prévus en 2021 (SOFINS, Le Bourget) pour soutenir les exportations, ainsi qu'à certains salons « grand public » tels que le salon du livre ou le salon européen de l'éducation afin de participer au rayonnement du ministère ou aux actions de recrutement. Cette activité pourrait être fortement impactée par la situation sanitaire en France et à l'étranger ;
- la réalisation de prestations audiovisuelles et photographiques, dont le *Journal de la Défense* diffusé sur La Chaîne parlementaire (LCP), et la captation d'images, notamment à l'occasion des cérémonies militaires et des commémorations (14 Juillet, etc.) ;
- l'impression et la diffusion de documents d'information, tels que les chiffres clefs de la Défense, le rapport au Parlement sur les exportations, la brochure du 14 juillet...

L'OB « Documentation » (1,32 M€) permet à la DICOd de s'abonner à des agences de presse (AFP, Reuters), à des outils de veille médiatique et à des périodiques, nécessaires à son métier de veille et d'analyse des médias et des réseaux sociaux, au profit du cabinet de la ministre et des hautes autorités du ministère, mais aussi de bénéficiaires extérieurs (présidence de la République, Parlement, etc.). La DICOd a renouvelé à l'été en 2020 son principal marché de veille médiatique, en rationalisant son architecture, pour limiter la hausse du coût en dépit de l'augmentation du nombre de services bénéficiaires.

L'OB « Compensatrice SNCF » (56,4 M€ en AE et CP) retrace les crédits relatifs à l'indemnité compensatrice SNCF des gendarmes ainsi que celle relative à l'ensemble des personnels militaires relevant des grands employeurs rattachés fonctionnellement au programme 212.

L'OB « Subventions et transferts » (74,5 M€ en AE et 74,9 M€ en CP) retrace les crédits relatifs aux subventions versées aux opérateurs SHOM, ECPAD et CEA ainsi que les crédits finançant des études et projets environnementaux qui ne peuvent pas être rattachés à l'action 4.

L'OB « Dépenses de contentieux dont frais de justice » (35,3 M€ en AE et 31,3 M€ en CP) augmentent de 6 M€ par rapport au PAP 2020, afin d'être à la hauteur des besoins réels. Elles ont vocation à faire face aux contentieux non contractuels et aux réparations de l'ensemble des armées et services du ministère des armées. Cette évolution vise à prendre en compte le niveau de dépenses constaté lors des dernières gestions.

Cette OB comprend également les remboursements effectués par le ministère, en sa qualité d'employeur, des sommes dues au fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA), en contrepartie des sommes versées au personnel de la Défense en réparation des préjudices patrimoniaux et extrapatrimoniaux subis au titre de l'amiante dans l'exercice de leurs missions. Ces remboursements correspondent au règlement du flux annuel.

À titre indicatif, la répartition des fonds de concours, des attributions de produits attendus et des ressources extrabudgétaires est la suivante :

TABLEAU DES FdC-AdP (€) – prévisionnel 2021

Niveau	Description	AE	CP
OB	Fonctionnement courant	500 000	500 000
OB	Communication institutionnelle	400 000	400 000
OB	Subventions et transferts	75 000	75 000
Total		975 000	975 000

Les prévisions de recettes non fiscales (RNF) de l'OB :

- « Fonctionnement courant » : loyers perçus des locations de chambres de la Tour « F » ;
- « Communication institutionnelle » : recettes des revues institutionnelles de la Défense (recettes liées aux abonnements, à la vente au numéro en kiosque et aux recettes publicitaires, la redevance perçue à l'occasion de tournages de films, de documentaires ou de séries télévisées réalisés sur des emprises du ministère des armées) ;
- « Subventions et transferts » : participation de la Commission européenne au financement des actions et projets menés dans le cadre du projet Life NaturArmy.

DÉPENSES DE L'AGRÉGAT ÉQUIPEMENT

OPERATION STRATEGIQUE : DISSUASION

1. DESCRIPTION

L'opération stratégique « Dissuasion » comprend les crédits des études effectuées par des experts indépendants et par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), à la demande et au profit du délégué à la sûreté nucléaire et

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense (DSND), conformément à l'article R1412-4 du code de la défense.

2. ASPECTS FINANCIERS

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	Prévisions de crédits 2021	
		AE	CP
OB	Subventions de fonctionnement	4 114 724	4 114 724
OB	Études du DSND	385 276	385 276
Total		4 500 000	4 500 000

Commentaires

L'OB « Subvention » retrace la subvention versée à l'IRSN. Dans le cadre de la réglementation en vigueur et compte tenu de son obligation d'atteindre les objectifs de sûreté concernant ses activités et installations nucléaires de Défense, le ministère participe financièrement à l'appui technique de l'IRSN au DSND en lui versant une subvention (4,1 M€, stable par rapport au PAP 2020).

L'OB « Études du DSND » (0,4 M€) retrace les crédits attribués au recours par le DSND à des experts indépendants, pour répondre à des besoins spécifiques en matière d'expertise.

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 11

AE

OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	337 857 625	13 236 171	-	3 368 757	354 462 553
Dissuasion	4 500 000	-	-	-	4 500 000
Total	342 357 625	13 236 171	-	3 368 757	358 962 553

CP

OS	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	Total
Fonctionnement et activités spécifiques	337 128 644	28 335 571	-	3 368 757	368 832 972
Dissuasion	4 500 000	-	-	-	4 500 000
Total	341 628 644	28 335 571	-	3 368 757	373 332 972

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS PAR OPÉRATION STRATÉGIQUE

Opérations stratégiques	Engagements		
	RàP à fin 2019	Eng 2020	Eng 2021
	919 969 956	-	-
Fonctionnement et activités spécifiques	-	348 772 114	-
	-	-	355 437 553
	2 950	-	-
Dissuasion	-	4 440 000	-
	-	-	4 500 000
Total	919 972 906	353 212 114	359 937 553
Somme des engagements			1 633 122 573

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

TABLEAU DES FDC-ADP (€)

Niveau	Description	AE	CP
OS	Fonctionnement et activités spécifiques	975 000	975 000
Total		975 000	975 000

ACTION 2,8 %

50 – Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	616 732 707	0	616 732 707	0
Crédits de paiement	616 732 707	0	616 732 707	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	616 732 707	616 732 707
Rémunérations d'activité	390 757 952	390 757 952
Cotisations et contributions sociales	224 173 256	224 173 256
Prestations sociales et allocations diverses	1 801 499	1 801 499
Total	616 732 707	616 732 707

ACTION 0,1 %

51 – Prospective de défense - Personnel travaillant pour le programme "Environnement et prospective de la politique de défense"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	24 464 673	0	24 464 673	0
Crédits de paiement	24 464 673	0	24 464 673	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	24 464 673	24 464 673
Rémunérations d'activité	14 157 354	14 157 354
Cotisations et contributions sociales	10 289 753	10 289 753
Prestations sociales et allocations diverses	17 566	17 566
Total	24 464 673	24 464 673

ACTION 0,3 %**52 – Relations internationales**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	68 221 994	0	68 221 994	0
Crédits de paiement	68 221 994	0	68 221 994	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	68 221 994	68 221 994
Rémunérations d'activité	44 013 631	44 013 631
Cotisations et contributions sociales	24 183 605	24 183 605
Prestations sociales et allocations diverses	24 758	24 758
Total	68 221 994	68 221 994

ACTION 9,3 %**53 – Préparation et conduite des opérations d'armement - Personnel travaillant pour le programme "Équipement des forces "**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 062 870 883	0	2 062 870 883	0
Crédits de paiement	2 062 870 883	0	2 062 870 883	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 062 870 883	2 062 870 883
Rémunérations d'activité	509 186 764	509 186 764
Cotisations et contributions sociales	1 552 978 174	1 552 978 174
Prestations sociales et allocations diverses	705 945	705 945
Total	2 062 870 883	2 062 870 883

ACTION 6,3 %

54 – Planification des moyens et conduite des opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	1 392 744 942	0	1 392 744 942	0
Crédits de paiement	1 392 744 942	0	1 392 744 942	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	1 392 744 942	1 392 744 942
Rémunérations d'activité	776 511 713	776 511 713
Cotisations et contributions sociales	615 157 230	615 157 230
Prestations sociales et allocations diverses	1 075 999	1 075 999
Total	1 392 744 942	1 392 744 942

ACTION 32,0 %

55 – Préparation des forces terrestres - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	7 062 675 859	0	7 062 675 859	1 040 000
Crédits de paiement	7 062 675 859	0	7 062 675 859	1 040 000

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	7 062 675 859	7 062 675 859
Rémunérations d'activité	3 625 622 552	3 625 622 552
Cotisations et contributions sociales	3 429 833 002	3 429 833 002
Prestations sociales et allocations diverses	7 220 305	7 220 305
Total	7 062 675 859	7 062 675 859

ACTION 11,2 %

56 – Préparation des forces navales - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 481 276 063	0	2 481 276 063	0
Crédits de paiement	2 481 276 063	0	2 481 276 063	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 481 276 063	2 481 276 063
Rémunérations d'activité	1 298 993 675	1 298 993 675
Cotisations et contributions sociales	1 179 940 143	1 179 940 143
Prestations sociales et allocations diverses	2 342 245	2 342 245
Total	2 481 276 063	2 481 276 063

ACTION 11,4 %

57 – Préparation des forces aériennes- Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 512 521 031	0	2 512 521 031	0
Crédits de paiement	2 512 521 031	0	2 512 521 031	0

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 512 521 031	2 512 521 031
Rémunérations d'activité	1 310 031 695	1 310 031 695
Cotisations et contributions sociales	1 200 186 164	1 200 186 164
Prestations sociales et allocations diverses	2 303 172	2 303 172
Total	2 512 521 031	2 512 521 031

ACTION 12,2 %

58 – Logistique et soutien interarmées - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 688 470 445	0	2 688 470 445	250 900 000
Crédits de paiement	2 688 470 445	0	2 688 470 445	250 900 000

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 688 470 445	2 688 470 445
Rémunérations d'activité	1 492 171 147	1 492 171 147
Cotisations et contributions sociales	1 193 334 511	1 193 334 511
Prestations sociales et allocations diverses	2 964 787	2 964 787
Total	2 688 470 445	2 688 470 445

Sous-action

58.06 – Fonction santé

Les montants T2 de l'action 58-06 - Fonction santé du PLF 2020 étaient erronés (erreur technique). Les montants ci-dessus doivent donc s'apprécier, s'agissant de leur évolution, au regard des montants du PLF 2019.

ACTION 1,6 %

59 – Surcoûts liés aux opérations - Personnel travaillant pour le programme "Préparation et emploi des forces"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	350 000 000	0	350 000 000	0
Crédits de paiement	350 000 000	0	350 000 000	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	350 000 000	350 000 000
Rémunérations d'activité	349 801 833	349 801 833
Cotisations et contributions sociales	198 167	198 167
Total	350 000 000	350 000 000

ACTION 2,2 %

60 – Politique immobilière - Personnel travaillant pour l'action "Politique immobilière"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	494 476 024	0	494 476 024	0
Crédits de paiement	494 476 024	0	494 476 024	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	494 476 024	494 476 024
Rémunérations d'activité	287 048 085	287 048 085
Cotisations et contributions sociales	206 936 724	206 936 724
Prestations sociales et allocations diverses	491 215	491 215
Total	494 476 024	494 476 024

ACTION 1,3 %

61 – Action sociale, chômage et pensions

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	290 667 405	0	290 667 405	0
Crédits de paiement	290 667 405	0	290 667 405	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	290 667 405	290 667 405
Cotisations et contributions sociales	33 284 350	33 284 350
Prestations sociales et allocations diverses	257 383 055	257 383 055
Total	290 667 405	290 667 405

ACTION 0,2 %

62 – Politique culturelle et éducative - gestion et communication des archives historiques de la défense - Personnel travaillant pour l'action "Politique culturelle et éducative"

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	41 143 942	0	41 143 942	0
Crédits de paiement	41 143 942	0	41 143 942	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	41 143 942	41 143 942
Rémunérations d'activité	24 586 331	24 586 331
Cotisations et contributions sociales	16 512 590	16 512 590
Prestations sociales et allocations diverses	45 021	45 021
Total	41 143 942	41 143 942

ACTION 0,2 %

63 – Restructurations - RH

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	52 516 708	0	52 516 708	0
Crédits de paiement	52 516 708	0	52 516 708	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	52 516 708	52 516 708
Rémunérations d'activité	42 498 199	42 498 199
Cotisations et contributions sociales	80 250	80 250
Prestations sociales et allocations diverses	9 938 259	9 938 259
Total	52 516 708	52 516 708

ACTION 1,8 %**64 – Pilotage, soutien - Personnel travaillant pour l'action " Pilotage, soutien "**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	394 384 930	0	394 384 930	0
Crédits de paiement	394 384 930	0	394 384 930	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	394 384 930	394 384 930
Rémunérations d'activité	236 453 112	236 453 112
Cotisations et contributions sociales	157 542 539	157 542 539
Prestations sociales et allocations diverses	389 279	389 279
Total	394 384 930	394 384 930

ACTION 0,4 %**65 – Journée défense et citoyenneté - Personnel travaillant pour le programme "Liens entre la Nation et son armée"**

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	88 171 942	0	88 171 942	0
Crédits de paiement	88 171 942	0	88 171 942	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	88 171 942	88 171 942
Rémunérations d'activité	50 214 899	50 214 899
Cotisations et contributions sociales	37 822 189	37 822 189
Prestations sociales et allocations diverses	134 854	134 854
Total	88 171 942	88 171 942

ACTION 0,2 %**66 – Rayonnement et contribution extérieure**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	44 737 929	0	44 737 929	0
Crédits de paiement	44 737 929	0	44 737 929	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	44 737 929	44 737 929
Rémunérations d'activité	24 893 537	24 893 537
Cotisations et contributions sociales	19 807 878	19 807 878
Prestations sociales et allocations diverses	36 514	36 514
Total	44 737 929	44 737 929

ACTION 0,4 %**67 – Pilotage, soutien et communication - dépenses de personnel des cabinets et des organismes rattachés / RH**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	86 057 723	0	86 057 723	0
Crédits de paiement	86 057 723	0	86 057 723	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	86 057 723	86 057 723
Rémunérations d'activité	48 831 841	48 831 841
Cotisations et contributions sociales	37 160 667	37 160 667
Prestations sociales et allocations diverses	65 215	65 215
Total	86 057 723	86 057 723

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Opérateur ou Subvention	LFI 2020		PLF 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine (P212)	42 538	42 538	42 839	42 839
Subventions pour charges de service public	42 538	42 538	42 839	42 839
Musée de l'armée (P212)	15 812	15 812	9 985	8 495
Subventions pour charges de service public	7 912	7 912	7 540	7 540
Dotations en fonds propres	0	0	2 444	954
Transferts	7 900	7 900	0	0
Musée national de la marine (P212)	20 368	28 573	11 383	19 450
Subventions pour charges de service public	11 368	11 368	9 285	9 285
Dotations en fonds propres	9 000	17 205	2 098	10 165
Musée de l'air et de l'espace (P212)	14 683	8 283	7 260	5 943
Subventions pour charges de service public	4 883	4 883	4 587	4 587
Dotations en fonds propres	9 800	3 400	2 673	1 356
ECPAD - Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (P212)	18 952	18 952	22 461	22 461
Subventions pour charges de service public	14 649	14 649	19 092	19 092
Dotations en fonds propres	4 303	4 303	3 369	3 369
X - Ecole polytechnique (P144)	0	0	0	0
IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (P190)	4 115	4 115	4 175	4 175
Subventions pour charges de service public	4 115	4 115	4 175	4 175
CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (P172)	8 195	8 195	8 610	8 610
Subventions pour charges de service public	8 195	8 195	8 610	8 610
Total	124 664	126 469	106 712	111 972
Total des subventions pour charges de service public	93 661	93 661	96 128	96 128
Total des dotations en fonds propres	23 103	24 908	10 584	15 844
Total des transferts	7 900	7 900	0	0

Les subventions pour charges de service public (SCSP) connaissent peu d'évolution par rapport à l'an dernier (le montant de la subvention pour charges de service public de l'ECPAD en LFI 2020 était en effet de 18,9 M€ et non de 14,6 M€ comme indiqué dans le PAP par erreur). La correction de cet écart relativise donc la hausse de SCSP constatée entre la LFI 2020 et le PLF 2021. En revanche, la baisse importante du niveau des dotations en fonds propres s'explique principalement par les moindres besoins au titre du cadencement des grands travaux des musées (musée de l'air et de l'espace et musée national de la marine).

CONSOLIDATION DES EMPLOIS

EMPLOIS DES OPÉRATEURS

Intitulé de l'opérateur	LFI 2020				PLF 2021					
	ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par d'autres programmes (1)	ETPT rémunérés par ce programme (1)	ETPT rémunérés par les opérateurs		
			sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés			dont apprentis	sous plafond	hors plafond
SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine			505	40			505	41		
Musée de l'armée			162				162	33		
Musée national de la marine			107				110	2		
Musée de l'air et de l'espace			101	7			100	7		
ECPAD - Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense			250				257			
Total			1 125	47			1 134	83		

(1) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère

La légère hausse du plafond d'emplois est principalement imputable à l'ECPAD qui bénéficiera de 7 postes supplémentaires dans le cadre du recrutement de techniciens au profit du projet de la plateforme Images Défense.

PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

	ETPT
Emplois sous plafond 2020	1 125
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2020	
Impact du schéma d'emplois 2021	9
Solde des transferts T2/T3	
Solde des transferts internes	
Solde des mesures de périmètre	
Corrections techniques	
Abattements techniques	
Emplois sous plafond PLF 2021	1 134
Rappel du schéma d'emplois 2021 en ETP	9

Le schéma d'emplois du programme est positif à hauteur de 9 postes qui concernent l'ECPAD (+7 ETP), le musée national de la marine (+3), et le musée de l'air et de l'espace (-1 ETP).

OPÉRATEURS

Avertissement

Le volet « Opérateurs » des projets annuels de performance évolue au PLF 2021. Ainsi, les états financiers des opérateurs (budget initial 2020 par destination pour tous les opérateurs, budget initial 2020 en comptabilité budgétaire pour les opérateurs soumis à la comptabilité budgétaire et budget initial 2020 en comptabilité générale pour les opérateurs non soumis à la comptabilité budgétaire) ne seront plus publiés dans le PAP mais le seront, sans commentaires, dans le « jaune opérateurs » et les fichiers plats correspondants en open data sur le site « data.gouv.fr ».

ECPAD - ETABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE

Missions

Placé sous la tutelle de la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD), l'ECPAD, situé au fort d'Ivry-sur-Seine, assure quatre missions principales (articles R.3415-2 et suivants du code de la défense) :

- réaliser des reportages d'actualité intéressant le Ministère des Armées en vue d'une exploitation immédiate à la télévision ou sur Internet, comme la couverture des opérations extérieures et la captation en images des grandes manifestations nationales. Ces reportages contribuent à la constitution de fonds d'archives accessibles aux professionnels de l'image et au grand public ;
- réaliser des supports audiovisuels, multimédia ou écrits nécessaires à la politique de communication de la défense et au profit d'autres organismes ou personnes privées dont l'action présente un intérêt pour le Ministère des Armées ;
- conserver et valoriser les archives audiovisuelles des armées (près de 9 millions de clichés et plus de 30 000 titres de films). Cette activité se traduit notamment par la production de documentaires diffusés à la télévision et commercialisés sous forme de DVD et par l'édition de livres historiques ;
- assurer avec l'École des métiers de l'image (EMI) la formation du personnel du ministère des Armées à la maîtrise des techniques complexes des métiers de l'image. L'EMI est un outil novateur et performant qui réunit infrastructures modernes, compétences audiovisuelles, moyens de production et culture militaire. Elle propose des formations aux métiers de l'image, qualifiantes et adaptées aux exigences opérationnelles du ministère des Armées.

Gouvernance et pilotage stratégique

Dans le cadre du pilotage stratégique des opérateurs, les objectifs de l'établissement sont définis par la lettre de mission du directeur et par le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2016-2019 qui a été signé le 12 janvier 2017, puis prorogé d'un an lors du CA du 5 novembre 2019 pour permettre notamment de finaliser certains travaux et de consolider l'ancrage de l'établissement sur trois enjeux majeurs inscrits dans le COP :

- la transformation en service public d'archives ;
- l'accélération du plan de sauvegarde et de numérisation (PSN) ;
- la mise en marche de la plateforme « ImagesDéfense ».

Le prochain COP est actuellement en cours d'élaboration en lien avec le Ministère des Armées.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2015-2018 a été approuvé en octobre 2014. Le futur SPSI est en cours de finalisation. Il sera présenté à la Direction des patrimoines de la mémoire et des archives (DPMA) et à la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE) en septembre puis soumis à la validation du conseil d'administration (CA) de fin d'année.

Perspectives 2021

L'année 2021 marquera une nouvelle étape pour l'établissement avec notamment la mise en œuvre du futur COP qui fixera les grandes orientations des prochaines années et également le lancement des projets du nouveau SPSI.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	LFI 2020		PLF 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
212 – Soutien de la politique de la défense	18 952	18 952	22 461	22 461
Subvention pour charges de service public	14 649	14 649	19 092	19 092
Dotation en fonds propres	4 303	4 303	3 369	3 369
Transfert	0	0	0	0
Total	18 952	18 952	22 461	22 461

La subvention pour charges de service public couvre les dépenses de personnels permanents de l'établissement et une partie des dépenses de fonctionnement.

En lien avec les enjeux stratégiques de l'établissement, le ministère des armées a versé une dotation en fonds propres en 2020 pour:

- le financement de travaux d'infrastructure du fort d'Ivry ;
- l'accélération du financement du plan de sauvegarde et de numérisation.

Le montant de SCSP de la LFI 2020 (entré au PAP 2020) est inexact. Celui-ci était de 18 952 K€ et non de 14 649 K€ comme indiqué. Malgré les apparences la SCSP de l'ECPAD n'est donc pas en forte augmentation.

La différence du montant de SCSP dans le tableau "compte de résultat" s'explique par l'erreur dans le montant de SCSP au PAP 2020 et par l'application d'une mise en réserve. La différence du montant de SCSP dans le tableau "autorisations budgétaires" s'explique également par l'erreur dans le montant de SCSP au PAP 2020 et par l'application d'une mise en réserve.

La différence du montant de DFP dans le tableau "autorisations budgétaires" s'explique par l'application d'une mise en réserve.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

(en ETPT)

	LFI 2020 (1)	PLF 2021
Emplois rémunérés par l'opérateur :	250	257
– sous plafond	250	257
– hors plafond		
<i>dont contrats aidés</i>		
<i>dont apprentis</i>		
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI ou LFR le cas échéant

Après une déflation de 2 ETPT en 2020 pour atteindre un plafond d'emplois à 250 ETPT, la trajectoire des effectifs une hausse de 7 ETPT est souhaitée pour atteindre 257 ETPT. Cette augmentation est liée au cœur de métier de l'établissement. En tant que service d'archives du ministère dans le domaine de l'audiovisuel, l'ECPAD est le porteur de la plateforme ImagesDéfense. Dans le cadre de la montée en puissance de ce nouvel outil, des recrutements

apparaissent nécessaires tant sur la partie métier que sur le volet technique (technicien vidéo, technicien informatique, enrichissement documentaire).

MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Missions

Le Musée de l'air et de l'espace est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère des Armées et doté de l'appellation « Musée de France ». Implanté depuis 1986 dans l'ancienne aérogare du Bourget (Seine-Saint-Denis), il conserve et enrichit les collections de l'Etat dans les domaines aéronautiques avec plus de 200 avions originaux, emblématique de l'évolution des techniques de l'aviation militaire mais également civile. Il propose aussi un panorama complet de l'épopée aérospatiale depuis les premières montgolfières de 1783 jusqu'aux fusées Ariane 1 et 5. Il contribue ainsi au développement de l'esprit de défense et au renforcement du lien entre les armées et la Nation. Le musée assure également la conservation de matériels spatiaux et aéronautiques de différentes nationalités, en raison de leur valeur historique, scientifique et technique.

Gouvernance et pilotage stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2024 du musée a été signé le 17 juin 2019. Il prévoit un ambitieux programme de préservation des collections du musée par la construction d'un centre de conservation et de restauration, d'un planétarium ainsi que la création de réserves. Sur le plan scientifique, il est également prévu la création d'une médiathèque ouverte au public. Enfin, l'intégration du tarmac de l'aéroport au parcours muséographique constitue un enjeu majeur pour le musée. L'indicateur du COP relatif aux ressources propres rapportées au coût de fonctionnement figure au rang des indicateurs de performance du programme 212. Approuvé lors du conseil d'administration du 5 juin 2020, le projet scientifique et culturel entend faire de l'établissement un musée international de référence du fait aérien et spatial proposant au public des approches scientifique et technique, historique, anthropologique et sociale, à la fois musée de site et lieu de mémoire et de citoyenneté.

Perspectives 2021

Afin de pouvoir débiter le programme de rénovation des Halls A et B, le musée terminera le désamiantage des collections et des bâtiments dans le but de pouvoir y installer des réserves « petits formats », une salle d'exposition permanente et une salle d'exposition temporaire. Le musée poursuit le projet de création du centre de conservation et de restauration à Dugny, ainsi que la création d'une médiathèque grand public. De plus, l'année 2021 sera marquée par la 54^e édition du Salon International de l'Air et de l'espace prévu du 21 au 27 juin.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	LFI 2020		PLF 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
167 – Liens entre la Nation et son armée	0	0	0	0
Subvention pour charges de service public	0	0	0	0
Dotations en fonds propres	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
212 – Soutien de la politique de la défense	14 683	8 283	7 260	5 943
Subvention pour charges de service public	4 883	4 883	4 587	4 587
Dotations en fonds propres	9 800	3 400	2 673	1 356
Transfert	0	0	0	0
Total	14 683	8 283	7 260	5 943

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) versée par l'Etat finance les dépenses de personnel et de fonctionnement courant. En 2021, le SCSP intègre également le versement par le musée de la cotisation au titre de son adhésion à l'action sociale interministérielle.

En 2021, la dotation en fonds propres contribue à la création du centre de conservation et de restauration (réserves grand format) et à l'installation de la médiathèque grand public. Elle vise également à couvrir les dépenses liées à l'investissement courant, la gestion des collections et en matière de sécurité et protection.

La différence du montant de DFP dans le tableau "autorisations budgétaires" s'explique par l'application d'une mise en réserve et par le placement de cette dotation sur la ligne "Financements de l'État fléchés".

Le niveau du fonds de roulement de l'établissement au 31/12/2019 est de 9 893 183 €.

Le niveau du fonds de roulement de l'établissement au 31/12/2020 est prévu à 5 959 152 €.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	(en ETPT)	
	LFI 2020	PLF 2021
	(1)	
Emplois rémunérés par l'opérateur :	108	107
– sous plafond	101	100
– hors plafond	7	7
<i>dont contrats aidés</i>		
<i>dont apprentis</i>		
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI ou LFR le cas échéant

En 2019, le plafond d'emplois du musée, fixé à 101 ETPT en LFI n'avait été exécuté qu'à hauteur de 92 ETPT principalement du fait d'une localisation géographique peu attractive (Le Bourget, Dugny) et d'un retard pris dans la nouvelle organisation cible du musée votée en 2018. La nouvelle équipe dirigeante, désormais au complet avec l'arrivée d'un directeur a impulsé une nouvelle dynamique.

En 2020, le plafond d'emplois, fixé à 101 ETPT, devrait être saturé grâce à l'implication de l'équipe de direction en vue de pourvoir l'intégralité des postes vacants. Toutefois, du fait de la crise sanitaire, plusieurs recrutements ont été retardés et la saturation du plafond ne sera donc effective qu'au cours du second semestre.

Le plafond d'emploi sera abaissé à 100 ETPT en 2021.

MUSÉE DE L'ARMÉE

Missions

Issu en 1905 de la fusion du Musée de l'artillerie et du Musée historique de l'armée, le Musée de l'armée est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère des Armées. Il est implanté au sein de l'Hôtel national des Invalides et ses réserves sont situées sur le plateau de Satory, près de Versailles. Centré sur l'histoire de l'armée terrestre française et européenne, il présente celle-ci en cinq départements - le département

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OPÉRATEURS

ancien, le département moderne, le département des deux guerres mondiales, le département artillerie et l'Historial Charles de Gaulle - qui abritent de très importantes collections d'armures, armes anciennes, pièces d'artillerie, uniformes, peintures, sculptures, figurines historiques et estampes. Il gère la cathédrale Saint-Louis et l'église du Dôme, où se situe, notamment, le tombeau de Napoléon 1^{er}. Doté de l'appellation « Musée de France », il est le plus grand musée d'histoire militaire en France et le deuxième musée militaire dans le monde. Afin de toujours mieux répondre aux attentes des publics français et étranger, le musée a lancé depuis plus d'une dizaine d'années un vaste programme de rénovation baptisé ATHENA.

Gouvernance et pilotage stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2024 du musée a été signé le 12 juillet 2019. Il veille à la préservation des collections par la création de réserves sur le site de Satory mais également par un contrôle du climat (température et hygrométrie) sur l'ensemble des espaces muséaux des Invalides. Les travaux préparatoires à l'extension du musée sur de nouveaux espaces y sont également intégrés afin de traiter la période postérieure à 1945 et la décolonisation, conformément aux orientations ministérielles. L'indicateur du COP relatif aux ressources propres rapportées au coût de fonctionnement figure au rang des indicateurs de performance du programme 212. Le bilan de l'exécution du COP et de la mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) au titre de l'année 2019 ont été présentés au conseil d'administration du 12 juin 2020, ainsi que le premier projet scientifique et culturel du musée, document fondateur pour la préparation des extensions du parcours permanent.

Perspectives 2021

L'année 2021 sera marquée par l'aboutissement de la revalorisation du patrimoine d'envergure du Dôme des Invalides avec notamment les opérations de restauration de la statuaire et des sols de la crypte, du réaménagement de la vitrine des souvenirs napoléoniens dans la chapelle Saint-Jérôme mais aussi avec la création d'une mise en lumière pérenne du monument et de ses éléments constitutifs. De plus, la réalisation d'une exposition temporaire « Napoléon n'est plus » et la mise en place d'un parcours d'art contemporain autour de Napoléon contribueront à mettre à l'honneur Napoléon dans le cadre du bicentenaire de sa mort.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	LFI 2020		PLF 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
167 – Liens entre la Nation et son armée	0	0	0	0
Subvention pour charges de service public	0	0	0	0
Dotations en fonds propres	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
212 – Soutien de la politique de la défense	15 812	15 812	9 985	8 495
Subvention pour charges de service public	7 912	7 912	7 540	7 540
Dotations en fonds propres	0	0	2 444	954
Transfert	7 900	7 900	0	0
Total	15 812	15 812	9 985	8 495

La subvention pour charges de service public (SCSP), versée par l'État vise à financer les dépenses courantes de personnel et de fonctionnement, la perte de ressources propres, ainsi que les surcoûts liés au repyramidage dans le cadre de la nouvelle organisation du musée. Elle prend également en compte le versement par le musée de la cotisation au titre de son adhésion à l'action sociale interministérielle.

La différence du montant de SCSP dans le tableau "Compte de résultat" s'explique par l'application d'une mise en réserve.

Les 7 900 K€ de Transfert indiqués en AE et CP au PAP 2020 et la différence du montant de Transfert dans le tableau "Autorisations budgétaires" s'expliquent par l'erreur de saisie au PAP 2020 et par la non-existence de cette subvention.

La dotation en fonds propres contribuera à financer les dépenses liées à l'investissement courant, la gestion des collections ainsi que les opérations de déménagements, d'acquisition et de restauration dans le cadre de la préparation de l'extension du musée.

Le niveau du fonds de roulement de l'établissement au 31/12/2019 est de 10 081 256 €.

Le niveau du fonds de roulement au 31/12/2020 est prévu à 4 989 641 €.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	(en ETPT)	
	LFI 2020	PLF 2021
	(1)	
Emplois rémunérés par l'opérateur :	162	195
– sous plafond	162	162
– hors plafond		33
<i>dont contrats aidés</i>		
<i>dont apprentis</i>		
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI ou LFR le cas échéant

Le plafond d'emplois du musée de l'armée est fixé à 162 ETPT en 2020 et 2021. La mise en place d'une nouvelle organisation en 2020 permettra au musée d'exécuter son plafond d'emplois à 100%.

MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Missions

Le Musée national de la marine est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère des Armées. Il comporte un échelon central implanté depuis 1943 au Palais de Chaillot (Paris), cinq annexes portuaires situées à Brest, Port-Louis, Rochefort (deux sites) et Toulon, ainsi qu'un centre de conservation et de ressources (mutualisé avec le Musée de l'air et de l'espace) à Dugny. Créé à partir d'une collection offerte en 1748 au roi Louis XV, le musée est le plus ancien musée maritime du monde. Ses collections sont représentatives de tous les domaines maritimes (marine nationale, marine de commerce, pêche, recherche océanographique, sport nautique, plaisance). Il organise ou apporte son concours à l'organisation des expositions ou manifestations susceptibles de maintenir et de développer le goût de l'histoire maritime.

Gouvernance et pilotage stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2016-2021 du musée a été signé le 2 mai 2017. Il permet le lancement d'un grand projet de rénovation du site de Chaillot et ouvre la voie à la construction du grand musée maritime français du XXI^e siècle. Le nouveau projet scientifique et culturel qui lui est associé prévoit que le musée s'attachera à contribuer au maintien du lien armée-Nation, à conforter l'esprit de défense et de sécurité, à concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale et à aider à l'éveil des vocations pour la marine nationale et pour d'autres administrations et organismes au service de la Nation. L'indicateur du COP relatif aux ressources propres rapportées au coût de fonctionnement figure au rang des indicateurs de performance du programme 212. Le bilan d'exécution du contrat d'objectifs et de performance pour l'année 2019 et le bilan de la mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) ont été présentés lors du conseil d'administration du 25 juin 2020. Le

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OPÉRATEURS

musée travaille sur la construction de son modèle économique appelé à accompagner sa réouverture au public et son fonctionnement dans un environnement désormais rénové.

Perspectives 2021

Le musée national de la marine est engagé dans la rénovation du Palais de Chaillot. Après le curage, le chantier est rentré dans la phase des travaux de gros œuvre. Le musée est également en pleine réflexion sur les sujets relevant de la muséographie mais également de sa transformation numérique.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	LFI 2020		PLF 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
167 – Liens entre la Nation et son armée	0	0	0	0
Subvention pour charges de service public	0	0	0	0
Dotation en fonds propres	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
212 – Soutien de la politique de la défense	20 368	28 573	11 383	19 450
Subvention pour charges de service public	11 368	11 368	9 285	9 285
Dotation en fonds propres	9 000	17 205	2 098	10 165
Transfert	0	0	0	0
Total	20 368	28 573	11 383	19 450

La subvention pour charges de service public (SCSP) versée par l'Etat finance les dépenses de personnel et de fonctionnement courant.

La dotation en fonds propres intègre en 2021 le versement de fonds à l'OPPIC en exécution de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux de rénovation du musée national de la Marine à Paris, ainsi que les financements nécessaires à l'achat des premiers équipements, la réalisation des contenus muséographiques (cartels etc.), la restauration et les dépôts des collections. Elle finance également l'achat de systèmes d'information (logiciel de billetterie) et l'entretien des ports.

La différence du montant de DFP dans le tableau "autorisations budgétaires" s'explique par l'application d'une mise en réserve et par le placement de cette dotation sur la ligne "Financements de l'État fléchés".

Le niveau de fonds de roulement de l'établissement au 31/12/2019 est de 38 570 739 €.

Le niveau de fonds de roulement de l'établissement au 31/12/2020 est prévu à 21 874 564 €.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	(en ETPT)	
	LFI 2020	PLF 2021
	(1)	
Emplois rémunérés par l'opérateur :	107	112
– sous plafond	107	110
– hors plafond		2
<i>dont contrats aidés</i>		
<i>dont apprentis</i>		
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI ou LFR le cas échéant

Le musée national de la marine se caractérise par une vacance d'emplois liée à un défaut d'attractivité tant sur le plan géographique (poste localisé à Dugny pour la conservation et la Défense le temps de la rénovation), que financier.

Stabilisé à 107 ETPT en 2020, le plafond d'emplois du musée national de la marine progresserait de 3 ETPT en 2021 pour atteindre 110 ETPT sous plafond. Cette hausse correspond au recrutement d'emplois générateurs de ressources propres (développement du public, mécénat, locations d'espaces, suivi des délégations de service public).

Ces recrutements permettraient d'assurer un fonctionnement efficient dans la perspective de la réouverture de ses portes, prévue dans le courant de l'année 2022.

SHOM - SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE DE LA MARINE

Missions

Le service hydrographique et océanographique de la marine (Shom) est un établissement public administratif (EPA) sous tutelle du ministère des Armées.

Il est l'opérateur public pour **l'information géographique maritime et littorale de référence**.

Il a pour mission de connaître et décrire l'environnement physique marin dans ses relations avec l'atmosphère, les fonds marins et les zones littorales, d'en prévoir l'évolution et d'assurer la diffusion des informations correspondantes.

L'exercice de cette mission se traduit par trois activités primordiales :

- **l'hydrographie nationale**, pour satisfaire les besoins de la navigation de surface, dans les eaux sous juridiction française et dans les zones placées sous la responsabilité cartographique de la France ;
- **le soutien de la Défense**, caractérisé par l'expertise apportée par le Shom dans les domaines hydro-océanographiques à la direction générale de l'armement et par ses capacités de soutien opérationnel des forces ;
- **le soutien aux politiques publiques de la mer et du littoral**, par lequel le Shom valorise ses données patrimoniales et son expertise en les mettant à la disposition des pouvoirs publics et, plus généralement, de tous les acteurs de la mer et du littoral.

Gouvernance et pilotage stratégique

Le programme d'activité du Shom est articulé autour du contrat d'objectifs et de performance signé par le ministre des Armées le 13 octobre 2017 pour la période 2017-2020 (COP 2017-2020). Un nouveau COP est en préparation pour la période 2021-2024.

Perspectives 2021

L'activité du Shom se décline selon cinq axes stratégiques du nouveau COP. A l'heure actuelle, les orientations à l'étude sont les suivantes :

- transformer le dispositif d'hydroocéanographie militaire pour répondre à l'augmentation du besoin capacitaire et opérationnel de la défense ;
- faire preuve d'agilité pour répondre aux attentes d'efficacité et de réactivité des clients du Shom – publics et privés – et faire face à la contraction du temps dans ses domaines d'activité ;
- innover pour mettre en œuvre des outils de modernisation des processus d'acquisition, de traitement, de modélisation et de diffusion des données, produits et services ;
- être performant pour valoriser les nouveaux outils, compétences et connaissances et explorer de nouveaux champs de développement de ressources propres ;
- renforcer la dimension humaine du Shom pour simplifier son organisation, améliorer la qualité de vie au travail et la gestion des effectifs, des emplois et des compétences.

Le Shom continue d'apporter son assistance à la Direction Générale de l'Armement (DGA) et à l'Etat-Major des Armées dans la conduite du programme d'armement GEODE4D qui développe le nouveau système d'information en environnement géophysique (SIEG) des armées. Le développement d'une version rénovée du système opérationnel d'analyse et de prévision (SOAP-4) est lancée dans le cadre d'une procédure initiée en 2020. Ce système permet de fournir aux forces des prévisions océanographiques temps réel et des produits expertisés d'intérêt pour la conduite des opérations 7j/7.

Le Shom assiste en outre la DGA et l'EMA pour la conduite de la phase de préparation du programme d'armement CHOF (Capacité Hydrographique et Océanographique Future) dédié au renouvellement des capacités d'acquisition de données hydro-océanographiques. Le programme, lancé à la suite du comité ministériel des investissements du 23 mai 2019, prévoit notamment la réalisation d'expérimentations visant à finaliser les choix d'architecture de la future capacité.

Plusieurs projets de recherche et développement d'intérêt pour la défense sont par ailleurs poursuivis ou lancés dans les domaines de l'océanographie physique, de la sédimentologie marine, de l'acoustique sous-marine et des aides à la décision.

Le Shom soutient également la marine nationale, et de manière générale tous les acteurs de la défense qui en exprime le besoin, par la fourniture de produits et services expertisés dans le cadre des opérations ou exercices militaires, de l'action de l'État en mer ou encore en soutien des opérations et programme d'armement qui le requièrent.

Les activités de création et de fourniture de données de référence sont poursuivies à un rythme élevé. A titre d'illustration, le Shom poursuit ses travaux de constitution du référentiel géographique du littoral sur les côtes de Bretagne et d'Aquitaine dans le cadre du programme Litto3D®. En outre, les travaux de reconnaissance géophysique et les études préalables à la levée des risques sur le choix des zones d'implantation et des phases d'opération des futurs parcs marins d'éoliennes posées au large de la Bretagne sont initiées.

Des travaux de modernisation des processus de production des produits nautiques et de la production hydrographique permettent des gains importants d'efficacité permettant de mieux focaliser les personnels du Shom sur les activités à forte valeur ajoutée. En outre, le Shom déploiera en 2021 le premier incrément d'un système d'information de l'information nautique, le système PING, en lien avec la direction des affaires maritimes et les administrations concernées.

Dans le domaine de la prévention des risques naturels, le Shom poursuit son partenariat avec Météo France dans le cadre de la phase 3 du projet HOMONIM qui prévoit le développement d'une nouvelle technologie de modélisation des surcotes et états de mer répondant aux enjeux d'amélioration des capacités des modèles de prévision à des échelles toujours plus fines (échelle infra-départementale).

Enfin, pour satisfaire ses besoins d'acquisition de connaissances en soutien des trois missions du Shom, l'activité à la mer, réalisée par les bâtiments et navires hydro-océanographiques et leurs drones, sera à 50 % consacrée aux missions d'intérêt pour la défense [hydro-océanographie militaire (HOM) et hydrographie des espaces maritimes étrangers sous responsabilité cartographique française (HNE)]. Le reste du potentiel sera consacré à l'hydrographie

nautique des espaces maritimes du territoire national - métropole et outre-mer - pour la mission de la sécurité de la navigation maritime.

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	LFI 2020		PLF 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
113 – Paysages, eau et biodiversité	900	450	900	950
Subvention pour charges de service public	0	0	0	0
Dotation en fonds propres	0	0	0	0
Transfert	900	450	900	950
212 – Soutien de la politique de la défense	42 538	42 538	42 839	42 839
Subvention pour charges de service public	42 538	42 538	42 839	42 839
Dotation en fonds propres	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
Total	43 438	42 988	43 739	43 789

La SCSP du SHOM connaît une légère augmentation sur la période 2020/2023: +0,3 M€ en 2021, +0,5 M€ en 2022, +0,3 M€ en 2023. Au vu du montant de la SCSP annuelle de l'établissement (42,5 M€ en 2020), cette hausse reste contenue (+0,7 % en 2021) et correspond au financement de la hausse du coût des facteurs.

La différence du montant de DFP dans le tableau "Évolution de la situation patrimoniale" s'explique par le fait que le SHOM reçoit des subventions d'investissement de l'État dans le cadre de contrats qui n'est cependant pas de la DFP.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

(en ETPT)

	LFI 2020 (1)	PLF 2021
Emplois rémunérés par l'opérateur :	545	546
– sous plafond	505	505
– hors plafond	40	41
<i>dont contrats aidés</i>		
<i>dont apprentis</i>		
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :		
– rémunérés par l'État par ce programme		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		

(1) LFI ou LFR le cas échéant

Les effectifs restent stables (505 ETPT). La hausse de 3 ETPT en 2020 a permis de faire face aux exigences en matière de produits et services d'environnement induites par les besoins opérationnels et le renouvellement des moyens de la marine (augmentation de la couverture géographique, soutien dans le domaine de la discrétion acoustique, expertise en soutien des opérations littorales).

Soutien de la politique de la défense

Programme n° 212 | OPÉRATEURS